

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14808 – 7 F – DIMANCHE 6 - LUNDI 7 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Jivkov, Honecker et les autres

CONTRAIREMENT à M. Erich Honecker, qui attend dans sa cellule d'être jugé, M. Todor Jivkov, condamné vendredi 4 septembre à sept ans d'emprisonnement, ne dort pas en prison. A quatre-vingt-un ans, celui qui a dirigé la Bulgarie communiste d'une main de fer pendant plus de trois décennies a regagné, au moins jusqu'à son procès en appel, sa résidence surveillée de Sofia – en l'occurrence la très confortable villa de sa petite-fille, où il avait coutume, ces deux dernières années, de recevoir des journalistes pour leur clamer son innocence.

En dépit du côté souvent extravagant donné au procès par un accusé jouant tantôt de la sénilité, tantôt de la fausse naïveté, la Bulgarie n'en est pas moins le premier pays de la défunte Europe socialiste à condamner un haut dirigeant de l'ancien régime. Exbras droit de M. Jivkov, M. Milko Balev s'est vu condamné, le même jour, à deux ans de prison, et onze autres anciens responsables communistes bulgares – dont trois ex-premiers ministres – attendent leur procès derrière les barreaux.

AUCUN des autres pays d'Europe de l'Est n'a résolu de façon satisfaisante le problème de la responsabilité des anciens dirigeants. Après le sinistre épisode de l'exécution de Nicolas Ceausescu et de son épouse, la Roumanie s'est enlisée dans des procès stériles qui n'ont trompé personne. Les hiérarques communistes de RDA, MM. Erich Honecker et Erich Mielke se révèlent d'encombrants prévenus pour la classe politique allemande, aucun responsable politique d'outre-Rhin ne souhaitant l'ouverture d'un procès qui les contraindrait à s'expliquer, eux aussi, sur leurs relations passées avec l'ancien régime.

L'insistance mise par Bonn à exiger de la Russie qu'elle leur livre son ancien allié était avant tout destinée à calmer la grogne de la population d'Allemagne de l'Est, qui ne comprend pas que l'on condamne les exécutants, comme les gardes-frontières du mur de Berlin, et que l'on ménage les hauts responsables.

LA situation n'est guère plus heureuse en Tchécoslovaquie, où un Miroslav Stepan, responsable de la répression brutale des manifestations à Prague dans les dernières années du régime, a pu se reconvertir discrètement dans les affaires, alors que de simples citoyens doivent affronter le cauchemar des bavures d'une épuration mal régentée. La question des règlements de compte a tout autant empoisonné la vie politique polonaise, où les dirigeants de Solidarité avaient pourtant réussi à faire admettre à l'opinion, dans un premier temps, qu'un trait soit purement et simplement tiré sur le passé.

La soif de vengeance de la population n'est pas la même partout; le procès de M. Jivkov, par exemple, s'est achevé dans l'indifférence quasi générale en Bulgarie. Les difficultés de la transition économique viennent souvent exacerber les rancœurs, comme on le voit en Allemagne ou en Pologne. Mais il n'y a guère de solution miracle : la dilution des responsabilités à de multiples niveaux de la société, les difficultés de l'identification pénale de délits politiques, la filiation directe parfois, des nouveaux dirigeants par rapport aux anciens, comme en Russie ou en Ukraine, ont rendu impossible un Nuremberg du communisme.

Lire page 3 nos informations sur la condamnation de M. Todor Jivkof.

Nouvelle crise dans la CEI

La Russie menace d'intervenir au Tadjikistan

La Russie, le Kazakhstan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan ont décidé, vendredi 4 septembre, d'« apporter assistance au peuple tadjik frère pour la stabilisation de la situation dans le pays (...) et la protection des frontières méridionales de la CEI ». Le texte kazakh semble prévoir l'envoi de troupes à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, mais une telle éventualité n'est pas explicitement mentionnée dans la version russe.

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie et trois autres pays d'Asie centrale ex-soviétique, le Kazakhstan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan ont décidé de *« prendre des mesures extraordinaires »* pour *« stabiliser »* la situation au Tadjikistan, et en particulier d'envoyer des troupes à la frontière sud de ce pays pour empêcher que *« le Tadjikistan ne soit détaché de la Communauté des Etats indépendants »*, indique une déclaration des présidents des quatre pays concernés rendue publique vendredi 4 septembre par le ministère kazakh des affaires étrangères.

Cette déclaration signifie-t-elle que la Russie et ses plus fidèles partenaires au sein de la CEI sont sur le point d'intervenir militairement au Tadjikistan, où le président Nabiev s'est placé sous la protection des militaires russes?

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Le lancement d'Europol à Strasbourg

Les Douze mettent en place une Europe de la sécurité

L'Europe de la sécurité intérieure continue d'avancer, à pas comptés. Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, accompagnés de leurs homologues allemands, MM. Schmidtbauer et Seiters, ont annoncé, vendredi 4 septembre à Strasbourg, la constitution d'une équipe de policiers européens chargés de proposer les modalités de la création d'Europol, l'Office européen de police prévu par le traité de Maastricht.

par Erich Inciyan

Symbole de l'Europe des citoyens, *« la liberté de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres »* reconnue par le traité de Maastricht aux ressortissants européens pose des problèmes cruciaux de sécurité et, paradoxalement, de libertés. Les bouleversements attendus ne sont pas minces puisqu'il s'agira en fait, pour la France, de repousser ses frontières orientales en Allemagne (sur la ligne Oder-Neisse), en Belgique et aux Pays-Bas, tandis que les frontières occidentales de l'Hexagone s'étendront jusqu'en Espagne et au Portugal.

A l'approche du 1er janvier 1993 – la date est toujours présentée par les ministres comme celle de la suppression des contrôles aux frontières internes à la Communauté, – l'Europe de la sécurité intérieure subit un compte à rebours, alors que les principaux dossiers avancent avec difficulté.

Lire la suite page 8

Août meurtrier à Los Angeles

La « trêve », très médiatique, entre les gangs rivaux n'a pas empêché une nouvelle progression de la criminalité

LOS ANGELES

(correspondance)

Le mois d'août a été le plus meurtrier de toute l'histoire du comté de Los Angeles, qui englobe la ville et compte plus de neuf millions d'habitants. On y a recensé officiellement 263 homicides dont 169 par balles et 24 à l'arme blanche. On en avait déjà dénombré 254 en juillet...

Rien n'y a fait. Même les diverses trêves entre gangs rivaux, dont on a beaucoup parlé et qui semblent tenir, n'ont pas eu de conséquences dans le monde froid des statistiques. Il est vrai qu'elles sont d'abord médiatiques. Elles sont surtout l'occasion pour les « représentants » desdits gangs de faire leur cinéma à la télévision contre espèces sonnantes et trébuchantes. Certains d'entre eux rêvent ouvertement de faire carrière, dans le show-business ou ailleurs, en raison de la « notoriété » que leur ont donnée les émeutes des 29 et 30 avril dernier, les plus meurtrières qu'aient connues les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale...

Le triste record d'août a révélé que les gangs formés par les immigrants récents venus du Mexique et d'Amérique centrale étaient les plus violents. Eux aussi ont annoncé leur intention de mettre un terme à *« l'autodestruction de la communauté »*. Les gangs noirs n'avaient pas hésité à revoir et corriger, pour sceller leur accord au mois de mai, le texte de l'armistice entre Israël et l'Egypte de 1949. La volonté de *« mettre fin aux attaques en l'air, sur terre et sur mer »* était devenue, dans le texte de l'accord, l'intention de cesser *« les fusillades en voiture et les tirs au hasard »*, deux des jeux préférés des gangs...

L'annonce du cessez-le-feu par Antony Perry et Daude Sherrills et d'autres leaders, parfois masqués, des bandes « PJs » et « Grape Street Crips » avait d'abord suscité le scepticisme des autorités.

RÉGIS NAVARRE

Lire la suite page 5

La campagne pour le référendum



« Grand Jury RTL - le Monde »

« Le grand jury RTL-*le Monde* » organise, dimanche à 18 h 30, un débat contradictoire entre Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, et M. Philippe de Villiers, député apparenté UDF.

CHEZ LES PEINTRES

Riopelle, le roi Lear

Visite chez un artiste amoral

par Philippe Dagen

Le lac Masson incite à la paresse et à la carte postale. Eau noire, rives boisées, contour sinueux, c'est le lac idéal, photogénique et charmant – le parfait paysage canadien. C'est du reste l'opinion des Canadiens eux-mêmes puisque la bonne société de Montréal a bâti là, entre sapins et bouleaux, ses chalets résidentiels et ses auberges faussement rustiques aux murs de bois et aux toits de bardeaux.

Le lac Masson a d'autres mérites. On y patine fort à son aise l'hiver, il est poissonneux, il passe pour abriter un monstre aquatique au plus profond de ses eaux et Jean-Paul Riopelle habite sur sa berge, près du village de Sainte-Marguerite, dans une maison qui semble, vue de dehors, une vaste grange à la lisière de la forêt.

A l'entrée, entre les blocs de granit, un bronze de Riopelle et une grande *Demeure* d'Etienne Martin dénoncent l'artiste. Ils contrastent curieusement avec les parois de planches noircies et le massacre de renne cloué au-dessus de la porte.

A l'intérieur, même juxtaposition : peintures et dessins de l'artiste alternent avec une collection d'animaux naturalisés. Deux oies blanches empaillées planent au plafond, des papillons exotiques déploient leurs ailes chamarrées et poussiéreuses sur le buffet. Plus spectaculaires, deux têtes de caribou pointent leurs longues ramures au-dessus de l'escalier et, énorme, dans un coin, le mufle d'un orignal, l'élan du Canada, exhibe ses bajoues velues et ses cornes plates et larges comme des raquettes.

Lire la suite page 14



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.



Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a soixante-dix ans

Le premier gouvernement kurde de Mossoul

SEPTEMBRE 1922. Les Britanniques rappellent un de leurs anciens clients, Cheikh Mahmoud Barzandji *(1880-1956)*, chef d'une famille kurde influente. Ils le nomment *hukumdar* (gouverneur) du vilayet (district) de Mossoul, riche en pétrole. Il *s'empresse, lui, de se proclamer* roi du Kurdistan, puis il forme un cabinet de huit membres, émet des timbres postaux et fiscaux, lève des taxes sur le tabac *et publie un journal, Roj-i-Kurdistan (Soleil du Kurdistan).*

C'est le premier gouvernement kurde constitué au vingtième siècle. Son existence éphémère illustre le drame d'un peuple sans Etat qui compte actuellement près de 25 millions d'âmes réparties entre la Turquie, l'Iran, l'Irak, la Syrie et l'ex-URSS. Depuis le seizième siècle, dernière époque d'une fugitive grandeur sans comparaison avec celle, bien lointaine, de Saladin (1138-1193) les Kurdes ont été victimes des ambitions des deux empires perse et ottoman, mais aussi de leurs propres divisions; comme le note Stephane Yerasimos, *« l'adversaire principal d'un Kurde fut le plus souvent le Kurde de la tribu voisine ».* Depuis le début de notre siècle, ils subissent aussi le jeu des grandes puissances qui défendent cyniquement leurs intérêts.

Deux négociations secrètes, conclues au début de la première guerre mondiale, nous éclairent. En 1915, McMahon, haut-commissaire britannique au Caire, promet au chérif Hussein de La Mecque la création d'un royaume arabe que ce dernier réclame en échange de son entrée en guerre au côté des alliés. En mars 1916, l'Anglais sir Mark Sikes et le Français Georges Picot concluent l'accord qui porte leur nom. Anticipant la défaite de l'empire ottoman, allié de l'Allemagne de Guillaume II, ils se partagent ses dépouilles : à Londres, la Palestine et la Basse Mésopotamie; à Paris, la Syrie, le Liban et Mossoul.

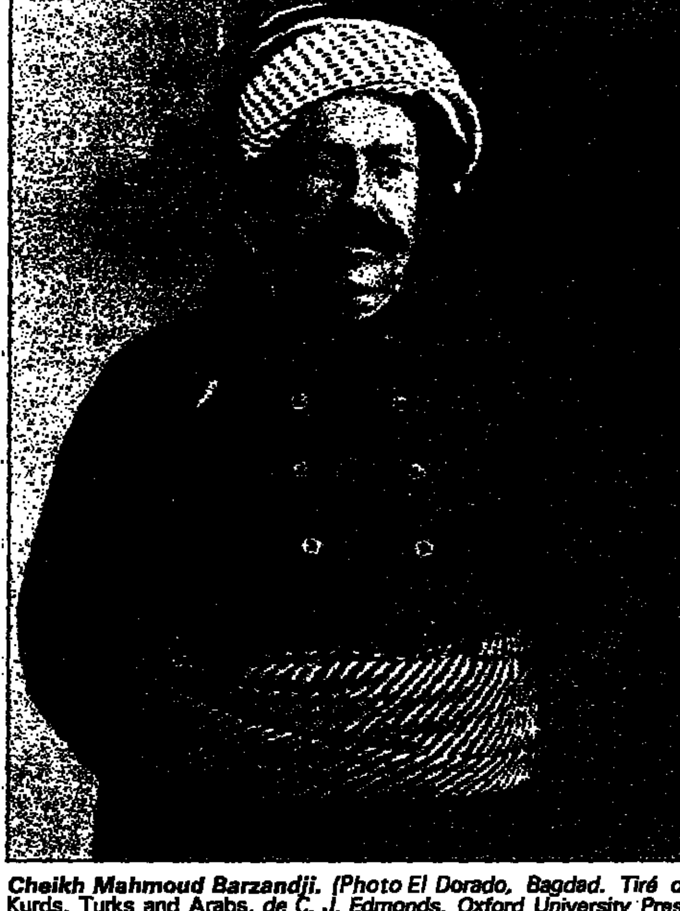
Croissant rouge sur fond vert

En réalité, peu désireux de renoncer à ce vilayet kurde, les Britanniques s'emploieront à le récupérer avec une machiavélique ténacité. Le 11 mars 1917, leurs troupes s'adjugent un avantage stratégique sur les Français en s'emparant de Bagdad : elles occuperont Mossoul, sans coup férir, sitôt signé par les Turcs, le 30 octobre 1918, l'armistice de Moudros. Deux mois après, Cheikh Mahmoud est nommé gouverneur une première fois.

Les Britanniques découvrent alors que leur homme utilise des bandes armées pour « terroriser » Suleymania, au sud-est de Mossoul, afin de renforcer son autorité contestée par d'autres chefs de tribus. En avril 1919, ils décident donc de limiter ses pouvoirs. Cheikh Mahmoud riposte : ses partisans s'emparent du Bureau politique britannique de Suleymania, arrêtent ses occupants, saisissent les fonds et remplacent l'Union Jack par le drapeau kurde, croissant rouge sur fond vert. En mai, il proclame l'indépendance du Kurdistan; des tribus kurdes d'Iran se rallient aussitôt à cet « Etat ». Un détachement britannique dépêché de Kirkouk pour mater la rébellion est mis en déroute! Cheikh Mahmoud est finalement arrêté en juin; condamné à mort, il sera gracié puis exilé en Inde.

Les Britanniques qui, en novembre 1917, avaient promis aux dirigeants sionistes la création d'un « Foyer national juif » en Palestine, n'ont pu tenir les engagements pris avec le chérif Hussein : proclamé roi des Arabes à Damas, son fils Fayçal en avait été chassé par les Français, en 1920. Pour le dédommager, les Anglais constituent le royaume d'Irak avec les deux vilayets de Bagdad et de Bassorah et l'installent sur le trône. Parallèlement, ils procèderont à un premier partage de la Palestine afin de créer le royaume de Transjordanie, qu'ils attribueront à son frère Abdallah.

Le 10 août de cette année 1920, le traité de Sèvres est signé avec la Sublime Porte. Les articles 88 et 93 prévoient un Etat arménien indépendant dans les limites des vilayets de Trébizonde, Erzerum, Van et Bitlis. Quant aux articles 62, 63 et 64, ils envisagent l'autonomie pour les Kurdes vivant dans les



Cheikh Mahmoud Barzandji. (Photo El Dorado, Bagdad. Tiré de Kurds, Turks and Arabs, *de C. J. Edmonds. Oxford University Press (1957). Bibliothèque de l'Institut kurde de Paris.)*

régions *« situées à l'est de l'Euphrate, au sud de la frontière méridionale de l'Arménie (...) et au nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie ».* Sont donc exclus les Kurdes de Perse et ceux du vilayet de Mossoul.

Or, dans le même temps, Mustapha Kemal Atatürk mène une guerre d'indépendance pour limiter le dépeçage de l'empire ottoman et constituer la Turquie moderne. Il continue de revendiquer Mossoul. Pour calmer l'agitation des Kurdes qui entendent concrétiser leur souveraineté, les Anglais, non sans arrière-pensées, rappellent donc Cheikh Mahmoud en septembre 1922. Le 24 décembre, le Royaume-Uni, puissance mandataire, communique à la Société des nations une déclaration commune rédigée avec l'Irak. Elle reconnaît *« le droit des Kurdes vivant à l'intérieur des frontières de l'Irak à établir un gouvernement kurde »*, et formule l'espoir que *« les différents éléments kurdes arriveront, dès que possible, à un arrangement entre eux pour ce qui est de la forme qu'ils désirent que le gouvernement revête et sur les limites où il veut s'étendre ».*

Cette manœuvre juridique ne tarde pas à donner les résultats escomptés par les Britanniques. Ils n'ignorent pas, en effet, que les vieilles familles kurdes de Kirkouk et de Mossoul ne veulent ni du « roi de Suleymania » ni du « roi de Bagdad » mais que, rivales entre elles, chacune convoite le pouvoir. Promesses discrètes et fonds secrets attisent si bien les tensions que la RAF en prend prétexte pour rétablir l'ordre. Le 3 mars 1923, le roi Mahmoud cherche refuge au Kurdistan d'Iran, où il fonde le journal *Bang-ê-Heqq (l'Appel au Droit).*

Atatürk victorieux obtient, le 20 novembre 1923, la signature du traité de Lausanne qui tire un trait sur les promesses d'Arménie indépendante et de Kurdistan autonome. Ismet Inonu, premier ministre turc, réclame toujours Mossoul parce que *« la Turquie est la mère-patrie des Turcs et des Kurdes »* ; Lord Curzon rétorque : *« les populations de Mossoul et de l'Irak ont choisi librement de vivre ensemble ».*

Le 16 décembre 1925, conformément au vœu de Londres, la SDN décide le rattachement à l'Irak du vilayet qui devient le Kurdistan irakien. Sept mois plus tard, un accord entre Ankara (qui ne reconnaît pas la SDN), Londres et Bagdad entérine la décision. En 1927, la Turkish Petroleum Company (anglo-allemande) est dissoute. Elle est remplacée par l'Irak Petroleum Company.

Pour avoir renoncé à l'amiable au vilayet de Mossoul, le gouvernement français reçoit, en dédommagement, 23,75 % des actions représentant la part allemande de la TPC ; il les attribue à la Compagnie française des pétroles (CFP). Les Kurdes sont désormais divisés entre cinq Etats, mais les Anglais ont judicieusement réparti leurs zones d'intérêts pétroliers (et par là-même les risques) entre Mossoul, dans le nord de l'Irak, et Roumeilah, dans le sud, le Koweït, dont Sir Percy Cox, haut-commissaire, avait tracé les frontières lors de l'accord d'Uqair avec l'Arabie, en décembre 1922, les autres émirats du Golfe persique et, enfin, Abadan, fief de l'Iranian Oil.

1930. Dernier épisode de ce premier acte : alors que Londres vient de conclure un traité d'alliance avec le roi d'Irak, des troubles éclatent, en septembre, à Suleymania et opposent les Kurdes aux forces irakiennes. Cheikh Mahmoud profite des circonstances pour reprendre le pouvoir. Incapable de mater l'insurrection, le gouvernement irakien lance un SOS à son allié britannique. La RAF intervient. Mahmoud résiste huit mois avant de se rendre. Il est mis en résidence surveillée à Bagdad.

Le soulèvement de Mustapha Barzani

Deuxième acte. Un autre chef de tribu, Mustapha Barzani (1902-1979) anime, de 1943 à 1945, un vaste soulèvement nationaliste. La RAF le contraint à gagner l'Iran. Depuis le début de la seconde guerre mondiale, les Kurdes iraniens vivent pratiquement libres dans leur *no man's land* montagneux situé entre les zones occupées au sud par les Anglais, au nord par les Soviétiques.

Barzani et ses partisans participent, le 22 janvier 1946, à la proclamation de la République kurde à Mahabad. Un gouvernement est constitué : le kurde devient langue officielle et tous les fonctionnaires sont désormais autochtones. Le gouvernement se déclare prêt à renouer des relations avec Téhéran à condition que des lois démocratiques soient appliquées dans tout l'Iran et que des élections législatives soient organisées librement et *« sans la pression de l'armée ».*

Le gouvernement du chah accepte mais demande l'autorisation d'envoyer des troupes à Mahabad pour assurer la liberté de la consultation. Le président de la République kurde acquiesce. Inconsidérément ! Le 15 décembre, les forces iraniennes entrent dans la ville ; le 17 tous les notables sont arrêtés (la plupart seront exécutés trois mois plus tard) tandis que Barzani, pourchassé par les forces d'Ankara, de Bagdad et de Téhéran n'a d'autre solution que de gagner l'URSS, qui avait soutenu le mouvement. La République kurde avait vécu !

Troisième acte. L'accord du 11 mars 1970. Signé par Barzani (rentré en Irak lors de la proclamation de la République, le 14 juillet 1958) et le vice-président Saddam Hussein, ce texte accorde, pour la première fois et légalement, l'autonomie à une fraction importante du peuple kurde. Le 11 mars 1974, Bagdad promulgue unilatéralement la Loi d'autonomie que Barzani refuse d'entériner : il conteste, entre autres, la non-intégration de Kirkouk dans la région autonome, le partage des revenus pétroliers, l'arabisation de villages kurdes et le déplacement (déjà !) de leurs habitants vers le sud.

Un nouveau pari sur l'avenir

La guerre reprend donc, mais Barzani est « lâché » par l'Iran et la CIA à la suite de l'accord d'Alger conclu, le 6 mars 1975, entre Mohamed-Reza chah et Saddam Hussein. Malade, il s'exile aux Etats-Unis. Le 16 août 1980, l'élection, à l'initiative de Bagdad, d'un Conseil législatif kurde, et la mise en place d'un Conseil exécutif de dix membres, sont condamnés par l'opposition kurde : l'autonomie est plus formelle que réelle. Elle recherche l'aide de Khomeiny et subit, pendant la guerre Irak-Iran, les représailles à l'arme chimique de Bagdad.

Quatrième acte. 15 février 1991, treize jours avant la fin de la guerre du Golfe, George Bush appelle les Irakiens, civils et militaires, *« à prendre les choses en main pour obliger Saddam Hussein, le dictateur, à céder la place ».* Dans leur très grande majorité, les Kurdes (20 % de la population) et les chiites (60 %) se révoltent. Or, une victoire de ces derniers serait inacceptable pour l'Arabie saoudite, bastion du sunnisme, tout autant qu'un Kurdistan indépendant le serait pour la Turquie, solide pilier de l'OTAN. Les Etats-Unis font marche arrière pour ne pas affecter les intérêts stratégiques de deux de leurs plus fidèles alliés.

Beaucoup ont été choqués par les négociations engagées, dès la fin du conflit, entre Massoud Barzani, fils de Mustapha et chef du Parti démocratique du Kurdistan, son rival Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan, et Saddam Hussein, sur la base de la Loi d'autonomie de 1970. Mais, peu soutenus par la coalition qui venait de libérer le Koweït, les dirigeants kurdes avaient-ils alors réellement un autre choix ?

Le droit d'intervention humanitaire reconnu pour la première fois par l'ONU et la protection internationale organisée au nord du 36e parallèle ont apporté une bouffée d'oxygène aux 4 millions de Kurdes irakiens, dont un tiers – reveaus depuis – avaient fui dans des conditions effroyables.

Faisant un nouveau pari sur l'avenir, les Kurdes ont élu, le 19 mai 1992, un Parlement de 105 membres (50 PDK, 50 UPK et 5 chrétiens) qui a été installé le 4 juillet. Un gouvernement de 15 membres (*« 15 bandits »* pour Bagdad) a été formé par Fouad Masoum, premier ministre, et a choisi Erbil comme capitale. Il lève des impôts pour entretenir une force de police et l'administration, mais a conservé monnaie et timbres irakiens.

L'idéal pour les Kurdes serait que Bagdad accepte l'instauration d'un Etat fédéral démocratique. Leur rêve se réalisera-t-il ? Les obstacles demeurent les mêmes : rivalités entre Kurdes, manœuvres du pouvoir central, intérêts des Etats voisins et des grandes puissances. Un nouveau facteur néanmoins : la conscience plus aiguë que la communauté internationale a des droits de l'homme et des minorités.

PAUL BALTA

La situation dans l'ex-Yougoslavie

La motion de censure déposée contre M. Milan Panic par les socialistes et les nationalistes serbes a été rejetée

Le Parlement fédéral de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a rejeté, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 *septembre*, la motion de censure contre le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, déposée lundi par le groupe ultranationaliste de M. Vojslav Seselj et les socialistes du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic.

BELGRADE

de notre correspondante

A l'issue d'un débat interminable où se sont succédé les principaux opposants à M. Panic, la Chambre des citoyens (138 sièges) a réaffirmé, par 66 voix contre 30 et 7 abstentions, son soutien au gouvernement de la «Yougoslavie». Les trente députés d'extrême droite regroupés dans le Parti radical serbe (SRS) de M. Seselj s'en sont tenus à leur position initiale. Ils accusent M. Panic de *«trahir les intérêts du peuple serbe»* en cédant *«à toutes les volontés de l'étranger»*. Orateur impétueux, Vojslav Seselj a montré clairement qu'il s'opposait aux concessions : *«Nous ne céderons ni les Krajinas serbes* (territoires de Croatie et de Bosnie revendiqués et occupés par les Serbes pour y créer un Etat indépendant), *ni le Sandjak* [enclave musulmane de la Serbie], *ni le Kosovo* (province à majorité albanaise du sud de la Serbie), *ni la Voïvodine* (province du nord de la Serbie), *même si des flots de sang doivent couler.)*.

Bien que critiques à l'égard du premier ministre yougoslave, les députés du Parti socialiste serbe (SPS) de M. Milosevic ont accordé leur soutien à M. Panic *«sous condition»*. Estimant que *«le moment n'était pas venu pour renverser le gouvernement yougoslave»*, le chef du SPS, M. Borisav Jovic, ancien président de l'ex-Yougoslavie lors de son démembrement, a offert une *«dernière chance»* à M. Panic. Sous forme d'ultimatum, il a indiqué que les socialistes renonceraient à la motion de censure si M. Panic *«acceptait et respectait»* leurs suggestions. Le Parti socialiste considère que M. Panic mérite *«un avertissement»*, pour lui rappeler qu'il doit défendre plus fermement *«trois questions d'intérêt vital»* pour le peuple serbe : l'avenir des Serbes de Croatie, le Kosovo et l'économie du pays.

Alors que M. Panic jouit d'un large soutien dans l'opinion publique et que, grâce à l'appui des députés monténégrins, la responsabilité de son gouvernement ne peut pas être remise en cause à la Chambre des Républiques – puisque la Serbie et le Monténégro disposent du même nombre de sièges et que le Parti socialiste serbe n'y est pas majoritaire, – le premier ministre yougoslave a finalement cédé aux menaces de M. Jovic en annonçant avant le vote que son gouvernement *«tiendrait compte des suggestions non seulement des socialistes mais des autres membres du Parlement»*. En cédant à cet ultimatum, M. Panic a montré qu'il était sur la corde raide et que sa marge de manœuvre serait réduite tant que les socialistes au pouvoir en Serbie auront la majorité des sièges à la Chambre des citoyens (75 sur 138) et pourront faire ainsi obstruction à toutes les mesures de son gouvernement.

«Dernier espoir»

Les divergences entre M. Panic et les socialistes serbes laissent présager un conflit ouvert entre l'ambitieux premier ministre yougoslave – décidé à mettre sur la touche *«l'ancienne équipe au pouvoir qui a conduit le pays au désastre»* – et l'inflexible président de Serbie, M. Slobodan Milosevic. Dans son discours devant le Parlement, M. Panic n'a laissé aucun doute sur ses intentions : *«Nous ne devons pas crier victoire* (en dépit des succès remportés à la Conférence de Londres), *nous devons, maintenant plus que jamais, nous employer à éliminer toutes les causes de la crise et de l'application de l'embargo international. Le monde attend cela de nous et nous le ferons.»* Or, dans les chancelleries occidentales, on ne cache pas que l'une des conditions à la levée des sanctions contre la Serbie et le Monténégro reste le départ de M. Milosevic, considéré comme principal responsable de la tragédie yougoslave.

Toutefois, le discours de M. Cosic, président de la Yougoslavie, qui avait dernièrement soutenu le premier ministre et les interventions plutôt tempérées des socialistes serbes laissent supposer un accord tacite, pour le moment, avec M. Milosevic. A une forte majorité, les deux Chambres du Parlement fédéral sont finalement convenues que la délégation yougoslave avait réussi à infléchir la position de la communauté internationale à l'égard de la Yougoslavie et que la mise en œuvre des accords de Londres contribuerait à obtenir la levée des sanctions.

La rue s'est également exprimée vendredi. Près d'un millier de Belgradois se sont rassemblés sur l'esplanade du Parlement fédéral en dépit du décret interdisant tout mouvement de protestation dans la capitale. Ils sont venus soutenir Milan Panic, leur *«dernier espoir»*, *«le seul à pouvoir les sortir du cauchemar qu'ils sont en train de vivre»*, *«le seul qui puisse leur rendre la paix et la démocratie.»*

FLORENCE HARTMANN

L'avion italien qui s'est écrasé en Bosnie aurait été abattu par un tir de roquettes

L'avion italien d'assistance humanitaire qui s'est écrasé jeudi alors qu'il se rendait à Sarajevo (*le Monde* du 5 septembre) a été abattu par un tir de roquettes, ont indiqué, vendredi 4 septembre, des témoins aux enquêteurs des Nations unies qui se sont rendus dans la région (contrôlée par les forces croates et musulmanes) très boisée où se trouve l'épave, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Sarajevo. Selon ces témoins, des roquettes ont été tirées contre l'avion peu avant que ce dernier s'écrase. Les experts ont, pour leur part, déclaré que l'enquête préliminaire montrait que l'avion s'était désintégré avant de toucher le sol.

En outre, des sources sûres à Zagreb, citées par l'AFP, ont confirmé que l'avion italien avait été abattu. *«Il ne s'agit pas d'un accident»*, ont déclaré ces sources, soulignant que l'hypothèse d'une panne technique était désormais exclue mais que les circonstances exactes de la destruction de l'avion restaient à éclaircir. *«Nous ne pouvons pas encore dire qui a tiré, ni avec quoi»*, a-t-on ajouté de mêmes sources.

A Rome, deux membres du gouvernement italien ont également repris l'hypothèse de tirs contre l'appareil. Le ministre du commerce extérieur, M. Claudio Vitalone, a ainsi indiqué qu'il existait *«des éléments qui orientent de manière décisive vers la thèse de l'avion abattu»*, précisant que *«des traces* [sur l'appareil] *laissent supposer que l'avion a été attaqué»*. Il a précisé qu'en l'état de ses informations il pourrait s'agir d'impacts causés par un missile. Le ministre a ajouté que, pour le gouvernement italien, la thèse de *«l'agression»* semblait la plus vraisemblable, la qualifiant de *«geste criminel dirigé contre un équipage engagé dans une opération humanitaire et sans but offensif»*.

«L'avion italien a certainement été abattu», a déclaré le ministre des affaires urbaines, M. Carmelo Conte, mentionnant, lui aussi, l'hypothèse d'un missile. Le bimoteur à hélices de type G-222 s'est écrasé alors qu'il effectuait le 1 023e vol humanitaire du pont aérien à destination de la capitale bosniaque. Parti de Split, il transportait un lot de couvertures. L'aéroport de Sarajevo a, depuis, été fermé.

Le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés à Zagreb, M. Peter Kessler, a précisé que l'appareil italien avait explosé avant de toucher le sol. *«L'épave de l'avion est disséminée sur une zone d'environ 1,5 kilomètre, ce qui indique qu'il y a eu comme une explosion avant l'impact»*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

La Russie menace d'intervenir au Tadjikistan

Suite de la première page

L'opposition, qui a pris le contrôle de la capitale, Douchanbé, a expressément demandé à Moscou de ne pas se mêler du conflit. Une autre version de la même déclaration, publiée elle à Moscou par la présidence russe, ne mentionne pas l'envoi d'un contingent à la frontière tadjiko-afghane, mais pour le reste elle est rédigée en des termes qui rappellent étrangement une autre époque : après avoir noté que *«seul le peuple du Tadjikistan est en droit de déterminer l'avenir de son pays»*, les présidents ajoutent : *«Il ne doit faire de doute pour personne que nous prendrons tous les mesures nécessaires pour apporter assistance au peuple tadjik frère pour la stabilisation de la situation dans le pays, le renforcement de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, et la protection des frontières méridionales de la CEI.»*

Le même jour, les *Izvestia*, le principal quotidien russe, publiaient une interview du président Nabiev, qui a fui au début de la semaine le palais présidentiel envahi par les manifestants. L'ex-premier secrétaire du parti y affirme sa détermination à rester au pouvoir. Il déclare aussi – contre toute évidence – *«contrôler pleinement la situation»* et accuse l'opposition de *«vouloir couper les liens du Tadjikistan avec la CEI»* et instituer un *«état islamiste»*.

M. Nabiev s'affirme aussi disposé à apparaître devant le Parlement et à y *«répondre à toutes les questions»* – mais, sur le terrain, et en particulier au nord et au sud du pays, ses partisans s'emploient, selon diverses sources, à empêcher les députés de se rendre à Douchanbé, où la session convoquée pour vendredi 4 septembre n'a pu se tenir faute de quorum. L'opposition «démocratique» – qui en mai dernier était parvenue à déposséder M. Nabiev d'une bonne partie de ses pouvoirs et à prendre le contrôle de divers ministères – espère pourtant toujours obtenir une destitution légale du président, faute de pouvoir arracher sa démission.

Mais cette entreprise pourrait s'avérer impossible s'il apparaît que M. Nabiev bénéficie de l'appui ouvert de la Russie, en plus de la protection que lui accordent les commandants des diverses garnisons et postes militaires ex-soviétiques entre lesquels il circule apparemment depuis quelques jours.

Une attitude nouvelle

L'envoi d'un «contingent» supplémentaire de forces de la CEI à la frontière tadjiko-afghane pose par ailleurs de nombreuses questions. Cette frontière est certes l'objet d'une très importante contrebande d'armes avec l'Afghanistan – et les risques de contagion de la guerre civile afghane ne sont en effet pas négligeables. Mais déjà un décret signé récemment par M. Boris Eltsine plaçait ces gardes-frontières sous la juridiction de la Russie, une décision qui avait été accueillie avec beaucoup de méfiance par l'opposition tadjike.

Cette fois, il s'agit apparemment de redonner une couverture «internationale», sinon internationaliste, à cette présence militaire. Ces forces supplémentaires pourraient aussi servir à intervenir dans le sud du pays, où des attaques de formations pro-communistes, qui soutiennent M. Nabiev, contre des localités tenues par l'opposition ont déjà fait des centaines de morts, et où de très graves incidents se poursuivent. Selon l'agence Nega, l'une de ces bandes aurait pris en otages ces derniers jours plusieurs dizaines de malades et de médecins de l'hôpital de Kourgan-Tioube, ainsi que cent fidèles en train de prier dans une mosquée.

Les *«mesures extraordinaires»* annoncées sans autre précision par la Russie le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan pour «stabiliser» la situation et venir en aide au *«peuple frère du Tadjikistan»* peuvent donc être présentées comme une mission de paix, confirmant le désir manifesté par la Russie d'apaiser les conflits qui embrasent sa périphérie. Mais elles pourraient tout aussi bien attiser la guerre civile, en encourageant les partisans de M. Nabiev, qui semblaient avoir partie perdue, à entreprendre la reconquête du pouvoir.

Quelle que soit sa traduction dans les faits, la déclaration signée par les quatre présidents témoigne d'une attitude nouvelle, d'une sorte de droit de regard des membres, ou de certains membres, de la CEI sur la situation intérieure des Etats qui le constituent. La déclaration ne mentionne en tout cas aucun «appel» à l'aide venu du Tadjikistan. Le président du présidium du Parlement de Douchanbé, M. Heidar Eskanderov, a d'ailleurs dénoncé l'attitude des «quatre» : *«Le peuple tadjik doit résoudre seul ses difficultés (...). «Nous avons des conventions avec les pays voisins, les armées ne peuvent intervenir dans un pays sans que son peuple en fasse la demande expresse.»*

JAN KRAUZE

L'ONU lance un appel de fonds pour les victimes de la guerre

Les Nations unies ont lancé, vendredi 4 septembre, un appel de fonds pour 434 millions de dollars destinés à aider les 2,7 millions de personnes touchées par la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie à passer l'hiver. Présentant cet appel à Genève, Mme Sadako Ogata, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a souligné la volonté du HCR de poursuivre son aide à la veille d'un hiver qui s'annonce particulièrement dramatique pour les 1,9 million de personnes déplacées et les quelque 500 000 réfugiés, plus les habitants des villes assiégées.

Près de la moitié de ces victimes de la guerre sont des enfants, 30 % des femmes et environ 10 % des personnes âgées ou handicapées, notent les experts de l'ONU. L'UNICEF a, de son côté, fait savoir que ses besoins, dans le cadre de l'appel lancé vendredi, se montaient à 42,5 millions de dollars. – *(AFP.)*

□ **Manifestation à Téhéran en faveur des Musulmans de Bosnie.** – Quelques centaines de milliers de personnes ont participé, vendredi 4 septembre, à Téhéran à une grande manifestation – assortie d'une collecte – organisée par le régime iranien pour soutenir *«le peuple musulman de Bosnie-Herzégovine»* et pourfendre *«les Serbes meurtriers»* et *«les Occidentaux»* qui les soutiennent. – *(AFP.)*

Scènes de débâcle autour de Gorazde

Les forces musulmanes de Bosnie ont enregistré un succès notable en desserrant l'étau serbe autour de Gorazde (50 kilomètres au sud-est de Sarajevo), mais sans pouvoir mettre fin au siège imposé depuis trois mois aux 35 000 habitants de la ville. Des journalistes accompagnant *un convoi de l'ONU qui acheminait* 60 tonnes de vivres et de médicaments à Gorazde ont pu constater que les Serbes avaient dû reculer de plusieurs kilomètres dans les collines qui surplombent la ville au nord. *«Le siège n'a pas été brisé*, a déclaré le *maire de Gorazde*, M. Kemal Kuljuh, *mais nous les* [les Serbes] *avons repoussés et la pression est moins forte.»* La version serbe officielle des événements – qui veut que les forces serbes se *soient volontairement repliées en* vertu des accords conclus à la conférence de Londres – n'est pas corroborée par la situation sur le terrain.

Sur des kilomètres de piste montagneuse, la présence de casques ou d'uniformes abandonnés et de cadavres en putréfaction témoigne d'une déroute plutôt que d'un retrait ordonné. Un char serbe T-55 retourné, des caisses de munitions vides, des masques à gaz et des caisses d'obus de mortier gisaient sur le chemin d'une importante position serbe à présent occupée par des Musulmans bosniaques, qui disent l'avoir prise lundi.

Entre les dernières positions serbes et la ville s'étend un no man's land de collines boisées, jonché de voitures et de camions détruits. Des tireurs postés dans les arbres ouvrent le feu à travers *les feuillages en direction des vallées*.

On notait aussi des traces de retraite précipitée, sans doute laissées par des civils serbes – vêtements, chaussures, sacs. Les habitations qu'ils occupaient sur les pentes dominées par des positions serbes étaient *désertes, sans toit et calcinées.* Des villageois entraient et sortaient hâtivement de maisons abandonnées avec meubles et matelas, d'autres emmenaient des troupeaux à l'écart. Lorsque le convoi a repris la route de Sarajevo, plusieurs foyers serbes avaient été incendiés. Vêtements et autres effets personnels semblaient avoir été lancés par les fenêtres. – *(Reuter.)*

BULGARIE : condamné à sept ans de prison

M. Jivkov ne reconnaît que «le verdict de l'Histoire»

L'ancien dirigeant communiste bulgare, M. Todor Jivkov, condamné, vendredi 4 septembre, au terme d'un procès de dix-huit mois, à sept ans d'emprisonnement pour détournement de fonds publics et abus de pouvoir, s'est élevé contre cette condamnation en affirmant qu'il ne reconnaissait *«que le verdict de l'Histoire»*.

«Ce verdict est dirigé contre le peuple bulgare, qui doit se sentir compromis, a-t-il déclaré à l'AFP. *Une telle accusation ne peut pas être formulée contre un chef d'Etat. J'ai gouverné le pays pendant trois décennies. Je n'ai pas peur de la prison, je n'ai peur de rien. N'importe quel chef d'Etat au monde pourrait être condamné et emprisonné»* sur la base d'une accusation pareille.

A l'agence Reuter, il a assuré que le procès avait été *«fabriqué»*. Condamné à rembourser les fonds détournés, il a affirmé qu'il en était incapable : *«Vous le savez bien, je n'ai pas le moindre lev.»* Jugé en même temps que lui, l'ancien bras droit de M. Jivkov, M. Milko Balev, a été condamné à deux ans d'emprisonnement pour *fraude*.

M. Jivkov, qui est âgé de quatre-vingt-un ans, a accueilli le verdict de la Cour suprême calmement – le procureur avait réclamé dix ans de prison – alors que, quelques minutes plus tôt, il prédisait son acquittement devant la presse. Ses avocats ont indiqué qu'ils avaient l'intention de faire appel, et M. Todor Jivkov a d'ailleurs regagné la villa de sa petite-fille, où il vit depuis deux ans, à l'issue du procès.

L'ancien chef du Parti communiste et de l'Etat bulgares, renversé en novembre 1989 par une révolution de palais, est encore sous le coup de deux autres accusations : l'une d'incitation à *la discrimination* raciale (pour la campagne d'assimilation forcée de la minorité turque dans les années 80), l'autre de transfert illégal de quelque neuf millions de dollars, de 1959 à 1987, sur un compte en banque moscovite destiné à subventionner les partis communistes occidentaux. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **TCHECOSLOVAQUIE : amélioration de l'état de santé de M. Dubcek.** – L'état de santé de M. Alexandre Dubcek, l'ancien leader du *«printemps de Prague»*, victime d'un grave accident de voiture mardi 1er septembre, s'est légèrement amélioré, ont indiqué vendredi ses médecins. M. Dubcek, soixante et onze ans, a repris connaissance, mercredi, après une opération d'une fracture ouverte des vertèbres lombaires. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

MAROC : malgré les consignes de boycottage de l'opposition

La révision constitutionnelle a été approuvée à une écrasante majorité

Les Marocains ont approuvé, vendredi 4 septembre, à une écrasante majorité – 99,98 % des suffrages exprimés, – la révision constitutionnelle soumise à référendum, selon les résultats officiels quasi définitifs.

Le ministre de l'intérieur s'est félicité de cet *« excellent »* résultat, jugeant que la population avait *« fort bien entendu et compris »* l'appel de Hassan II à voter « oui ». M. Driss Basri a souligné que, malgré l'appel au boycottage lancé par les deux principaux partis d'opposition, le taux de participation avait atteint 97,4 %.

C'est ainsi que, dans plusieurs villes du Sahara occidental où l'ONU doit, en principe, organiser un référendum d'autodétermination, le « oui » a recueilli 100 % des voix. *« Les résultats du référendum ne nous surprennent pas,* a déclaré M. Mohamed Elyazghi, *membre du bureau politique de* l'Union socialiste des forces populaires (USFP). *Les chiffres dépassant les 99 % sont courants dans les pays non démocratiques. »*

Le Maroc a-t-il désormais revêtu un habit constitutionnel *« que, seuls, portent les pays développés »*, comme le soutient Hassan II ? Bien vite dit : il faudrait encore plus d'un essayage et beaucoup d'autres coups de ciseaux avant que ce costume soit conforme aux canons de *la mode occidentale.*

Non pas que le souverain chérifien ait été mauvais tailleur. Les *retouches qui, à son initiative, ont* été apportées à la Constitution de 1972 vont dans le bon sens, celui *« d'un meilleur équilibre entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif »*. Mais, cet exercice a, très vite, trouvé ses limites, puisque les prérogatives royales demeurent en l'état. Pas davantage demain qu'hier, Hassan II entend régner sans gouverner. S'y résignerait-il, l'Islam, à l'en croire, le lui interdirait.

Parler de *« monarchie constitutionnelle »* est un abus de langage, dans la mesure où Hassan II se retranche constamment derrière son titre d'*« Emir des croyants »* pour imposer ses vues. Mais il lui importe de se mettre au diapason des pays occidentaux, notamment européens, auxquels il entend lier le sort du Maroc, d'employer pour cela un vocabulaire qui leur est familier, voire d'instiller quelques gouttes de démocratie dans la machinerie royale. N'a-t-il pas récemment pris à témoin son *« cher peuple »* d'un *« évènement »* – le *référendum – qui, à ses yeux, est à* même de *« nous conférer le passeport pour faire notre entrée sur la scène mondiale »* ?

C'est dire qu'autour de sa réforme constitutionnelle il eût souhaité que se rassemblât la classe politique tout entière. Mal lui en a pris : les deux principaux partis de l'*opposition*, l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires (USFP), se sont finalement ralliées, après d'âpres *débats*, au principe de la « non-participation ». Du coup, cette « dérobade », qui jette une ombre sur ce plébiscite, fait dire dans l'entourage royal *« qu'une fois encore, ces formations ont raté le train de l'Histoire... »*

Les grognards de la base

Habitués, bon an mal an, à suivre la cadence royale sans trop maugréer, les dirigeants de l'opposition – davantage ceux de l'USFP que ceux de l'Istiqlal – étaient tentés de faire sagement campagne pour le « oui » même sans avoir obtenu satisfaction sur les points essentiels d'une *« réforme constitutionnelle en profondeur »* qu'ils appelaient de leurs vœux, à savoir l'élection de tous les députés – et non pas les deux tiers – au suffrage universel direct, la responsabilité du gouvernement devant le seul Parlement *et non pas aussi devant* le souverain, la garantie de l'égalité de l'homme et de la femme.

Mais les grognards de la base – jeunes et syndicalistes – ne l'ont pas voulu ainsi, qui ont contraint leurs chefs à choisir un mauvais compromis, c'est-à-dire la solution boîteuse de la « non-participation ». Non seulement, ils ont jugé trop superficiel le toilettage de la Constitution, mais ils ont refusé de donner crédit au pouvoir de ses bonnes intentions.

Au Maroc plus qu'ailleurs, l'habit ne fait pas le moine. Au royaume des apparences, il y a souvent loin du texte au contexte, de la promulgation de la loi à son application. Les plus déterminés des opposants déplorent, entre autres, le maintien en détention de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération du travail (CDT) et membre du bureau politique de l'USFP, condamné, au mois d'avril dernier, à deux ans de prison ferme pour propos injurieux à l'encontre du gouvernement. Tout comme ils s'inquiètent des fraudes qui, selon eux, ont présidé à la mise à jour des listes électorales, et des violations répétées de la liberté de la presse.

Pour leur part, les médias publics se sont contentés de couvrir, par le son et par l'image, la seule campagne de ceux qui militaient pour le « oui ». S'étant placés *en position de* « *non-participation* », les partis d'opposition n'ont donc pas eu droit à la parole. Ce *qui a permis aux milieux officiels* de répondre assez commodément à ceux qui s'en étonnaient : *« Si ces formations avaient organisé des réunions électorales, nous les aurions évidemment couvertes. »*

Les travaux de couture constitutionnelle auxquels vient de se livrer Hassan II n'auront, en réalité, abouti qu'à un référendum sans grande valeur aussi longtemps que le jeu politique continuera de *se pratiquer à l'ancienne. Et pourtant*, le souverain chérifien n'a-t-il pas reconnu, pour justifier son souci d'épouser son temps, que *« le peuple marocain est, aujourd'hui, un peuple majeur qui peut s'assumer »* ?

JACQUES DE BARRIN

□ **Les journalistes d' Antenne 2 déplorent les conditions de l'entretien accordé par Hassan II à leur chaîne.** – La société des journalistes d'Antenne 2 déplore, dans un communiqué, que *« l'interview fleuve »* de Hassan II, diffusée jeudi 3 septembre par la chaîne publique, ait *« été décidée, réalisée et programmée en dehors de toutes les procédures habituelles en la matière »*. Soulignant qu'*« aucun reportage dans ce journal ne donnait la parole à l'opposition politique marocaine ni ne permettait aux téléspectateurs de connaître avec objectivité l'enjeu du référendum du 4 septembre au Maroc »*, ils refusent d'être associés à *« une opération de promotion politique (...) décidée par les plus hautes autorités d'Antenne 2 et imposée à la rédaction »*.

NIGER : vague de répression dans le Nord

L'armée a interdit à la Croix-Rouge de visiter les prisonniers

L'armée a refusé, vendredi 4 septembre, à une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) l'autorisation de rendre visite aux personnes détenues à Agadès, une des principales villes du Nord, touchée par la répression déclenchée le 27 août par les forces de sécurité, et où tous les *« suspects »* interpellés ont été regroupés.

Selon le correspondant de l'Agence nigérienne de presse (ANP) à Agadès, les autorités militaires ont demandé au CICR de commencer par s'enquérir du sort des quelque quarante *« otages »* détenus par les rebelles du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA). Une fois ces conditions exposées, les militaires ont assuré que toutes les personnes détenues à Agadès *« se portent très bien »*.

Toutes les villes du pays, à l'exception de Niamey, continuent à vivre sous le régime de la loi martiale imposée *de facto* par la troupe. L'initiative des militaires a été saluée, vendredi, par un collectif de neuf partis politiques, qui ont invité l'armée à poursuivre la *« noble mission »* entreprise en vue de démanteler la rébellion touarègue, tout en lui demandant de le faire *« dans le strict respect de l'état de droit »*. Dénonçant *« les nombreux assassinats, agressions armées, vols et pillages perpétrés par des individus se réclamant à tort de la communauté touarègue »*, ce collectif a imputé au *« laxisme »* des autorités de transition *« la transformation progressive de cette situation en pseudo-rébellion »* – qu'ils qualifient de *« terrorisme organisé »* visant à la *« division ethnique »*. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Amnesty International accusée de *« désinformation »*.** – L'Institut sud-africain des relations entre les races (SAIRR), organisme de recherches indépendant et connu pour son impartialité, a accusé, jeudi 3 septembre, plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, dont Amnesty International, de faire *« de la désinformation »* à propos de la violence politique en Afrique du Sud. Le SAIRR estime que ces organisations ont éliminé les informations ne correspondant pas à leurs thèses de départ, qu'elles ont traité comme des faits des informations non vérifiées et qu'elles se sont toujours abstenues d'interroger la partie adverse. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : 70 % des électeurs auraient participé au référendum.** – Selon les estimations du ministère de l'intérieur, rendues publiques dans la soirée du vendredi 4 septembre, le taux de participation au référendum constitutionnel de jeudi se situerait entre 70 % et 75 % des électeurs inscrits. Le déroulement de ce scrutin, boycotté par l'opposition, n'a pas provoqué d'incidents. – *(AFP.)*

□ **ETHIOPIE : nouveau détournement d'avion.** – Les pirates de l'air qui, dans la soirée du vendredi 4 septembre, avaient détourné sur Djibouti un Boeing 727 de la compagnie Ethiopian Airlines, se sont finalement rendus aux autorités djiboutiennes. Ces dernières leur ont donné l'assurance d'obtenir des sauf-conduits pour pouvoir s'exiler. C'est le deuxième détournement d'un appareil d'Ethiopian Airlines en moins de dix jours. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : le général Mabote a été acquitté.** – Le général Sebastiao Mabote, ancien chef d'état-major des forces armées et héros de la guerre d'indépendance, a été acquitté, vendredi 4 septembre, par la Cour suprême, à Maputo, au terme d'un procès de trois semaines. Selon l'accusation, le général Mabote était l'un des « cerveaux » d'un projet de coup d'Etat, en 1991 ; les juges ont estimé que ces accusations ne reposaient sur aucune preuve.

□ **TCHAD : la Ligue des droits de l'homme dénonce le massacre de *« plus de cent cinquante personnes »* par l'armée.** – Dans un rapport publié jeudi 3 septembre à N'Djamena, la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) a accusé l'armée d'avoir massacré *« au bas mot, plus de 150 personnes, dont la plupart sont des civils »*, lors d'un raid de représailles, perpétré à la mi-août, dans la ville de Doba, au sud du Tchad. A la suite de cette opération, qui a fait officiellement vingt-cinq morts en deux jours, le chef d'état major, le lieutenant-colonel Mahamat Ali Abdallah, avait été limogé. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Nouvelles violences xénophobes

Une quarantaine de jeunes gens ont attaqué, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 septembre, à coups de pierres, un foyer de demandeurs d'asile à Eisenhüttenstadt. Deux tentatives d'incendie au cocktail Molotov ont été également signalées dans des localités d'Allemagne orientale. *Dans la partie occidentale de* l'Allemagne, la police a fait état d'un incident à Leverkusen, près de Cologne, où plusieurs cocktails Molotov ont été lancés contre des bâtiments préfabriqués abritant des étrangers.

Le Parti chrétien-démocrate a *réclamé vendredi de sévères sanctions* contre les émeutiers, estimant que les agressions xénophobes sont *« une honte pour le pays »*. La police allemande s'attendait à une nouvelle vague de violences en fin de semaine dans l'ex-RDA.

Les directions régionales de la police de la plupart des Lander d'Allemagne orientale disaint avoir *des « indications » selon lesquelles* des groupes d'extrémistes s'apprêtaient à passer à l'action *pendant le week-end. Au sud de* Berlin, un rassemblement du mouvement d'extrême droite DVU (Union du peuple allemand), annoncé pour samedi, a été interdit par la police. – *(AFP, Reuter.)*

SÉNÉGAL

Les troubles en Casamance inquiètent les organisations humanitaires

Près de cinq jours après les affrontements meurtriers qui ont opposé militaires et maquisards séparatistes en Casamance (sud du Sénégal), des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève) ont fait part de leur vive préoccupation devant la décision des autorités gouvernementales de leur interdire l'accès dans la province. *« On nous accuse de vouloir nous ingérer dans une affaire sénégalo-sénégalaise. Qu'on nous permette au moins d'évaluer le nombre de blessés pour prévoir des médicaments »*, a commenté, vendredi 4 septembre, une employée du CICR.

Par ailleurs, un dirigeant d'une organisation de défense des droits de l'homme a accusé les forces armées de *« cacher à l'opinion publique le carnage sans précédent dont elles ont été les auteurs sur de présumés séparatistes »*. Selon ce responsable, qui a requis l'anonymat, *« on ne peut excuser l'utilisation d'armes lourdes – fût-ce contre des indépendantistes »*. Les affrontements du 1er septembre ont fait, officiellement, cinquante-deux morts et près de soixante-dix blessés. – *(Reuter.)*

SOMALIE

La troïka de la CEE à Mogadiscio

« Nous avons tous été trop lents », a estimé, vendredi 4 septembre, à l'issue d'une visite de la troïka de la CEE dans les quartiers dévastés de Mogadiscio, le secrétaire au Foreign office, M. Douglas Hurd. Le chef de la diplomatie britannique a expliqué la réaction tardive de la communauté internationale face à la tragédie somalienne, en évoquant la guerre des clans – dont l'ampleur et les conséquences ont été, selon lui, dramatiquement sous-estimées. *« Il est plus facile d'intervenir lors d'une catastrophe naturelle »*, a sobrement résumé M. Hurd, dont le pays préside actuellement la Communauté européenne.

Les Etats-Unis, qui contribuent de manière importante aux efforts *humanitaires en Somalie*, ont annoncé, vendredi, qu'ils verseraient une contribution supplémentaire de 10 millions de dollars au Comité international de la Croix-Rouge (CICR, Genève), ce qui porte à plus de 100 millions de dollars le total de l'aide américaine depuis le début de la crise somalienne, que Washington fait remonter à 1991, date du renversement de l'ex-président Syiad Barre. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Pause dans les négociations israélo-arabes

Premiers pas d'une détente entre Damas et Jérusalem

Les négociations israélo-arabes se suivent, mais ne se ressemblent pas. Suspendue jusqu'au lundi 14 septembre en raison de plusieurs fêtes religieuses, la sixième série d'entretiens qui, pendant deux semaines, a eu Washington pour cadre n'a, semble-t-il, paru vaine ni à ceux qui y ont participé, ni à ceux qui se sont tenus en arrière de la scène. Il est vrai que la présence, autour du tapis vert, d'une nouvelle équipe de négociateurs israéliens, après l'arrivée au pouvoir des travaillistes, n'est pas étrangère à ce changement de climat.

C'est avec la Syrie – bien davantage qu'avec ses autres interlocuteurs arabes – qu'Israël a réussi à jeter les bases d'un possible dialogue. Il est vrai qu'entre Damas et Jérusalem les relations étaient à ce point exécrables que le moindre petit geste de détente prend, très vite, les proportions d'une ouverture diplomatique.

« Nous avons eu des discussions sérieuses avec la Syrie et une amélioration s'est produite, même s'il n'est pas possible de parler de percée », a reconnu, vendredi, dans un entretien accordé à la télévision locale, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin. A ses yeux, ces *« progrès »* ont été réalisés grâce au changement de la position d'Israël, qui a déclaré les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU applicables *« sur tous les fronts »*, y compris sur le plateau du Golan, conquis par Jérusalem en 1967 et annexé par lui en 1981.

De son côté, le chef de la délégation syrienne, M. Mouaffak Allaf, a indiqué que le document écrit remis à ses interlocuteurs *israéliens « pose comme condition »* que *« les arrangements de sécurité, en vertu de la résolution 242, doivent être réciproques et ne doivent pas porter atteinte à la souveraineté ou à l'intégrité territoriale »* d'aucune des parties. Si M. Rabin a récemment laissé entendre que son pays *« ne s'accrocherait pas à chaque centimètre carré »* du Golan, laissant ainsi la porte ouverte à un retrait partiel, M. Allaf a répété que Damas ne renoncerait *« pas à un pouce »* de ce plateau. Tout en cherchant ainsi à tempérer l'optimisme ambiant, le négociateur syrien a, néanmoins, évoqué l'éventualité d'une *« paix »* avec Jérusalem, même si, à ses yeux, elle ne doit pas forcément aboutir à une normalisation des relations entre les deux pays. En outre, il a appuyé sur le fait que le document écrit remis à ses vis-à-vis israéliens ne contient pas le terme de *« traité »* mais celui *« d'accord »*, et insisté sur la *« globalité »* d'un règlement israélo-arabe.

M. Rabin, qui, dans un entretien accordé au quotidien *Yediot Aharonot*, s'est dit prêt à rencontrer le président syrien Hafez El Assad *« n'importe où et n'importe quand »*, s'est félicité d'avoir réussi à *« surprendre favorablement »* Damas et à *« détendre l'atmosphère »*. Affirmer qu'il *« ne dévoilerait pas le prix que nous sommes prêts à payer pour obtenir une paix totale avec la Syrie »*, c'est déjà annoncer très clairement que Jérusalem n'est pas au bout de ses concessions.

« Une grave erreur »

Le chef de la diplomatie israélienne s'est employé à mettre les points sur les « i ». *« Notre politique a changé*, a souligné, à la radio nationale, M. Shimon Perès. *Et ceux qui pensent que nous pouvons obtenir la paix et conserver tout ce qui est actuellement sous notre contrôle commettent une grave erreur. »* Il a toutefois rappelé qu'il n'était pas question de céder sur la ville de Jérusalem et a averti les Palestiniens que *« toute tentative pour transformer l'autonomie en indépendance échouera »*.

La presse officielle syrienne a beau dénoncer l'*« entêtement »* et les *« manœuvres »* de Jérusalem et en conclure *« qu'aucun progrès »* n'a été réalisé, les Etats-Unis, par la voix de M. Lawrence Eagleburger, secrétaire d'Etat par interim, n'en ont pas moins salué l'attitude de Damas, jugeant, dans sa position, *« un progrès important qui devait être applaudi et encouragé »*.

J. de B.

□ **M. Shimon Pérès se rendra prochainement en France.** – Le ministre israélien des affaires étrangères *fera une visite officielle* en France du 9 au 11 septembre, a annoncé, vendredi 4 septembre, un porte-parole du Quai d'Orsay. M. Shimon Pérès aura notamment des entretiens avec MM. Pierre Bérégovoy, Roland Dumas et Pierre Joxe. Il sera reçu à déjeuner par le président de la République. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Rabin en Allemagne.** – Le premier ministre israélien fera une visite officielle en Allemagne, *du 14 au 16 septembre*, au cours de laquelle il sera reçu par le chancelier Helmut Kohl, a annoncé vendredi 4 septembre un porte-parole du gouvernement allemand. M. Itzhak Rabin se rendra aussi à Berlin, où il aura des entretiens avec le bourgmestre et la présidente du Bundestag. – *(Reuter.)*

Souvenirs britanniques de la guerre du Golfe

La chasse aux Scud dans le désert irakien

Le général Sir Peter de la Billière, *qui commandait les* forces britanniques pendant la guerre du Golfe, raconte dans un livre, *Storm Command, a Personnal Account of the Gulf War*, dont des extraits ont été publiés samedi 5 septembre par le *Daily Telegraph*, comment des commandos d'élite s'étaient introduits derrière *les lignes irakiennes et* donne des détails inédits sur le rôle du Special Air Service (SAS).

Des équipes du SAS se sont enfoncées dans le désert avec des Land Rover et des motos, spécialement *modifiées pour rechercher* les missiles Scud irakiens qui menaçaient l'Arabie *saoudite et Israël. Ces* patrouilles devaient les localiser, puis prévenir l'aviation, qui avait pour mission de les bombarder.

Mais les avions alliés mettaient souvent jusqu'à cinquante minutes pour arriver *sur place, délai parfois suffi*sant pour que les missiles tractés aient disparu. *« En conséquence, les patrouilles ont de plus en plus pris les choses en main et, plutôt que de voir un Scud s'échapper, ont attaqué avec leurs propres missiles anti-chars Milan »*, rapporte le général de la Billière. – *(Reuter.)*

LIBAN : la fin des opérations électorales

Intégristes et notables s'affrontent dans le sud du pays

BEYROUTH

de notre correspondant

Les élections législatives auront finalement été menées à leur terme. Si les promoteurs du boycottage, et ceux qui s'y sont ralliés, ont pu croire à un report du scrutin, ils ne se faisaient plus d'illusions à la veille de la troisième et dernière journée électorale, organisée, dimanche 6 septembre, dans le sud du pays. La grève de trois jours qui a eu lieu dans l'ex-réduit chrétien et dans la bande frontalière contrôlée par Israël, n'a été qu'une sorte de baroud d'honneur.

Le sud du pays, où sont inscrits 550 000 électeurs, forme une circonscription *unique dans laquelle* sont en jeu 23 sièges pour 131 candidats en lice. Deux listes *s'affrontent : l'une dont le noyau* est constitué des deux mouvements chiites rivaux, Amal et *Hezbollah, ayant à sa tête* M. Nabih Berri ; l'autre, qui repose sur une alliance de notables, *dont le chef de file* est M. Kamel el Assaad.

Le chef de l'armée du Liban sud (ALS), inféodée à Israël, le général Lahd, a annoncé qu'il ne se livrerait à aucune opération militaire. On espère donc, à Beyrouth, que le scrutin pourra se dérouler sans incidents. La sécurité sera assurée par l'armée dans la majeure partie de la région. Mais dans la zone où sont déployées les forces de l'ONU, seule la gendarmerie libanaise sera présente pour éviter des complications avec Israël, *l'ONU* se contentant de lui fournir une aide logistique.

L. G.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le nombre officiel de «pauvres» a augmenté de plus de 2 % en un an

WASHINGTON

de notre correspondant

Une double série de statistiques est venue nourrir l'inquiétude du camp républicain à quelques semaines du scrutin présidentiel du *3 novembre* : la pauvreté augmente, et le niveau de l'emploi reste inquiétant.

A en croire les statistiques du département du commerce, *le nombre* d'Américains vivant dans la «pauvreté», telle que la définissent *les critères officiels*, a crû de plus de 2 % de 1990 à 1991, pour atteindre le chiffre de 35,7 *millions (14,2 %).* Avec respectivement des taux de pauvreté de 32,7 % et 28,7 %, les communautés noire et hispanique sont plus touchées que la moyenne nationale. Les *prévisions pour 1992* projettent les mêmes tendances à l'augmentation de la pauvreté aux Etats-Unis, du fait de la faiblesse de l'activité économique. Ces chiffres *sont inférieurs aux taux de pauvreté* enregistrés lors de la récession de 1981-1982 (15,2 % pour la moyenne nationale) . ou au début des années 60.

Le seuil de pauvreté officiel est situé au-dessous d'un revenu annuel de 14 000 dollars pour une famille de quatre personnes (dont deux enfants). Nombre d'économistes cri*tiquent le mode de calcul* du revenu concerné, qui ne prend en compte aucune aide publique (alimentaire, médicale ou au logement), pas plus qu'il n'intègre d'éventuelles ressources *non salariales.*

Affichés à la «une» de la presse, les chiffres sur l'évolution de la pauvreté ont alimenté l'offensive du *candidat démocrate, M. Bill Clinton*, contre la politique économique de M. George Bush. Ils n'auront *été* que légèrement compensés par une autre batterie de statistiques indiquant une petite diminution du chômage au mois d'août : il est *passé de 7,8 à 7,6 % de la population* active. C'est un progrès qui est surtout dû aux programmes de stages d'été, puisque, dans le même temps, l'industrie et le secteur des services n'ont cessé de continuer à licencier (167 000 emplois suppri*més en août).*

ALAIN FRACHON

□ **ARGENTINE : un cimetière juif profané à Mar-del-Plata.** – Une trentaine de tombes ont été profanées, jeudi 3 septembre, dans le cimetière juif de Mar-del-Plata, à 400 km au sud de Buenos-Aires, a annoncé vendredi la Délégation des associations *israélites* argentines (DAIA). Des croix gammées ont été peintes sur *dix tombes et des pierres tombales* ont été renversées. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : un haut fonctionnaire anti-drogue démis de ses fonctions.** – Le directeur des douanes du Panama et haut fonctionnaire anti-drogue du gouvernement du président Guil*lermo Endara, M.* Rodrigo Arosemena, a été démis de ses fonctions *pour corruption et abus d'autorité*, a annoncé, vendredi 4 septembre, le procureur général Rogelio Cruz. – *(AFP.)*

Août meurtrier à Los Angeles

Suite de la première page

La police de Los Angeles craignait qu'après un moment de solidarité célébré par des «barbecue de l'ami*tié» qui ont réuni* jusqu'à trois cents membres des bandes, les jeunes, dont le principe vestimentaire est de tout porter à l'envers, jusqu'à la casquette, ne se retournent contre les forces de l'ordre. *Le nombre de meurtres liés à* la guerre des rues et des quartiers a bel et bien baissé à South Central. Aucun meurtre *lié* aux gangs noirs n'a été répertorié depuis trois mois à Jordan Downs et Imperial Courts, un des quartiers de Watts où personne n'osait sortir après la tombée de la nuit.

Pour toute la ville de Los Angeles, *le LAPD (Los Angeles Police Department)* ne recense que huit meurtres liés aux gangs noirs depuis l'accord, contre soixante-trois l'an dernier au cours de la même période. Les asso*ciations comme celle de l'ancien* joueur de football Jim Brown ont contribué à répandre l'idée qu'après *la flambée* des émeutes de Los Angeles la communauté noire, menacée par les Latinos, les Coréens, les Blancs, ne devait plus s'autodétruire. Les plus optimistes espèrent que le cessez-le-feu s'étendra aux gangs de la ville qui, selon la LAPD, seraient un millier environ (y compris les gangs latinos et asiatiques) et comprendraient quelque 150 000 membres.

L'accord entre les bandes intervient au moment où les Noirs doi*vent plus que jamais lutter* pour leur survie économique : 4 500 entreprises au total ont été détruites durant les émeutes. Il ne se passe pas de semaine sans que les maçons *noirs* ou mexicains ne se disputent les chantiers de la reconstruction . Les Noirs ont dû boycotter l'association «Reconstruire Los Angeles» qui coordonne les travaux avant d'y être représentés équitablement.

Au niveau politique, les *tensions* raciales se sont exacerbées après un affrontement verbal à l'hôtel de ville : l'un des plus anciens conseiller municipaux, M. Bernardi, a interpellé le leader noir Mark Ridley Thomas, le qualifiant de *«frisé»*. Il a plus tard présenté ses excuses en affirmant qu'il avait l'habitude d'appeler tout le monde *«frisé»*. Une autre affaire a provoqué un scandale. L'un des rares juges noirs des affaires criminelles de Los Angeles, M. Roosevelt *Dorn, a été dessaisi de l'affaire* Reginald Denny, le Blanc frappé par trois Noirs devant plusieurs caméras vidéo au début des émeutes du 29 avril. *«C'est une claque au visage de la communauté afro-américaine»*, a commenté avec colère M. Dorn devant une assemblée de la très influente congrégation méthodiste noire FAME.

Un sondage effectué avant et après les émeutes et rapporté par le *Los Angeles Times* le 3 septembre montrait *«la croissance forte et générale chez les Noirs du sentiment d'exclusion des institutions sociales américaines»*. Les bénéficiaires de l'Etat-providence savent qu'après le vote épique du budget 1992-1993 de la Californie, leur allocation va diminuer de 15 % et que les «bons de nourriture» seront plus difficiles à obtenir. Loin de défaire le pacte entre les gangs, ces événements vécus comme autant d' *«agressions envers la communauté»* semblent renforcer la volonté de continuer la trêve.

Les enterrements, eux aussi, sont méconnaissables : ce ne sont plus les grands-messes à la *mémoire des martyrs* de la guerre des rues comme celui de «Cadillac Jim», un gangster tué peu avant l'accord et pour qui une collecte avait permis de louer six limousines et d'acheter des couronnes de fleurs aux couleurs des gangs. Plus de deux cents personnes y assistaient, portant le ruban bleu des «Crips». A l'inverse, les obsèques d'Anita Robertson, *tuée le 31 juillet* après avoir refusé de donner son porte-monnaie, a été suivi de longues veillées silencieuses qui se répètent maintenant chaque semaine, comme un *rite.*

La police, toujours aussi impopulaire, *préfère se tenir* à l'écart de ces réunions où se retrouvent parfois plusieurs centaines de Noirs qui demandent l'arrêt des tueries. Les policiers craignent aussi de briser une paix fragile en *déclarant par exemple* qu'ils n'y croient pas. Les leaders de la communauté hispanique ont tenté de faire accepter un cessez-le-feu similaire par les cinq cents bandes de l'est de Los Angeles. Les Noirs se réfèrent aux *figures de Malcolm X*, sur qui un film doit sortir le 20 novembre, ou du pasteur King. Les Latinos invoquent, outre Emiliano Zapata et Pancho Villa, la *«fierté brune»*, ou *la grandeur de la «raza»*, qui ne sont pas toujours très mobilisatrices, surtout pour appeler à la paix . Le manque de cohésion d'une communauté latino moins homogène, *avec la présence de* Mexicains, de Guatémaltèques et de Salvadoriens, ne semble pas pour le moment permettre le respect d'un armistice.

Au contraire, le nombre de meurtres liés aux gangs latinos dans le *Barrio, le ghetto hispanique, connaît* une forte croissance. Ces dernières semaines, les frictions entre gangs n'ont jamais fait autant de morts. Le meurtre pour 20 dollars d'un mar*chand de glaces ambulant mexicain*, une profession qui par tradition est celle de tout nouvel immigrant, a créé un choc...

RÉGIS NAVARRE

Le Pentagone lance son programme de missiles Super-Patriot

Le Pentagone a choisi un consortium d'entreprises américaines conduit par le groupe Lockheed pour la mise au point d'un nouveau système *anti-missiles* qui doit s'intégrer au dispositif GPALS (programme de protection contre des frappes nucléaires limitées). Ce contrat de développement est d'un montant de 689 millions de dollars (l'équivalent de 3,4 milliards de francs) et porte sur *le projet* THAAD (Theater high altitude area defense), autrement baptisé Super-Patriot.

Ce missile, pour l'étude duquel McDonnell-Douglas et Sparta étaient aussi en compétition, est un intercepteur susceptible de s'en prendre à des missiles balistiques à longue portée.

Le programme GPALS est une nouvelle version du projet IDS de bouclier spatial antimissiles, que M. Ronald Reagan avait lancé en *1983 du temps où il était président* des Etats-Unis. L'armée de terre américaine, qui a lancé le projet de missile THAAD pour la défense anti-missiles balistiques tactiques, ne dispose à ce jour que de batteries Patriot et Hawk, plus axée vers la *lutte anti-aérienne ou anti-missiles* rudimentaires.

ASIE

LOIN DES CAPITALES

La «sécheresse des épouses» à Okuramura



OKURAMURA

de notre envoyé spécial

GLORIA parle japonais avec l'accent chantant de son pays : les Philippines. *Elle vit depuis six ans dans le* village de Shio, au nord de la préfecture de Yamagata, l'une de ces régions longtemps reculées du «Japon de l'envers» (*ura nippon*) opposé à la côte pacifique. Aux alentours de la grande maison, d'où fusent les cris des enfants, s'étendent les rizières. Au loin, on *distingue dans la brume de chaleur de l'été* le sommet enneigé du mont sacré Gassan.

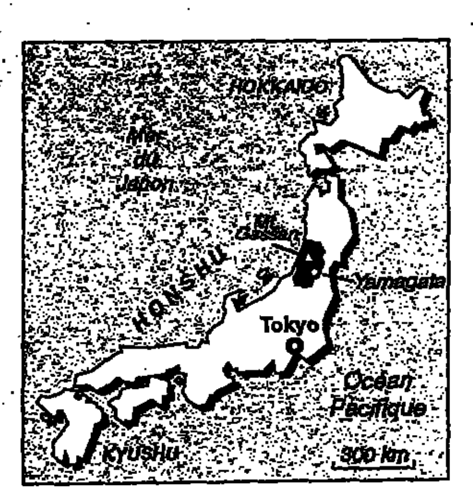
Chaleureuse, Gloria *ne cache pas que si elle* a quitté sa province natale de Cavite, c'était d'abord *«a question of money»* (une question d'argent), poursuivant la conversation dans cet anglais acidulé propre aux Philippins. Orpheline à douze ans, élevée par ses grands-parents, elle était serveuse dans un café lorsqu'un beau jour la rumeur courut que des Japonais étaient arrivés au village pour chercher des épouses. *«Les Japonais ont mauvaise réputation et, j'ai pensé qu'il s'agissait de yakuza* (gangsters). *En fait, c'était un groupe de fonctionnaires de la mairie d'Okuramura. On a parlé. D'autres filles étaient avec moi. Quelques semaines plus tard, les futurs maris sont venus. Nous avons sympathisé et j'ai décidé de partir.»*

C'est la *«sécheresse des épouses»*, dit-on *ici*. Les campagnes japonaises se dépeuplent et les jeunes paysans ne trouvent plus à se marier. Aussi certaines municipalités ont-elles initié les *«mariages internationaux»* avec des Philippines, des Coréennes ou des Chinoises *du continent.* Elles *«recrutent»* les candidates par le biais d'associations d'amitié, puis envoient quelqu'un sur place examiner les dossiers. Les agences matrimoniales qui ont fleuri avec la flambée du yen se sont avérées rapidement des entreprises *aux activités douteuses*, et les municipalités préfèrent agir *directement*. D'autant plus qu'aux Philippines le gouvernement a interdit ces agences, qui servaient de couverture à d'autres finalités que de «justes noces».

«Les meilleurs amants»

Cruelle rançon de l'histoire pour ces régions du nord du Honshu (Tohoku) où, encore dans les années 30 à la suite de disettes, les paysans *devaient vendre leurs filles* aux «marchands de femmes» arpentant les campagnes *pour alimenter* les quartiers de prostitution des villes. Aujourd'hui, les Japonaises ne veulent plus se marier avec des paysans et désertent les villages : les jeunes hommes se retrouvent seuls. Les *«mariages internationaux»* unissent souvent deux désarrois : celui de paysans esseulés d'un pays riche et celui de filles en quête d'avenir d'un pays pauvre, dont les hommes partent à l'étranger pour «faire» du dollar ou du yen.

Certaines Philippines sont arrivées au Japon pour travailler dans les bars. Quelques-unes, rares, ont eu la chance de bifurquer et se sont mariées sur place. C'est le cas de Cecilia, rencontrée dans un hameau perdu : elle avait commencé dans un *«topless»* de Mabini, quartier chaud de Manille, puis travaillé dans un bar à Tanegashima (île du sud du Kyushu) et enfin à Kagoshima, où elle a rencontré son mari, qui tient un bistrot à la campagne. Ce jour-là, Cecilia portait une casquette sur laquelle on pouvait lire *«Farmers are best lovers»* (les paysans sont les meilleurs amants). Un zeste de Mabini au fin fond de la province nippone.



Dans la région de Yamagata, on compte trois cents couples mixtes. C'est le maire *d'Asahimura qui, il y a une dizaine d'années*, a eu l'idée d'aller chercher à l'étranger des filles à marier. Le sagace Tomiso Kobayashi raconte qu'il a tiré de son expérience de la guerre sur le *«front du sud»* (Asie du Sud-Est) le sentiment que *«les populations n'y sont pas très différentes des Japonais : les manières de vivre sont similaires et tous ont le riz pour aliment principal. On peut donc sympathiser. Mais ce ne fut pas facile de persuader le conseil municipal, de faire admettre que les temps ont changé et que les Japonais ne doivent pas forcément épouser des Japonaises».*

Depuis 1986, une douzaine d'Asiatiques, dont neuf Philippines de la région de Bataan (célèbre pour la bataille acharnée que s'y livrèrent Américains et Japonais), sont venues se marier à Asahimura. La municipalité a créé pour elles une école de langue et de cuisine et organisé dans le bourg voisin un *service religieux catholique. «Les enfants ne sont pas baptisés et cela est triste*, confie, un peu amère, l'une des Philippines du village. *Mais mon mari ne veut pas. Moi pourtant, j'entretiens l'autel des ancêtres.»*

Selon M. Kobayashi, il n'existe aucune discrimination de la part de la population locale : *«L'adaptation est néanmoins souvent difficile. Il faut beaucoup d'endurance de part et d'autre. (...) Au début, on avait essayé de faire venir des filles à marier de la ville. Mais l'expérience fut négative : non que nos jeunes soient plus maladroits que d'autres avec les femmes, mais simplement parce que celles-ci ne voulaient à aucun prix habiter à la campagne»*, raconte M. Shigeya Mori, responsable du service de planification d'Okuramura. Aussi à partir de 1986 est-il allé aux Philippines pour y trouver des femmes. Dix d'entre elles habitent désormais à Okuramura.

Réunies autour de la table basse de cette vieille ferme de Masudama, un hameau des environs qui se dépeuple rapidement, les quatre fortes paysannes, toutes grands-mères, *ont leur franc-parler*. La *question* suspend néanmoins momentanément leur volubilité : que pensent-elles du mariage d'un fils avec une Philippine ? Silence. Des têtes s'inclinent, des regards s'échangent. *«Pourquoi pas (...). C'est mieux avec une fille d'ici. Mais c'est encore pire de rester sans femme. Alors...»*

A Okuramura, on parle des Philippines avec affection. On plaisante sur leur japonais *«plus pur»* (c'est-à-dire non dialectal), *on loue* un *«enthousiasme souvent perdu par les jeunes Japonaises»*. Il y a aussi des phénomènes de rejet, des incompatibilités et des drames. Mais, à en croire Gloria, la plupart des mariages tiennent.

«Quand j'ai vu la neige pour la première fois, je sautais de joie, mais avec la neige est arrivé le froid.» Le froid pénétrant de ces villages couverts de plusieurs mètres de neige pendant le long hiver, les bains trop chauds *pour ceux qui n'y ont pas été habitués depuis* l'enfance, le poisson cru et les relations avec la belle-mère ou le mari avec qui on converse, au départ, à l'aide d'un dictionnaire : *«Il faut tenir et ne pas se faire d'illusion : c'est ce que j'écris aux copines qui veulent venir. Le Japon n'est pas le pactole. On y travaille dur :* work, work, work. *Mais je peux envoyer de l'argent pour la scolarité de mes frères et sœurs.»*

Gloria ne regrette rien. Heureuse ? *«Oui, la vie en a décidé ainsi.»* Une acceptation du cours des choses dans lequel semble sonner en écho le *«shikataganai»* (on n'y peut rien) des Japonais.

PHILIPPE PONS

DIPLOMATIE

A Djakarta

Les non-alignés s'opposent sur la conception des droits de l'homme

Le dixième sommet des non-alignés devait s'achever, dimanche 6 septembre, à Djakarta. L'Indonésie assumera pour les trois prochaines années la présidence du *mouvement. Un accord se dessinait*, vendredi 4 septembre, parmi les 108 Etats membres, en faveur de la création d'un *«mécanisme intergouvernemental»* permanent pour traiter de la dette exérieure. Les non-alignés sont favorables à une remise de leur dette aux Etats les plus pauvres, et à des facilités de paiement pour les autres. Les participants ont également demandé une réorganisation de l'ONU dans un sens plus favorable au *tiers-monde. Ils ont aussi* souhaité que des troupes soient envoyés en Somalie sous l'égide de l'ONU.

Les non-alignés sont, en revanche, divisés sur l'attitude à observer à propos de l'ex-Yougoslavie : les Etats musulmans, plus que d'autres, mettent en cause la responsabilité des Serbes dans la situation en Bosnie-Herzégovine. Un sérieux différend s'est également élevé sur la conception des droits de l'homme. Les pays d'Amérique latine en ont défendu une approche «universaliste», alors que les Asiatiques ont, en général, plaidé pour le droit de chaque Etat à les définir selon la culture sociale dominante – qui, chez eux, met aussi fortement l'accent sur les devoirs de l'individu *envers la société.*

Enfin, nous indique notre envoyé spécial à *Djakarta Jean-Claude* Pomonti, le chef de l'Etat cambodgien, le *prince Norodom Sihanouk*, dernier leader encore au pouvoir parmi ceux qui avaient participé à la fameuse conférence afro-asiatique de Bandoung en 1955, a, dans son discours du jeudi 3 septembre, déclaré qu'il n'éprouvait *«aucune amertume»* d'avoir été tenu à l'écart du Mouvement *«pendant tant d'années»*. *Il s'est engagé à «appuyer toutes les résolutions mises en avant par les éminentes délégations présentes à cette conférence».*

EN BREF

□ **CHINE : démission du ministre des finances.** – Le ministre chinois des finances, M. Wang Bingqian, soixante-sept ans, a démissionné de *son poste «pour raisons de santé»*, a annoncé vendredi 4 septembre l'agence Chine nouvelle. M. Wang avait dirigé la politique budgétaire du pays pendant onze ans. Il avait récemment critiqué de façon assez vive le fonctionnement *«relâché»* des *grandes entreprises publiques* déficitaires. Il a été remplacé par un économiste de cinquante-sept ans, ancien vice-ministre des finances, M. Liu Zhongli. Le *ministre des chemins de fer, M. Li* Senmao, a également été déchargé de ses fonctions par le comité permanent du Congrès du peuple. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un jeune homme tué par les forces de l'ordre à Belfast.** – Un jeune homme a été tué par balles *«lors d'un affrontement avec l'armée»*, vendredi 4 septembre à Belfast, a indiqué la police. Selon des témoins, ce civil de dix-huit ans avait été stoppé par l'armée pour un contrôle et s'enfuyait lorsqu'il a été tué. Les forces de l'ordre, qui ont précisé que la victime n'était pas armée, disent toutefois qu'il était soupçonné d'être un terroriste. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : le premier ministre indien invité à Islamabad.** – L'agence *pakistanaise* APP a annoncé, vendredi 4 septembre, que le premier ministre, M. Nawaz Charif a, lors d'un entretien organisé en marge du sommet des non-alignés à Djakarta, *invité* son homologue indien, M. Narasimha Rao. La rencontre devrait porter en priorité, selon Islamabad, sur l'épineuse question du Cachemire, un territoire qui a provoqué deux guerres entre les deux pays. New-Delhi *accuse le Pakistan d'armer* les séparatistes musulmans qui y combattent sa souveraineté. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : le Congrès légalise le Parti communiste.** – Répondant au souhait formulé par le président Fidel Ramos dans son premier discours à la nation en juillet, le Congrès philippin a voté, vendredi 4 septembre, une loi légalisant *le Parti communiste (CPP)*, proscrit depuis 1957. Ce texte prévoit en particulier l'abrogation de l'«acte 1700», la loi qui organisait les peines pour appartenance au mouvement communiste, ainsi que la libération de toutes les personnes condamnées pour *«subversion»*. – *(UPI.)*

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM

M. Juppé tente de rallier au « oui » les militants du RPR

CHALON-SUR-SAÔNE

de notre envoyé spécial

L'heure de la contre-offensive a sonné pour les dirigeants du RPR. Premier à charger sur le terrain, M. Alain Juppé est allé se colleter – amicalement mais fermement – avec les militants et sympathisants du mouvement néogaulliste, vendredi soir 4 septembre à Chalon-sur-Saône. Invité par l'un de ses adjoints au secrétariat général, M. Dominique Perben, maire de la ville et député de Saône-et-Loire, qui ne dissimule pas son approbation du traité de Maastricht, M. Juppé a bataillé pendant deux heures pour tenter de convaincre du bien-fondé du «oui» les trois cents personnes qui participaient à un dîner-débat.

Devant un public penchant visiblement pour le «non» mais qui, apparemment, ne demandait qu'à trouver des raisons de faire vaciller cette opposition, l'ancien ministre a développé un véritable contre-argumentaire politique et théorique pour battre en brèche les nombreuses affirmations des adversaires de la ratification du traité sur l'union européenne. Le secrétaire général, qui remettra son mandat en jeu après la consultation du 20 septembre – *« un responsable, quel que soit son poste, ne peut continuer sa tâche que s'il se sent soutenu pas ses mandants, c'est d'ailleurs un principe que je m'appliquerai à moi-même au lendemain du référendum sur Maastricht »*, a-t-il déclaré sur FR 3, – a indiqué que M. Philippe Séguin a de *« très bons arguments »*, qu'il les respecte, et il a demandé le même respect pour les siens. Les dirigeants du RPR veulent contrer les déclarations fallacieuses, erronées sinon fantaisistes, qui fleurissent ici ou là, selon eux, et vont répondre désormais – implicitement ou explicitement – aux arguments employés par le maire d'Epinal.

L'identité française

« L'intérêt de la France est que la construction européenne avance », a lancé M. Juppé, en affirmant que *« malgré ses imperfections – mais quelle réalisation humaine est parfaite? – le traité de Maastricht ne mettra pas en péril l'identité française »*. Contrairement à certaines affirmations, *« il n'y aura aucun alignement par le bas »* dans le domaine de la protection sociale, a-t-il assuré. Maastricht va-t-il libérer les flux migratoires, comme certains le prétendent? *« Ce n'est pas vrai »*, s'emporte M. Juppé. Au contraire, selon le député de Paris, *« Schengen et Maastricht vont donner des moyens supplémentaires contre l'immigration clandestine. »*

S'interrogeant sur la situation créée par une victoire du «non», le dirigeant du RPR a affirmé qu'il y aurait *« inévitablement une crise en Europe »* avec l'Angleterre et avec l'Allemagne, qu'il y aurait des *« turbulences économiques »* et des *« turbulences dans l'opposition »*. Répondant à l'accusation de dramatisation de la situation, M. Juppé a déclaré *« Quand les opposants disent que la France disparaîtrait, ne dramatisent-ils pas? »* Confiant à son auditoire qu'il n'avait *« pas trouvé bon »* M. François Mitterrand à la télévision, le secrétaire général a lancé : *« Ne confondons pas les échéances! »*

Soumis au feu des questions sur la technocratie, sur la monnaie unique, sur la banque centrale et sur le financement de la Communauté, M. Juppé a patiemment répondu aux interrogations et aux angoisses de son auditoire. Il l'a contenté – *« M. Delors se balade partout comme un chef d'Etat, ce n'est pas normal. Il n'est pas élu »*, – étonné – *« Maastricht va dans le sens du recul de la technocratie »* – et galvanisé – *« Tout est affaire de volonté politique »*. Avec M. André Jarrot, sénateur, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, figure locale, haute en couleur, du RPR et farouche partisan du «non», la discussion a pris un tour passionnel. L'orateur ayant fait déborder son propos sur la guerre civile dans l'ancienne Yougoslavie, M. Juppé lui a répondu : *« Je suis, comme vous, André, scandalisé par ce qui se passe en Yougoslavie, mais cela n'a rien à voir avec le vote du 20 septembre. »*

OLIVIER BIFFAUD

M. Lalonde propose aux centristes de constituer une force nouvelle

Invité par les jeunes démocrates-sociaux à leur université d'été de Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique), M. Brice Lalonde a exhorté les centristes, vendredi 4 septembre, à s'associer avec Génération Écologie pour *« sortir des vieux clivages »*.

BATZ-SUR-MER

de notre envoyé spécial

En acceptant l'invitation des jeunes centristes, M. Brice Lalonde a débarqué vendredi dans leur université un peu comme un chien dans un jeu de quilles. Il a confirmé publiquement ce que l'on pouvait soupçonner depuis un certain temps, à savoir que Génération Écologie est tout à fait disposée aujourd'hui à bâtir une alliance avec le CDS.

M. Lalonde n'y est pas allé par quatre chemins pour expliquer devant *cette jeunesse centriste*, visiblement en facile communion avec lui, que l'heure du ressaisissement moral et politique est venue aussi pour eux, que pour répondre à l'attente des Français il est urgent de *« sortir des vieux clivages »* et que les centristes ont dans cette optique une sérieuse carte à jouer. Bref, M. Lalonde a expliqué qu'il ne comprendrait pas que les centristes ne fassent pas à sa suite le *« pas de côté »* qui permettrait de jeter les bases d'une force nouvelle capable de bousculer la vie politique française.

« Les écologistes, a-t-il assuré avec passion, *sont là pour bouleverser la politique complètement et remettre les yeux en face des trous. L'écologie représentant aujourd'hui 20 %, on s'en occupe! Mais des 80 % restants, on va s'en occuper aussi! Aux prochaines élections législatives il y aura partout des triangulaires, voire des quadrangulaires. Ce sera la grosse surprise pour les partis dominants. Il y aura des candidats partout, et par conséquent celui qui sera à 17 % sera élu. Ça va décoiffer! »*

Un appel prématuré

M. Lalonde considère que le référendum du 20 septembre sonnera l'heure de vérité pour toutes les formations existantes. *« De la même façon que je n'arriverai pas demain*, a-t-il dit, *à travailler avec des gens qui auront été contre l'Europe, je ne vois pas vraiment comment vous, centristes, vous y arriveriez avec des gens comme Séguin, Pasqua ou de Villiers. »* Persuadé qu'avec ses amis écologistes, les centristes ont fait *« le même choix de la nature »*, qu'ils partagent la même obsession de la *« fraternité »*, que tous ensemble ils peuvent *« réussir la combinaison du libéralisme social et de l'orientation européenne »*, l'ancien ministre de l'environnement s'est dit également convaincu qu'ensemble ils pouvaient *« constituer le mouvement du futur président de la République »* et qu'*« annoncer maintenant cette force nouvelle ferait une trouée formidable »*.

L'appel de M. Lalonde a été reçu avec beaucoup de prudence. Sur le fond, toutefois, beaucoup de centristes partagent son analyse sur la mort annoncée du système politique actuel. Au terme de son intervention, certains d'entre eux confiaient qu'il n'avait fait que dire tout haut ce que beaucoup de centristes pensent depuis longtemps. M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, a confirmé que son parti et Génération Écologie ont des *« points communs forts »* : le même engagement mondialiste et européen, le même fondement humaniste, la même volonté de discuter des problèmes de fond et enfin le fait que les deux mouvements sont *« les deux seuls à être totalement unis pour l'Europe »*.

Mais l'appel de M. Lalonde est jugé prématuré par les responsables centristes, qui sont soucieux de ne pas prêter le flanc à de nouveaux procès en suspicion de la part de leurs partenaires de la droite et qui se méfient en outre de la personnalité «papillonnante» de M. Lalonde. Ils voudraient également être sûrs qu'il a abandonné toute tentation d'un retour *« vers un écologisme fondamentaliste remettant en cause la primauté de l'homme »*.

Dans son discours de clôture, vendredi après-midi, M. Bosson a fait plus que laisser une porte ouverte à M. Lalonde : *« Si le « non » l'emporte*, a-t-il prévenu, *je fais partie de ceux qui considèrent que nous n'avons pas le droit de nous unir sur n'importe quoi, à l'intérieur de l'opposition actuelle. Si d'aventure telle ou telle formation politique partenaire plaçait à sa tête les partisans du « non », aucun accord ne serait à mes yeux possible. (...) Nous aurions alors à combattre sur deux fronts, sur notre droite et sur notre gauche, et à construire avec l'armée des personnes déçues par les partis traditionnels la force ou les alliances permettant d'affirmer notre idéal et de le traduire dans les faits. »*

En cas de victoire du «oui», MM. Méhaignerie et Bosson se contenteraient de servir de *« têtes de pont »* pour le compte de l'opposition en direction des rives écologiques. *En aparté*, ils confient être prêts à donner à Génération Écologie *« des coups de main sur le terrain »* aux élections législatives. Une circonscription est même gardée au chaud pour M. Lalonde.

Après s'être beaucoup interrogés sur l'opportunité d'une ouverture et d'une recomposition avec les socialistes, les centristes, qui viennent en vingt-quatre heures de se laisser séduire tour à tour par MM. Balladur et Lalonde, s'exposent à nouveau à bien des états d'âme.

DANIEL CARTON

M. Madelin souligne la « belle promesse libérale » de Maastricht

AIME-LA PLAGNE (Savoie)

de notre envoyé spécial

Le Parti républicain est saisi d'une douce ivresse. Est-ce cette neige insolite qui s'est abattue, vendredi 4 septembre, sur son université d'été alpine? Ou la tournure plus souriante pour sa foi européenne que prend la campagne référendaire? Le fait est que chacun se sent, ici, investi d'une grisante mission : porter l'estocade finale au « non ». *« Le « oui » repose sur nous »*, *« Nous détenons entre nos mains le sort du référendum »*. Les dirigeants et les cadres du parti se complaisent à présenter leur électorat comme « le » recours qui fera pencher *in fine* le fléau de la balance en faveur du traité de Maastricht. Ils soulignent tous que la remontée du « oui » dans les sondages correspond à l'entrée en campagne de M. Giscard d'Estaing, confortée par la prise de position de M. Léotard.

S'ils ne veulent pas sous-estimer l'impact des interventions de dirigeants du RPR favorables au «oui», tels que MM. Jacques Chirac ou Edouard Balladur, ils considèrent que la réserve de voix la plus importante est dans l'électorat de l'UDF dont un tiers, selon les sondages, est actuellement tenté par le « non ». L'objectif est de ramener ce pourcentage à 20 %, tâche que l'on estime facilitée par la prestation télévisée, le 3 septembre, d'un Philippe Séguin jugé *« en retrait »*.

Le « non » de M. Pasqua « est un non d'emprunt »

Pour emporter la conviction des hésitants de son propre camp, le PR a décidé d'axer sa campagne sur la célébration des vertus libérales de l'Europe de Maastricht. M. Madelin en a donné un avant-goût, vendredi, en assurant que *« la construction européenne porte une belle promesse libérale »*. *« Le traité de Maastricht*, a-t-il ajouté, *agit comme une assurance-vie pour éviter le retour à l'expérience socialiste pure et dure de 1981-1983. L'Europe impose des contraintes, mais ce sont des contraintes heureuses car ce sont des contraintes libérales. »*

Après s'en être pris à M. Jacques Delors, qui *« devrait être moins arrogant »*, et à M. Michel Rocard, qui *« était opposé au traité de Rome »*, M. Madelin a épinglé les porte-drapeau du « non » au sein de l'opposition, dont il s'est plu à relever que l'intérêt pour la construction européenne *« est très récent »*. M. Séguin, selon lui, *« se trompe »* quand il conteste l'indépendance de la future banque centrale européenne par rapport au pouvoir politique. M. Philippe de Villiers, pour sa part, *« abandonne les libéraux »* quand il *« joue trop facilement sur les peurs »*. Quant à M. Charles Pasqua, le vice-président du PR s'est payé d'un bon mot en rappelant qu'il s'était prononcé en faveur de la ratification du traité le 2 juin, au Sénat, avant de changer radicalement d'avis le lendemain, après avoir pris connaissance du « non » danois. *« C'est un « non » d'importation, c'est un « non » d'emprunt »*, a ironisé M. Madelin sous les éclats de rire militants. A chacun son registre. Si M. Madelin a donné dans le discours de combat, M. Millon s'est livré à une méditation amère, parfois empreinte de noirceur, sur le thème de la *« boussole déglinguée »*. Très marqué par son déplacement, cet été, en Bosnie-Herzégovine, en compagnie de Mme Simone Veil, il a noté des *« points communs entre la période que nous vivons et la période des années 30 »* et s'est alarmé des *« passions maléfiques qui demain peuvent se réveiller »*. Evoquant la situation française, il s'est inquiété de la *« montée des corporatismes et des égoïsmes »*, tout en reconnaissant que les hommes politiques étaient *« peut-être devenus les premiers corporatistes »* pour avoir *« oublié qu'en politique, on ne se sert pas, on sert les autres »*. Ainsi est-ce dans ce contexte qu'il revient aux Français de décider, le 20 septembre, *« si l'Europe s'arrête, se dérègle et se déglingue »*. Son espoir est, bien sûr, que *« la boussole retrouve le nord »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

POINT DE VUE

Terrasser le nationalisme

par Harlem Désir

APRÈS s'être réduit trop longtemps à une juxtaposition de monologues, le débat sur Maastricht s'emballe au risque désormais de passer du côté de la confusion.

Le fait le plus marquant de ces dernières semaines est qu'au « non » anti-européen et nationaliste des premiers jours soit venu s'ajouter un « non » européen à la ratification. « Pour l'Europe, contre Maastricht » disent de plus en plus de Français parmi lesquels de nombreux jeunes de vingt-cinq trente-cinq ans.

Cet échec pour les organisateurs de la première campagne du « oui » est également un très sérieux avertissement pour une certaine façon de faire l'Europe.

Le souvenir des deux guerres mondiales s'éloignant, la nécessité de faire bloc s'étant dissoute avec le pacte de Varsovie, le chômage et la crise entamant le crédit des grandes familles politiques qui ont attaché leur nom à l'édifice européen, ce qui a été possible jusqu'ici ne le sera plus jamais dans les mêmes conditions.

L'entreprise européenne est aujourd'hui sommée par ses citoyens non seulement de répondre aux nécessités objectives de la compétition mondiale, mais de dire ce qu'elle est et ce qu'elle prétend être au regard de l'idéal démocratique et social sur lesquels se sont fondés les Etats-nations du vieux continent.

Elle est en particulier confrontée à trois questions dont dépend le sens profond de sa construction :

1) L'Europe a-t-elle un autre projet que d'être le premier supermarché de la planète ? N'est-elle qu'une entreprise de destruction des acquis sociaux sacrifiés sur l'autel de la survie économique ?

2) L'Europe peut-elle penser son unité culturelle autrement que contre les non-Européens ? A-t-elle un autre ciment que la peur et le rejet d'un ennemi extérieur ou intérieur, qu'on l'appelle fourmi japonaise, réfugié du tiers-monde ou travailleur immigré ?

3) L'Europe a-t-elle encore quelque chose à dire au monde. En tant que continent riche et développé ? Est-elle *porteuse* d'un autre message, d'une autre attitude que ceux d'une super-puissance dominatrice et cynique ?

Seule l'incapacité de la gauche à s'émanciper du consensus européen qui la lie aux libéraux l'a empêchée de se saisir de ces questions et de les mettre au cœur du débat. Alors qu'elle se devait de donner une perspective autre que mercantile à l'aventure européenne, elle a abdiqué de sa spécificité et de son identité, au risque de détourner une partie des siens de la Communauté.

Comme d'autres, en effet, j'aurais préféré qu'il y eût dans ce traité davantage de progrès sur le fonctionnement des institutions : l'Europe sociale, la coopération Nord-Sud, l'ouverture à l'Est où les droits des immigrés.

Mais Maastricht n'est pas un *manifeste* pour l'Europe. C'est un compromis entre douze Etats démocratiques à l'économie libérale. Un compromis qui se traduit tout de même par le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, la naissance d'une citoyenneté nouvelle, l'amorce d'une politique étrangère et de sécurité commune. Est-ce si négligeable à l'heure du drame yougoslave ?

Est-ce si négligeable quand sont à l'œuvre partout sur la planète les forces de dislocation et de repli *national et ethnique* ?

Ni « non » européen, ni « non » de gauche

Comme les autres, les pays européens sont déchirés entre deux modes d'existence : soit se constituer en grandes entités communes, apprendre à vivre et travailler ensemble, par-delà les séquelles de l'Histoire, en créant une citoyenneté supranationale qui assure à chaque individu égalité et protection de ses *droits, quels que soient son origine*, sa langue ou ses croyances ; soit se replier sur eux-mêmes en tentant *d'affirmer leur suprématie économique*, politique et culturelle, aux dépens de leur voisin. Sans hésitation, je sais de quel côté mon cœur balance.

Bien sûr, l'union économique et monétaire ne saurait être l'aboutissement de la construction européenne. Mais en quoi devrait-elle être diabolisée ? Il n'y aura pas d'Europe sociale sans Europe économique, pas d'Europe des citoyens sans Europe politique, pas d'Europe de la coopération sans politique étrangère commune. Pour ceux qui considèrent que l'économie n'est pas une fin en soi mais un moyen au service du progrès humain, *Maastricht n'est qu'une étape. Une* étape qui en appelle d'autres. Pour que demain l'Europe se dote d'un traité social, d'une assemblée constituante, que soient posées les fondations d'une véritable République européenne.

Il s'agit désormais de situer nos combats dans ce nouvel espace. C'est en organisant des réseaux et des forces civiques européennes, mouvements associatifs, syndicaux et politiques, en faisant naître une opinion publique européenne dans des batailles pour le partage du temps de travail, l'investissement éducatif, la solidarité urbaine, l'écologie que nous ferons progresser l'Europe.

Quand on voit les forces qui dominent la campagne contre Maastricht, en France comme ailleurs, à qui fera-t-on croire que la victoire du « non » déboucherait sur la rédaction par les tenants du « non » d'un nouveau traité plus social, plus démocratique ou plus écologique ?

Il n'y a pas place dans les faits, pour un « non » européen et moins encore pour un « non » de gauche dans ce rendez-vous avec l'Histoire. Sans mettre en doute la sincérité des courants politiques qui le porte, il est de plus en plus patent que le « non » ne trouve sa véritable consistance que dans un nationalisme idéalisé et artificiellement paré de toutes les vertus républicaines. Il *ne traduit au mieux qu'un pessimisme* respectable mais stérile, et au pire qu'un calcul de Gribouille sur la recomposition politique française.

Libre à chacun de faire flèche de tout bois. Le problème est qu'ici ce n'est pas de l'avenir de telle ou telle formation politique qu'il s'agit, mais de l'avenir d'une grande idée. Celle d'un ensemble de nations décidant de s'associer librement pour terrasser le nationalisme.

▶ **Harlem Désir est porte-parole du « Mouvement ».**

Réunie pour une université d'été

La LCR réaffirme son opposition au traité

La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) a organisé, du 29 août au 3 septembre, à Saint-Beauzire, près de Brioude (Haute-Loire), sa première université d'été. *Au cours de leurs travaux, consacrés notamment aux perspectives du communisme et du marxisme après les* bouleversements à l'Est, les trotskistes de la LCR ont réaffirmé leur opposition au traité de Maastricht.

BRIOUDE

de notre envoyé spécial

Heureusement, il y a l'Europe! Ballottés par les bouleversements dans les pays de l'Est et en Union soviétique, qui ont atteint inévitablement leur corps de doctrine, en dépit de leur combat séculaire contre le stalinisme et ses avatars, les trotskistes de la LCR retrouvent tous leurs réflexes dès lors qu'on leur pose le probème de Maastricht. Un jeu d'enfant. Derrière la construction européenne, on devine, évidemment, une concentration de capitaux. Ajoutons une relance politique, qui se place sur un axe de plus en plus libéral, et la réponse est simple comme bonjour : c'est *non*!

Pour une fois, tout le monde est d'accord. La «majo», la majorité de M. Alain Krivine, comme la T 13, la tendance minoritaire animée par M. Gérard Filoche, en dépit des réticences qu'ont éprouvées certains militants à mêler leurs voix «contre» avec celle de M. Jean-Marie Le Pen.

Le «non» de gauche de la LCR serait même ce qui se fait de mieux, puisque c'est un «non» pur sucre, sans les grains de nationalisme ou de chauvinisme que les responsables de la Ligue croient discerner dans le discours du Parti communiste comme dans celui de M. Jean-Pierre Chevènement, et dépourvu d'une animosité particulière à l'encontre de l'Allemagne et des menaces que recèlerait sa puissance économique.

Comme la *recomposition* de la gauche, laminée par une décennie éprouvante, vaut bien quelques sacrifices, la LCR compte, cependant, sur le PCF comme sur le courant socialiste du maire de Belfort pour son meeting du 17 septembre dans la salle de la Mutualité, à Paris, qui viendra conclure la campagne trotskiste contre Maastricht. Ceux des Verts opposés eux aussi au traité sont également attendus.

Un « casier judiciaire vierge »

Pour le reste et, particulièrement, l'avenir du marxisme, les réponses sont plus hésitantes. Ce n'est par provocation que la LCR a choisi la Haute-Loire, bastion conservateur, comme cadre de ses travaux, mais, plus prosaïquement, parce que c'est aussi le fief d'un militant syndical particulièrement bien implanté, M. Raymond Vacheron, qui peut se targuer d'être un des rares trotskistes à avoir obtenu plus de 15 % des suffrages à une élection, même s'il s'agissait, en l'occurrence, d'une cantonale.

Si la LCR a rompu avec ses traditionnels stages d'été, où l'identité marxiste était pieusement transmise aux novices, c'est que, précisément, elle souffre d'une véritable crise de foi. Les trotskistes ont beau se défendre comme de beaux diables et mettre en avant, devant le jugement de l'Histoire, leur *« casier judiciaire vierge »*, selon l'expression de M. Gilles Perrault, ils ont l'impression d'avoir subi les contrecoups des bouleversements à l'Est tout comme les partis communistes orthodoxes.

« Il faut laïciser l'héritage de Marx, supprimer les croyances et les positions religieuses », a assuré M. Daniel Bensaïd, coordinateur de l'université d'été et partisan d'une lecture *« non biblique »* de Marx, au cours d'une table ronde consacrée à l'actualité du marxisme. Les militants ont hoché la tête; l'un d'eux a récusé l'expression même de crise du marxisme; un autre s'est demandé si la grille de lecture du philosophe allemand permet de comprendre l'évolution actuelle des pays de l'Est; un autre, enfin s'est employé à faire un tri à l'intérieur même de l'œuvre de Marx. Un sacré travail en vérité!

GILLES PARIS

SUR LE TRAITÉ DE MAASTRICHT

M. Rocard exhorte les «patriotes de l'Europe»

MONTPELLIER

de notre correspondant

Devant ses jeunes sympathisants des clubs Forum, qui tiennent à Montpellier leur huitième université d'été, M. Michel Rocard a lancé un appel à la *«restauration du sens civique»* face au *«désenchantement de la société»*. *«Vous qui écoutez Elton John et Genesis*, a-t-il dit, *vous qui allez voir les films de Wenders ou d'Almodovar, qui lisez Umberto Eco et Thomas Bernhard, pour vous l'Europe est une évidence. J'attends de vous que vous bousculiez les conformismes et que vous vous engagiez dans le combat des droits de l'homme, le devoir d'ingérence, le civisme et le respect de la vie»* (...). *«Soyez en tant que jeunes Français, le 20 septembre, les patriotes de l'Europe»*, face à *«une Europe des nationalismes et de la haine.»*

Comment restaurer la crédibilité du politique? Par l'engagement, répond l'ancien premier ministre. C'est aussi l'objectif des clubs Forum, qui revendiquent deux mille adhérents en France. *«Nous sommes un peu le poil à gratter du PS»*, fait remarquer leur président, M. Christophe Clergeau, vingt-quatre ans, qui rêve de réintroduire à l'Université l'idée de *«changer la vie»... «Si le «oui» l'emporte le 20 septembre, chers amis, l'Europe sera ce que vous la ferez, vous!»* vient de leur dire Michel Rocard en conclusion de son discours. – *(Intérim.)*

M. Jospin dit «non» au «non»

TOULOUSE

de notre correspondant

«Je suis, dans cette campagne, un artisan raisonné du «oui» parce qu'un partisan passionné de l'Europe!» En ses terres de la Haute-Garonne, où il sera candidat en mars prochain pour le renouvellement de son mandat de député, M. Lionel Jospin a fait, vendredi soir, sa véritable rentrée politique. Bien sûr, personne n'a évoqué l'échéance nationale qui l'opposera, l'année prochaine, à un jeune loup RPR, M. Michel Anjoulat, maire de Cugnaux et anti-Maastricht déclaré. Mais tout le monde y pensait.

En compagnie de M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, de retour de Narbonne, où il avait tenu meeting, l'ancien ministre de l'éducation nationale a profité de la campagne du référendum pour marquer son territoire et signifier aux militants socialistes venus nombreux à Aucamville, une commune «amie» de la banlieue nord de Toulouse, qu'il n'entend pas déserter le combat local après son échec à l'élection régionale de mars dernier.

Sur l'Europe, chacun y est allé de sa partition. A M. Fabius l'improvisation confidente, la lecture pour tous et en quatre points du fameux traité. Le «oui» sans états d'âme. A M. Jospin le discours charpenté, la réflexion européenne, le doute cartésien, un «oui» qui est en fait *«un non au non»*.

GÉRARD VALLÈS

Après l'intervention télévisée de M. Mitterrand

Un entretien avec le sociologue Patrick Champagne

«Les sondages indiquent comment les choix se répartissent, et non ce que pensent les gens»

Patrick Champagne, sociologue, auteur de *Faire l'opinion* (Editions de Minuit, 1990), a pris part, le 2 septembre, à l'université de la communication de Carcans-Maubuisson, à un débat intitulé «L'usage des sondages, une éthique?» Il a répondu à nos questions sur l'émission télévisée à laquelle participait, jeudi soir, M. Mitterrand et sur le rôle des sondages dans la campagne pour le référendum.

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

«Comment avez-vous jugé l'émission de jeudi soir?

– Je l'ai trouvée formidablement bien fabriquée, parce qu'elle était construite et coulée sur les règles de l'Audimat. Ses quatre parties (trois, en réalité) correspondaient très exactement aux trois publics successifs de la soirée. Dans la première partie, une sélection de gens – dont on nous a dit qu'ils n'étaient pas vraiment la France, mais qu'ils étaient quand même la France – sont venus nous faire le coup de la représentation : il fallait séduire le grand public populaire de 20 h 30. Placé dans une situation à la fois socialement improbable et totalement déséquilibrée, celle de parler au président de la République, qui se tenait d'ailleurs derrière un bureau, le panel s'est partagé. Ceux qui votaient «oui» étaient respectueux, ceux qui votaient «non» se sont vus forcés d'adopter une agressivité et une violence verbale qu'aurait condamnées n'importe quel conseil en communication.

– Le reste de l'émission vous a semblé plus classique, plus sérieux?

– L'ensemble de la prestation est resté dominé par une mise en scène tout à fait remarquable, avec un président qui, du début à la fin, a su faire rire et déclencher l'applaudimètre constitué par un public nombreux et venu pour cela. Mais la seconde partie a inauguré un autre type de rapport au politique : celui d'un débat amical entre hommes (journalistes) de bonne compagnie. La coupure publicitaire a permis de sortir de cet univers de complicité pour retrouver un débat politique classique autour d'une table ronde et de vrais sujets de dissertation («fédération ou confédération?»). Ainsi, à mesure que la soirée avançait, que le public se raréfiait et devenait plus élitiste, le référendum est apparu comme quelque chose de grave – un cas de figure exceptionnel en politique puisqu'il touche à l'opinion.

– Voter «oui» ou «non» le 20 septembre, ce n'est pas un choix politique?

– Le référendum fait à mon sens le pont entre une question politique classique et une question d'opinion. En politique, on ne consulte institutionnellement que pour élire des gens. Même s'ils ont derrière eux des programmes, on ne demande pas aux gens de voter sur des projets. Le référendum sur Maastricht, lui, est une manière exceptionnelle de répondre à une question d'opinion. On se retrouve ainsi pris dans le mécanisme traditionnel des sondages du même type : les réponses très variées n'ont pas toujours à voir avec la question posée. Ces sondages prétendent pourtant saisir quelque chose, tout en supposant que chacun a une opinion sur tout.

– Doit-on en conclure que vous êtes, pour les mêmes raisons, méfiant vis-à-vis de la pratique référendaire?

– Il ne faut pas mélanger sociologie et politique. Le référendum est une procédure politique, qui vise à résoudre quelque chose de politique, et à ce titre c'est une pratique tout à fait légitime, et plutôt préférable au tirage au sort que pratiquaient les Grecs! Ce qui n'empêche pas la sociologie de commenter et d'observer ces problèmes. Elle constate par exemple que la politique a intérêt à croire – ou, plus cyniquement, à faire semblant de croire – que le citoyen se prononce sur Maastricht en connaissance de cause : cela a été l'argument de François Mitterrand, jeudi soir, lorsqu'il a invité les Français à se référer au texte du traité pour infirmer les propos de Philippe Séguin. La sociologie n'a en réalité qu'une seule tâche : rappeler que les sondages n'indiquent que la manière dont les choix se répartissent, et surtout pas scientifiquement ce que pensent les gens. Elle veille pour que la science des sondages ne cautionne pas un fantôme et un fétiche politique : l'opinion publique.»

– Vous avez dit et écrit que, contrairement aux sondages d'opinions les sondages politiques ne posent pas de problèmes techniques. Qu'en est-il de ceux qui mesurent les intentions de vote pour ou contre Maastricht?

– En gros, les instituts de sondage ne se sont pas trompés sur les élections en France, en tout cas pas beaucoup et d'autant moins que l'enjeu est national, clair et simple. Pourtant, les sondages qui sont actuellement publiés posent quelques problèmes techniques. Quand on sait que, même si l'échantillon est représentatif, la marge d'erreur demeure de 2 ou 3 %, il est mathématiquement faux de dire que le «oui» – ou le «non» – l'emporte avec 51 %. Surtout, les sondages pratiqués avant le référendum du 20 septembre posent un problème de redressement. Ce processus classique qui consiste à donner du poids aux personnes sous-représentées s'appuie en effet sur les résultats d'élections du même type. Les comparaisons sont difficiles à établir, et il n'est pas sûr que les correctifs classiques seront suffisants.

» Depuis quelques jours, une autre question agite les esprits. Quels sont les effets politiques de la publication de ces sondages? Sur les journalistes, l'effet est évident. On observe aujourd'hui le même phénomène que lors des dernières législatives : leurs commentaires prennent, au fil de l'évolution des résultats, l'allure d'un commentaire de course de chevaux. Sur les responsables et les acteurs politiques, l'effet n'est pas moins évident. La montée du «non» constatée à la fin du mois d'août les a contraints à se mobiliser. Il est probable, par exemple, que l'émission de jeudi soir entre dans le cadre des tentatives de persuasion auxquelles les hommes politiques se livrent depuis peu.»

Propos recueillis par
ARIANE CHEMIN

Comment la SOFRES a choisi les participants à l'émission

Le «panel» de quatorze Français sélectionnés par la SOFRES pour l'émission de TF 1, qui comprenait notamment deux agriculteurs et trois enseignants, aucun sympathisant du Parti communiste, du Front national et des Verts, a pu surprendre. En fait, sa composition n'a pas privilégié les traditionnels clivages socio-économiques et politiques dont *«il aurait été difficile de rendre compte»*, selon M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de l'institut de sondage, *«compte tenu de l'étroitesse de l'échantillon retenu»*.

En effet, les échantillons considérés comme représentatifs par la SOFRES lorsque celle-ci procède à une enquête d'opinion nationale sont de l'ordre du millier de personnes, sur la base de critères naturellement impossibles à réunir pour sélectionner quatorze personnes. La SOFRES a donc mis en avant la *«logique référendaire»*, le clivage entre le «oui» et le «non», et la *«logique de questionnement»*, la qualité des questions posées au président de la République.

Un effet de distorsion

Une présélection de trois cents personnes a d'abord été effectuée il y a une dizaine de jours, sur le critère du vote du 20 septembre et sur celui, plus prosaïque, de la disponibilité pour l'émission de TF 1. A partir d'un groupe de 80 présélectionnés, Guillaume Durand et la SOFRES ont choisi vingt personnes s'exprimant aisément, équitablement réparties entre le «oui» et le «non», et dont les questions rendaient compte, selon eux, de la diversité de celles de l'échantillon de départ. M. Jaffré a précisé que le secteur agricole avait été privilégié, compte tenu de l'importance de la crise actuelle, directement liée à la construction communautaire.

Le directeur des études politiques de la SOFRES a expliqué la surreprésentation de Génération Ecologie au sein du panel (trois sur quatorze) en précisant que, selon lui, les participants au débat exprimaient avant tout une sympathie pour *«l'écologisme»*. La mention des appartenances politiques avait été demandée par Guillaume Durand. Il a enfin indiqué qu'un des participants, qui s'était initialement présenté comme sympathisant du Front national, avait finalement décidé de se déclarer proche de la droite modérée, aggravant ainsi l'effet de distorsion de la représentativité politique.

Selon l'institut CSA

Le «oui» devance nettement le «non»

Selon une enquête de l'institut CSA publié dans *le Parisien* du 5 septembre, le «oui» au référendum du 20 septembre pour la ratification du traité de Maastricht a enregistré, au lendemain de la prestation télévisée de M. François Mitterrand, une progression de huit points, en passant, pour les intentions de vote exprimées, de 47 % à 55 % (1). Le «non» chute nettement, à l'inverse, de 53 % à 45 %. Les abstentions, votes blancs ou nuls tombent également de 40 % à 33 %. La mobilisation de l'électorat semble donc jouer en faveur du «oui».

C'est particulièrement net au sein des sympathisants du PS (le «oui» passe de 75 % à 80 %) et du RPR, divisé sur Maastricht (le «non» chute de 75 % à 63 %), alors que l'UDF, traditionnellement favorable à la construction européenne, subit un effet inverse (le «non» progresse de 35 % à 46 %). A propos de l'émission de TF 1, regardée entièrement ou en partie par 55 % des personnes interrogées, l'institut CSA note qu'elle a été nettement favorable au président de la République. 55 % des personnes questionnées ont trouvé M. Mitterrand *«convaincant»* (41 % sont d'un avis contraire).

Son contradicteur, M. Philippe Séguin, opposé à Maastricht, ne recueillant que 34 % d'avis favorables, contre 45 % d'avis défavorables. La présence de M. Helmut Kohl, vivement contestée par les adversaires du traité européen, est considérée comme *«une bonne chose»* pour 55 % des personnes *interrogées*.

(1) L'enquête du CSA a été effectuée par téléphone le 4 septembre auprès de 830 personnes inscrites sur les listes électorales.

Les réactions des partisans du «non»...

□ **M. Charles Pasqua (RPR).** – M. Mitterrand est désormais le «chef de l'armée des «oui» (...). Il s'est mis au milieu de la cible. Si vous vous mettez en première ligne et que les fusils partent, vous avez plus de chance d'être touché que quand vous êtes dans la tranchée».

□ **Mme Marie-France Garaud.** – «Le président de la République, l'illusionniste, était mal à l'aise face à la franchise jaillie du cœur des Français qui s'exprimaient devant lui. (...) [Il] a décrit l'Europe dont il a rêvé comme en d'autres temps il a rêvé du socialisme. Heureusement, Philippe Séguin nous a ramenés à l'Europe du traité.»

□ **M. Georges Marchais (PCF).** – «C'était une émission de complaisance. (...) Philippe Séguin, qui a dit des choses justes, mais qui est un homme de droite, ne s'en est pas pris à *ce qui est la logique fondamentale* du traité : une logique de droite.»

□ **M. Philippe Séguin (RPR), qui était l'un des interlocuteurs de M. Mitterrand.** – «A un ou deux détails près, si c'était à refaire, je le referais de la même manière. Il ne pouvait être question que ce débat tourne au pancrace.»

...et du «oui»

□ **M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale (PS).** – «L'intervention du président de la République a été positive. Il a su trouver des arguments à la fois émotionnels et rationnels. Le «oui» a gagné des points.»

□ **M. Jacques Chaban-Delmas (RPR).** – «Cette émission a été très réussie et très utile. Indiscutablement, elle relance la campagne électorale. Il ne faut surtout pas se tromper de match. Le match du 20 septembre, c'est l'Europe.»

□ **M. Jean Lecanuet (CDS).** – «Le président de la République a eu raison de remercier tous ceux qui contribueront à la victoire du «oui», conscient qu'il n'est pas en mesure, en l'état présent de l'opinion, d'en être le meilleur avocat.»

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Maisons évacuées à Bastia et 300 hectares détruits

Une centaine de feux de forêt ont éclaté en Haute-Corse

Une centaine de mises à feu, dont une bonne partie seraient d'origine criminelle, ont été enregistrées vendredi 4 septembre en Haute-Corse, où près de 300 hectares ont été détruits. Dans la ville de Bastia, noyée dans la fumée par un incendie de maquis, plusieurs centaines d'habitants ont dû être temporairement évacués de leurs immeubles. Dans la région de Calvi, les villages de Speloncato, Belgodère et Ville-di-Paraso ont été entourés par les flammes plusieurs heures durant. Les populations de ces villages n'ont toutefois pas été évacuées, excepté les personnes intoxiquées par la fumée. Dans la soirée de vendredi, une quarantaine de feux étaient encore actifs. Selon la cellule de crise de la préfecture de Haute-Corse, la situation devait rester «préoccupante» une grande partie du week-end, en raison notamment de la force du vent, dont les rafales, atteignant par endroits 150 kilomètres heure, entravent considérablement le travail des Canadair et des Tracker. Aux sept cents sauveteurs déjà sur place devaient s'ajouter, samedi 5 septembre, environ deux cents personnes venues du continent. Le *vent, toutefois, avait faibli samedi* en fin de matinée, permettant une amélioration de la situation.

Dans un communiqué publié vendredi soir, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, a déploré qu'*«une fois encore la Corse a été le théâtre d'incendies d'origine criminelle»*. Soulignant que *«leur caractère simultané et leur dispersion géographique systématique sont les indices d'une démarche délibérée»*, le ministre a demandé *«l'engagement d'importants moyens en renforts nationaux pour appuyer le dispositif mis en œuvre localement»*. Le communiqué précise que ce potentiel a été porté à dix avions bombardiers d'eau, trois hélicoptères bombardiers d'eau, quatre Puma pour le transport de commandos héliportés et neuf sections des unités d'intervention de la sécurité civile.

Le mythe de l'incendiaire



Un incendie de forêt sur dix seulement est d'origine criminelle. Pourtant, dès que l'été ravive les feux de maquis et de pinèdes, le fantasme du pyromane renaît, tenace. «Quelqu'un» a vu le prétendu incendiaire s'enfuir à bord d'une voiture immatriculée «75» ou en Allemagne (l'incendiaire est toujours un «étranger» venu du «Nord»). Il serait à la solde de promoteurs immobiliers ou du terrorisme proche-oriental – le soupçon varie selon les époques. L'ami d'un ami l'aurait repéré, le regard tourmenté, au milieu de pompiers volontaires, jouissant du spectacle de son forfait...

L'incendiaire est un bouc émissaire idéal. Il absout par avance ceux dont la mission est de prévenir les feux de forêts Il exonère les pompiers de leur impuissance, les maires et les préfets de leur imprévoyance, les forestiers de leurs insuffisances... Le fantasme du pyromane omniprésent et insaisissable est d'autant plus ancré dans l'inconscient populaire que les civilisations primitives ont *toutes attribué à la première* flamme une provenance surnaturelle, inexplicable, comme le montre l'anthropologue britannique Frazer dans *Mythes sur l'origine du feu*. Voilà pourquoi, lorsque s'embrasent la Corse, les Landes ou le Midi, on crie à l'incendiaire, neuf fois sur dix sans raison.

Un tiers des feux répertoriés dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont dus à des travaux forestiers ou agricoles –c'est dire si le mythe de l'incendiaire venu d'«ailleurs» est inconsistant ; 11 % des feux qui éclatent dans la région sont le fait d'actes de malveillance, auxquels on doit 15 % des surfaces incendiées. La fable la plus récente, qui attribue à des promoteurs immobiliers en mal de terrains constructibles la responsabilité de gestes criminels, n'a pas de réalité. *«Des études très poussées ont été menées pour vérifier ce qu'il en est*, confirme M. Philippe Michaut, chargé de mission à la direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. *Leurs conclusions sont négatives.»*

Il n'empêche que cette fable-là et quelques autres ont la vie dure, au grand mécontentement des spécialistes de la lutte contre les incendies, pour lesquels surévaluer le rôle des pyromanes, c'est minimiser la cause essentielle – et de loin (42 %) – des feux de forêts : l'imprudence.

Pompiers-pyromanes

Le pyromane serait à l'incendiaire ce que le kleptomane est au voleur. Un maniaque. Dans le cas de la Haute-Corse, d'où part un feu d'été sur trois, il s'agit d'incendiaires au sens propre, qui mettent le feu au maquis pour y *frayer un chemin à leurs troupeaux*. Hormis ces mises à feu «utilitaires», la distinction pyromane-incendiaire n'est pas toujours commode. Le code pénal ne s'y risque pas. Et les psychiatres hésitent à en faire des catégories à part. Comme l'explique le docteur Louis-Paul Roure, expert auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, l'incendiaire est souvent travaillé par des pulsions qui l'apparentent à un pyromane. Les cas limites sont fréquents.

L'incendiaire-pyromane, disent les psychiatres, est un être frustré, sinon fruste, qui tente de se grandir à ses propres yeux. C'est un dépressif qui agit souvent sous l'emprise de l'alcool et éprouve un plaisir pervers au *spectacle de sa faute, plaisir* à forte coloration sexuelle.

La figure emblématique de l'incendiaire est l'anti-héros du *Pavillon d'or* de Mishima, qui, retranché dans sa solitude, confie à une prostituée quelque temps avant son crime : *«d'ici un mois – oui, un mois – on parlera beaucoup de moi... Souviens-toi alors de moi...»* Les *«forces des ténèbres»* qui l'incitent à passer à l'acte ne tiennent pas seulement à sa vanité d'inadapté social, mais à un dérèglement plus intime. Ces fêlures de la personnalité expliquent que les tribunaux absolvent une forte proportion d'incendiaires en les déclarant irresponsables (cette proportion varie d'un quart à la moitié, selon *les études, éparses, dont on dispose*).

Sur dix-huit affaires judiciaires recensées récemment par M. Jean-Pierre Belloli, substitut général à Aix-en-Provence, neuf avaient pour protagonistes des pompiers ou des parents de pompiers. Pompiers volontaires le plus souvent, anciens pompiers ou candidats pompiers dont les offres de service avaient été refusées.

Certains pompiers volontaires se muent en incendiaires afin de toucher la prime qui rémunère leurs services. Selon le grade, cette prime oscille autour de 50 F par heure. Lorsqu'un feu de forêt résiste plusieurs jours, les 3 000 ou 4 000 F sont facilement *atteints*.

Le plus symptomatique chez les pompiers-pyromanes, ce n'est pas l'appât du gain, marginal sur le nombre. C'est le passage à l'acte et ce qu'il révèle de la psychologie des incendiaires. *Le feu aimante certaines personnalités* au point de susciter chez elles une vocation de combattant du feu. La plupart en restent là, surmontant facilement, s'ils en souffrent, leurs élans morbides. Un petit nombre n'y résistent pas. Par son ambivalence, leur fascination pour le feu prouve à quel point la frontière est ténue entre le normal et le pathologique.

A en croire les statistiques de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, les feux dus à la malveillance ne brûlent généralement que de petites surfaces. Comme si les gens de la terre qui, le plus souvent, les provoquent prenaient soin de limiter les dégâts. En Haute-Corse, où la plupart des incendies ont une origine pastorale, *les poursuites judiciaires* sont quasi inexistantes. Le flagrant délit est presque impossible à établir. *«Quant à trouver des témoins prêts à déposer...»*, soupire le colonel Antoine Battesti, directeur des services d'incendies et de secours du département.

C'est pourquoi, si l'on entend beaucoup parler d'incendiaires l'été, les procès se font rares l'hiver venu. Début janvier, néanmoins, le tribunal de Poitiers a condamné lourdement un RMiste qui, le 29 août 1991, avait provoqué en état d'ébriété l'incendie de 90 hectares du champ de tir de Montmorillon (Vienne). Dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis, lui ont été infligés. C'est la première *fois, semble-t-il, qu'a été appliquée* une loi de 1987 qui permet à l'administration d'obtenir d'un condamné le remboursement des frais auxquels son geste l'a exposée. Dans ce cas précis, plus de 117 000 F pour cinquante heures d'intervention menées par cent vingt hommes à bord de trente-deux véhicules...

L'appel du feu se propage dans les esprits fragiles aussi sûrement que dans un sous-bois surchauffé. La pyromanie est une maladie contagieuse qui incite les «esprit fêlés» à passer à l'acte, observe le colonel Gérard Gilardo, directeur du centre interrégional de coordination opérationnelle de la Sécurité civile (CIRCOSC) installé à Valabre, près d'Aix-en-Provence.

«Lorsque la télé montre des incendies de forêts et des Canadair en action, j'enrage, avoue-t-il. *Je sais que ces images vont redoubler les départs d'incendie. Le 31 juillet 1989, des feux spectaculaires ont éclaté en Corse : le lendemain, ça brûlait partout dans le Sud-Est...»*

Dans *la Psychanalyse du feu*, Bachelard ne dit pas autre chose : *«Un incendie détermine un incendiaire presque aussi fatalement qu'un incendiaire allume un incendie.»* Il dit aussi que *«le feu couve dans une âme plus sûrement que sous la cendre»*. De tous les faits divers de l'été, les incendies sont, pour cette raison, ceux qui enflamment le plus les imaginations. Peut-être parce qu'ils raniment une fascination très archaïque et très anxiogène au fond de chaque individu.

BERTRAND LE GENDRE

POLICE

Une Europe de la sécurité

Suite de la première page

Aussi les quatre ministres français et allemands ont-ils fait le déplacement de Strasbourg pour souligner que cette Europe de la sécurité est bel et bien en marche. Avec un objectif somme toute limité : le lancement officiel d'une équipe de quinze policiers européens qui, sous présidence allemande, se contenteront d'étudier les modalités d'action de l'Office européen de police, dont l'entrée en phase opérationnelle est prévue pour janvier prochain.

Encore les premiers pas d'Europol devront-ils suivre un chemin étroitement balisé : le traité de Maastricht a annoncé la création de l'*«Office européen de police (Europol)»* en précisant qu'il *«se limitera à un système d'échanges d'informations»*. Dans un premier temps, l'Office se cantonnera aux informations intéressant le trafic de stupéfiants, et son existence dépendra d'une convention internationale qui devra recevoir l'agrément ministériel des Douze. On est donc loin du modèle d'une police fédérale, souhaitée par l'Allemagne, qui aurait exercé des missions opérationnelles, à l'instar du FBI américain. Les policiers d'Europol ne mèneront pas d'enquête, mais s'en tiendront à la mise en commun d'informations entre les polices *communautaires*.

Coopération renforcée

Cette prudente mise en route d'Europol n'en marque pas moins une première application des innovations apportées par Maastricht au traité de Rome. Les domaines de la police et de la justice figurent désormais parmi les «questions d'intérêt commun» traitées par la coopération intergouvernementale : *«la politique d'asile, les règles régissant le franchissement des frontières extérieures* (...), *la politique d'immigration et la politique à l'égard des ressortissants des pays tiers* (...), *la lutte contre la toxicomanie* (...), *la coopération judiciaire en matière pénale, la coopération douanière, la coopération policière en vue de la prévention de la lutte contre le terrorisme, le trafic illicite de drogue et d'autres formes graves de criminalité internationale* (...) *en liaison avec l'organisation à l'échelle de l'Union d'un système d'échanges d'informations au sein d'un Office européen de police (Europol)»*.

Aux yeux du ministre de l'intérieur français, M. Quilès, Europol constitue ainsi *«l'embryon d'une police européenne»*. De ce point de vue, l'installation de l'équipe Europol à Strasbourg constitue un présage pour la France, puisque ses policiers travailleront sur le site qui, dans la banlieue de Neuhof, abrite déjà le Système d'information Schengen *(voir encadré)*. Il n'est pas sûr que cette synergie suffira à accélérer la signature et la ratification de l'accord de Schengen par l'ensemble des Douze, tant les sensibilités nationales et les oppositions demeurent vives.

L'Europe de la sécurité intérieure est *visée par deux* sortes d'inquiétudes. Les unes émanent des défenseurs des droits de l'homme, qui redoutent l'alignement des politiques de l'immigration et du droit d'asile sur les pratiques policières des pays les moins accueillants aux migrants et aux étrangers. Les associations sont peu rassurées par les garanties présentées par le traité de Maastricht, qui s'inscrit dans le cadre de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et de la convention relative au statut des réfugiés.

Le retard de l'Europe judiciaire

Le second volet de critiques a été énoncé, dès décembre 1991, dans un rapport du Sénat français (1) : la liberté de circulation dans l'espace européen provoquerait un afflux de réfugiés et d'immigrés clandestins profitant des failles du système, tandis que l'Europe nouvelle créerait un appel d'air à la délinquance et à la criminalité.

Autant de débats qu'il est difficile de trancher, en l'état actuel d'avancement des dossiers. Quelques idées simples méritent cependant d'être rappelées. S'agissant du «déficit de sécurité», les réalités sont beaucoup plus contrastées qu'il n'y paraît : les «patrons» des polices criminelles des Douze, réunis en mai à Strasbourg, ont ainsi noté que la délinquance est à la hausse constante dans les pays d'Europe depuis une quinzaine d'années, et que le crime organisé (drogue, racket, terrorisme, fraudes économiques et financières) n'a pas attendu Maastricht pour jouer à saute-frontières.

Plus préoccupante est l'extraordinaire diversité des systèmes pénaux européens. L'Europe judiciaire se construit à un rythme encore plus mesuré que l'Europe des polices. Et la création d'un espace judiciaire européen n'est vraisemblablement pas pour demain, tant ces problèmes se trouvent au cœur des identités et des sensibilités nationales. D'un pays à l'autre, les mêmes infractions continuent d'être passibles de peines sensiblement différentes. Le «libéralisme» hollandais en matière de consommation de drogue – il est légal d'acheter des quantités importantes de haschich dans les coffee-shops néerlandais – donne ainsi des sueurs froides aux autres policiers européens.

Dernier type de critiques opposées à l'Europe de la sécurité : *«Il est probable que la suppression des contrôles aux frontières internes sera reçue comme un signal pour toute la misère du monde, notamment celle du Sud et de l'Est»*, notait le rapport sénatorial précité. A quoi M. Quilès répond que *«le nombre des personnes à contrôler systématiquement diminuera de 60 % environ à l'intérieur de l'espace délimité par ces nouvelles frontières. Cela signifie qu'à effectif égal les services de police pourront se consacrer aux ressortissants des pays tiers...»*

Sans vraiment convaincre : on peut raisonnablement penser que l'étanchéité des frontières sera, demain comme aujourd'hui, tout simplement impossible à assurer, et que la lutte policière contre l'immigration irrégulière ne sera pas facilitée par la suppression des contrôles aux frontières internes. En sens inverse, le traité de Maastricht a marqué une innovation essentielle en instaurant une politique commune pour les visas de courte durée, désormais soumise aux règles communautaires prévues par le traité de Rome et allant jusqu'à prévoir *«un modèle type de visa européen»*. D'ores et déjà, cette logique a conduit l'Espagne et l'Italie à exiger des visas pour les ressortissants des pays du Maghreb.

Ainsi va l'Europe de la sécurité. Faite d'un enchevêtrement de dossiers complexes, de mesures assurant la libre circulation mais aussitôt suivies de mesures «compensant» la suppression des frontières, de réformes et de conventions d'application non encore abouties à ce jour. Du moins les Etats membres se sont-ils réservés des issues de secours en se ménageant le droit de mettre en avant des impératifs *«de maintien de l'ordre»* et de *«sauvegarde de la sécurité intérieure»* pour conserver leur liberté nationale d'action.

ÉRICH INCIYAN

(1) Rapport de la commission sénatoriale chargée d'examiner *«la mise en place et le fonctionnement de la convention d'application de l'accord de Schengen»*, Sénat, 11 décembre 1991.

Bunker informatique et frontière électronique

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Le cœur informatique de l'Europe des polices bat derrière ces grillages et ces barbelés, au sous-sol d'un bunker enfoui dans les sous-sols de cette paisible banlieue strasbourgeoise de Neuhof. Pièce maîtresse de l'accord signé le 19 juin 1990 à Schengen (Luxembourg) par huit pays (1), ce système informatisé constitue, à ce jour, le dispositif européen de sécurité le plus élaboré.

D'une capacité gigantesque, ce fichier central rassemble et connecte les données informatiques, contenues dans chaque fichier national, des polices des Douze sur les étrangers déclarés «indésirables» (après un refus d'admission dans un des Etats-membres), les personnes recherchées, ou encore les objets (billets, papiers d'identité, véhicules) volés. Une *dizaine de millions de personnes*, ainsi que des objets ou des papiers d'identité en nombre encore plus grand, seront ainsi recensés (2).

Faut-il y discerner, comme l'a fait le ministre français, *«un dispositif de frontières électroniques pour l'Europe»* ? Toujours est-il que, de Malaga à Francfort-sur-l'Oder, tout policier européen pourra consulter les fichiers du Système d'information Schengen (SIS) sur un terminal informatique. En moins de cinq minutes, assurent les promoteurs du système, il obtiendra ainsi les informations sur la personne suspecte. De sorte que chaque policier français accèdera à une masse d'informations trois fois plus importante, en volume, qu'à l'heure actuelle. En écho à son homologue allemand, M. Quilès a estimé que *«l'Europe sera dotée de frontières extérieures qui seront beaucoup plus hermétiques et plus sûres»*.

E. In.

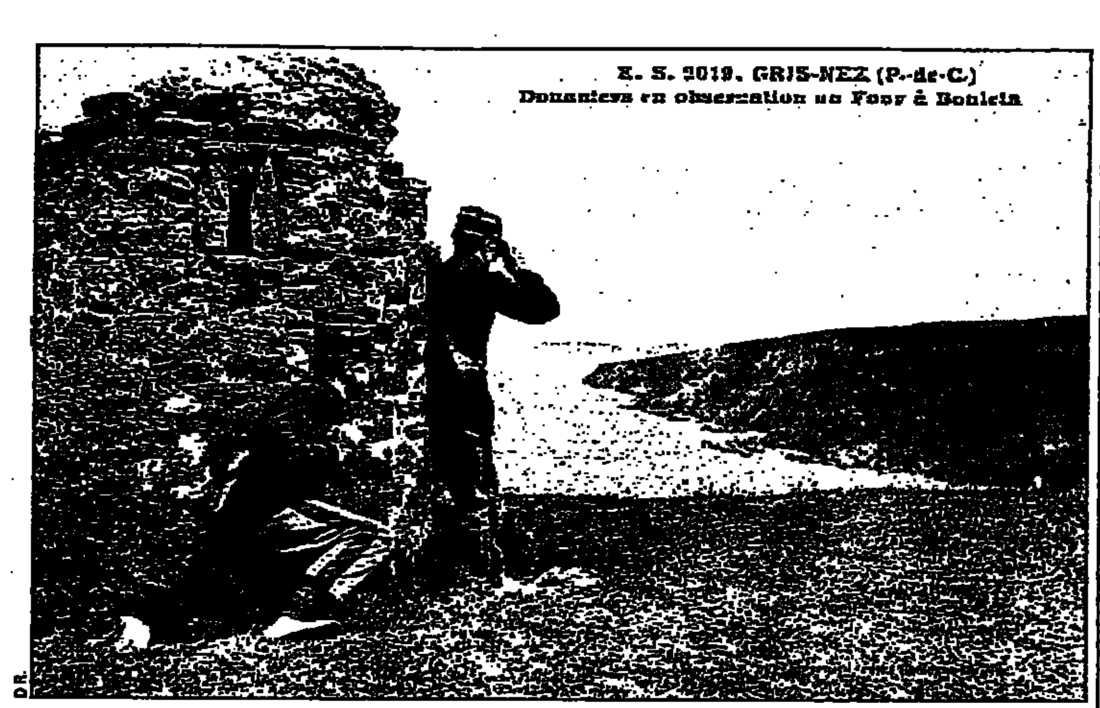
(1) Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. La Grèce a un statut d'observateur.

(2) *La convention d'application* de Schengen a prévu un régime européen de protection des données comparable à celui existant à l'échelle française avec la Commission nationale informatique et libertés.

Le Monde

HEURES LOCALES

Blanc-Nez et Gris-Nez au péril des touristes



D.R.

Avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, le sauvetage des caps du Pas-de-Calais, déjà fort dégradés, est urgent. Le Conservatoire du littoral lance une souscription publique pour acheter ces sites

ESCALLES

de notre envoyé spécial

M. MARCEL CARON, un ancien cultivateur de soixante-dix-neuf ans, est fier de diriger la commune d'Audinghen. Sur son territoire se dresse le cap Gris-Nez, sorte de vigie souffletée par le vent, qui veille sur l'un des détroits les plus fréquentés du monde. Par temps de brume, la sirène du Crossman (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de la Manche) lance son mugissement déchirant. Mais par beau temps on aperçoit la ligne blanche des falaises britanniques.

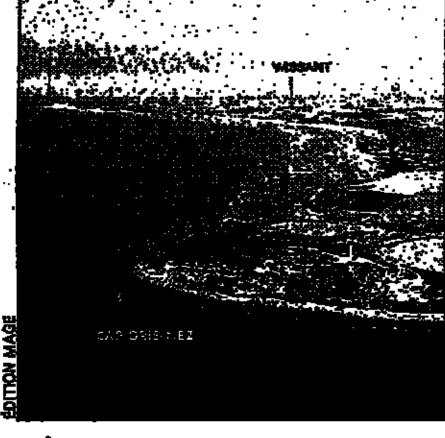
Alors les touristes se pressent. Déjà cinq cent mille par an, dont les voitures et les cars submergent les parkings. Les hôtels, campings, restaurants et gîtes ruraux de la commune profitent évidemment de ce pactole qui indirectement alimente aussi le budget municipal.

M. Caron, qui se souvient de l'état de sa commune au lendemain de la dernière guerre, se félicite de cette renaissance. Fortifié par les Allemands, le cap avait été littéralement labouré par les bombardiers alliés, qui y avaient laissé trente mille cratères. Les trois quarts des habitants avaient dû s'exiler. C'est le tourisme qui a sauvé Audinghen, où vivent aujourd'hui cinq cent quatre-vingts habitants. Mais le maire est préoccupé.

Avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, à 12 kilomètres d'ici, et la construction d'une rocade littorale, la fréquentation du cap va doubler, peut-être tripler. Déjà des caravanes plantées à demeure sur des bouts de pâture, des villas, des lotissements et des parkings plus ou moins sauvages ont commencé à «manger» le site. Comment encaissera-t-il un nouvel afflux? M. Caron sait qu'il n'a pas les moyens de maîtriser la marée touristique et ses conséquences prévisibles.

Des cabanons dans les dunes

Le maire d'Escalles, un peu plus au nord, où se trouvent le cap Blanc-Nez et la montagne de déblais extraits du tunnel, se sent encore plus démuni avec ses trois cents habitants. Celui de Wissant (mille deux cents âmes), dont la longue plage de sable s'étend entre les deux caps, n'est pas plus fier. Des dizaines de cabanons se sont construits en toute illégalité dans les dunes et il n'en peut mais. Pourtant toute la zone des caps avait été rangée, il y a déjà une dizaine d'années, dans les grands sites nationaux à réhabiliter. En 1980, M. Michel d'Ornano, alors puissant ministre de l'environnement et du cadre de vie, avait parcouru la côte et proposé aux collectivités locales de partager moitié moitié les charges d'un nettoyage général doublé d'une mise en valeur (*le Monde* des 20 mars et 14 août 1980). Effectivement, on a classé les caps, enterré les lignes électriques et dissimulé quelques



ÉDITION MAGE

décharges. Mais le mitage a continué. Force est restée au droit de propriété. A la demande même des autorités régionales, le Conservatoire du littoral n'est pas resté inactif. Depuis 1976, il a acheté près de 2 000 hectares sur le littoral du Pas-de-Calais. Ce département est ainsi le troisième de France pour le linéaire côtier soustrait aux convoitises des constructeurs. Dans la zone des caps, le conservatoire a réussi à acquérir ici et là, au gré des opportunités, une dizaine de parcelles totalisant environ 140 hectares. Face à une pression touristique qui risque de tripler, cette politique du coup par coup apparait aujourd'hui comme un tigre de papier. Selon une étude réalisée l'an dernier par la région Nord-Pas-de-Calais, le sauvetage et la reconquête des caps exigent désormais une appropriation massive du littoral par la puissance publique.

Appel au mécénat

Telle est la première étape du projet baptisé Cap 93. Sur les communes d'Escalles, de Wissant et d'Audinghen, le conservatoire a l'ambition d'acquérir 300 hectares supplémentaires. A l'amiable si possible, puis, si nécessaire, par déclaration d'utilité publique et expropriation. Dans la région, on ne le crie pas sur tous les toits, mais un certain nombre de caravanes-ventouses devront reprendre la route, et surtout quelques «chalandonnettes» et même deux ou trois villas, qui sont autant de verrues sur le nez vert des caps, seront passées au bulldozer.

Entre les acquisitions et les travaux de remise en état, il en coûtera une vingtaine de millions de francs sur quatre ans. A titre de comparaison, le devis de réhabilitation de la pointe du Raz s'élève à 36 millions de francs.

Sollicités d'intervenir tout au long des 5 500 kilomètres du littoral métropolitain, les responsables du conservatoire mesurent les limites de leur budget (environ 100 millions de francs en 1992). Ils ont pris le parti d'en appeler au mécénat et même à la tirelire des Français. Pour le sauvetage des caps du Pas-de-Calais, ils ont lancé, avec l'aide du quotidien régional *la Voix du Nord*, une souscription publique (1). L'envoi d'un modeste chèque de 100 francs permet l'achat de 40 mètres carrés de littoral.

En vérité, tout le monde s'y met. La région et le ministère de l'environnement débloqueront quelques crédits pour la restauration du paysage. Les espaces devenus publics sont gérés par le département et surveillés par des gardes engagés par les communes. L'association Rivages propres continuera, comme elle le fait jusqu'ici, à nettoyer la côte avec l'appui de matériels et d'employés municipaux. M. Marcel Caron et ses collègues sont impressionnés par cette mobilisation générale. Cette fois, la reconquête du Blanc-Nez et du Gris-Nez paraît avoir de meilleure chance de réussir qu'il y a douze ans.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Souscription Opération Gris-Nez. Les chèques sont reçus au Conservatoire du littoral-Fondation de France, 8, rue du Puits-d'Amour, 62200 Boulogne-sur-Mer.

La décentralisation à l'épreuve des déchets

AVANT qu'elle trouve son point d'équilibre, la gestion des affaires publiques n'en fini pas d'osciller, en France, entre les décisions parisiennes et les solutions locales. Dernier exemple en date : celui de l'importation des ordures ménagères d'outre-frontière, qu'un récent décret de Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a brutalement interrompue (*le Monde* daté 30-31 août).

Motif invoqué : les Allemands mêlent leurs déchets hospitaliers aux braves détritus domestiques. Objectif réel : pousser l'Allemagne, puis les autres nations européennes à adopter la pratique du «chacun chez soi». Mais, du coup, voici les collectivités locales des départements de l'est de l'Hexagone en porte-à-faux.

Sur la ligne bleue des Vosges, comme dans la plaine du Rhin, certaines villes ont osé construire de coûteux incinérateurs. Pour les rentabiliser, elles recevaient les déchets des villes allemandes, plus diposées à payer le prix de la destruction que les communes françaises, dont la plupart recourent encore à la mise en décharge, plus ou moins sauvage.

Linge sale familial

La communauté urbaine de Strasbourg a vu ainsi le contrat passé avec ses homologues d'outre-Rhin brusquement remis en question. Le maire de la citée alsacienne, Mme Catherine Trautmann, en a conçu quelque humeur. Et elle n'a pas manqué de s'en ouvrir lors du mini-sommet franco-allemand qui s'est tenu sur ses terres le 31 août (*le Monde* du 2 septembre).

Pour elle, la barrière du Rhin n'existe plus depuis belle lurette. Son conseil municipal tient des séances communes avec celui de Kehl, de l'autre côté du pont. Laissez-nous laver notre linge sale en famille, dit-elle en substance, sinon la décentralisation n'a plus de sens.

Mme Ségolène Royal n'a pas cédé. Pour elle, la politique européenne des déchets ne se fait pas (seulement) sur les bords du Rhin. Les incinérateurs français doivent bruler d'abord des ordures «made in France». N'en déplaise aux communes de l'Est qui ont investi dans des équipements.

M. A.-R.

L'Ille-et-Vilaine aménage son territoire

Profitant de la modernisation du réseau routier, le conseil général a incité: les communes à se regrouper pour accueillir des entreprises

RENNES

de notre envoyée spéciale

LE GRAND-FOUGERAY n'est pas une pittoresque bourgade bretonne, juste un chef-lieu de canton rural aux confins des départements de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique. Sans charme particulier, hormis son donjon médiéval, mais pas sans atout. La nationale 137, une de ces autoroutes gratuites dont s'est doté l'Ouest de la France il y a dix ans, dessert les quatre communes du canton. Depuis que cette «quatre voies», reliant Rennes à Nantes, a attiré dans cette campagne vallonnée quelques entreprises et du travail, la vie a changé.

Au Grand-Fougeray, qui abrite la moitié des quatre mille habitants du canton, une école publique vient d'être construite. La municipalité a acquis un restaurant et envisage d'investir dans un hôtel. Le camping est prévu, à côté d'un centre sportif tout neuf. Les maisons à l'abandon ont été remises en état pour accueillir les nouveaux arrivants, les commerçants ont repris espoir. Il n'est plus question de voir partir la gendarmerie ni la perception. Ce pays obstinément tourné vers l'agriculture, malgré la pauvreté de sa terre, était naguère passé à côté du développement apporté par le chemin de fer, dont a bénéficié la ville proche de Redon. Pas question cette fois de manquer le virage de l'essor routier.

Un exemple bien choisi de l'efficacité de la *«politique des échangeurs»* prônée par M. Pierre Méhaignerie (CDS), président du conseil général d'Ille-et-Vilaine depuis 1983. Ici, la greffe a bien pris : un entrepôt de produits frais d'une chaîne de distribution s'est installé en premier, d'autres ont suivi, notamment une entreprise moderne de production de circuits imprimés. Déjà plus de trois cents emplois ont été créés depuis 1988.

«Lors de la construction de la voie express, chaque commune réfléchissait au profit qu'elle pourrait en tirer et était prête à entrer en concurrence, se souvient M. Alain David, adjoint au maire du Grand-Fougeray. *C'est alors que le conseil général a proposé de nous aider. En contrepartie, il nous a demandé de nous regrouper.»* Ainsi les quatre communes ont-elles pu participer à l'aménagement de la zone d'activité, elles attendent désormais de se répartir les recettes de la taxe professionnelle (1). Une méthode que M. Alain David qualifie de *«géniale»*. Cet homme reconnaissant admet d'ailleurs partager la sensibilité politique de la majorité départementale. Il est aujourd'hui président du syndicat intercommunal des quatre routes.

Solidarité entre cités

En fait, l'ensemble du département a opté pour la solidarité entre cités. Sur trois cent cinquante communes, environ trois cents adhèrent actuellement à un syndicat. Dans certains regroupements, les élus se contentent de lier leur sort pour la gestion d'une zone d'activités.

D'autres s'impliquent davantage, allant jusqu'à se partager toute taxe professionnelle à l'échelon du canton. *«Je conçois l'Ille-et-Vilaine comme un département-ville de huit cent mille habitants, composé de quatre cents quartiers»*, avait dit, il y a quelques années, M. Pierre Méhaignerie, maire de Vitré, ancien ingénieur du génie rural. La formule a fait mouche, les élus la répètent aujourd'hui à l'envi.

«Muscler la capacité de réponse»

Et dans l'avenir, *«l'Ille-et-Vilaine est mûre. La loi sur les communautés de communes s'imposera ici sans difficulté»*, affirme M. Alain de Bouteiller, directeur général des services départementaux. Ses collaborateurs sillonnent en ce moment la campagne, informant, tâchant de convaincre, simulations fiscales à l'appui, du bien-fondé des nouvelles dispositions législatives.

L'origine de la réflexion départementale remonte à 1987, avec la modernisation et l'accélération de l'équipement routier. Le conseil général décide alors de favoriser, à coups d'aides financières substantielles, l'émergence de solides espaces d'activités économiques auprès de chaque échangeur important. Une démarche logique pour qui souhaite diffuser le développement, mais non dénuée de risques. L'équipe de M. Pierre Méhaignerie, relayée par ID 35, une agence chargée de prospecter en direction des entreprises sur le territoire français et au-delà, a beau promettre qu'à l'horizon 1997, le moindre village se situera à moins de trente minutes de Rennes, il n'est pas toujours aisé de persuader un industriel de s'installer loin de la préfecture.

Dès lors, des regroupements s'imposaient afin de *«muscler la capacité de réponse des élus locaux»*, selon l'expression de M. de Bouteiller. L'intercommunalité s'est engagée d'autant plus rapidement que le département a créé dès 1988 un nouveau sigle : la DGDI (dotation globale de développement intercommunal) accompagné d'une ligne de crédit spécifique de 10 francs en moyenne par habitant. Il en a coûté environ 6 millions de francs au département en 1991. Une somme que M. de Bouteiller n'estime pas considérable mais, modulée en fonction des besoins locaux et libre d'utilisation, elle a grandement contribué à bousculer les susceptibilités de clochers.

Action sociale, animation culturelle, sportive, environnement, la solidarité doit pouvoir progresser dans tous les domaines. Au-delà des enjeux économiques, c'est bien d'aménagement global du territoire que le conseil général entend se saisir. Les villages doivent parvenir à unir leurs forces afin d'offrir des services comparables à ceux de la ville, il y va de leur survie.

Sur le mur de la mairie du Grand-Fougeray trône une photo de la fin du siècle dernier. C'est jour de marché et les paysans se pressent sur la place. Aujourd'hui, nombre d'agriculteurs sont devenus caristes à l'entrepôt voisin. D'autres ont abandonné leur exploitation. La forêt regagne le terrain qu'elle avait laborieusement perdu. Mais le bourg a retrouvé l'espoir.

MARTINE VALO

(1) Dans la région Bretagne, la plupart des entreprises ont droit à une exonération de la taxe professionnelle durant les cinq années suivant leur installation.

REPÈRES

AQUITAINE

Réductions SNCF pour les étudiants

POUR la deuxième année consécutive, les étudiants résidant en région Aquitaine peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur les trajets en train entre leur domicile et le lieu de leurs études, qu'il s'agisse d'université, d'IUT, ou des classes préparatoires aux grandes écoles. Le conseil régional d'Aquitaine reconduit un accord avec la SNCF, aux termes duquel la collectivité finance 80 % du coût de l'opération et la SNCF les 20 % restants.

Il suffira aux étudiants d'acquérir, au prix de 100 F, une carte spéciale Aquitaine Etudiants, qui donne droit à la délivrance gratuite, par la SNCF, d'un abonnement « Modulopass », avec lequel ils pourront acheter des billets à demi-tarif. Inaugurée en février 1992, l'opération a déjà bénéficié à quatre mille étudiants au cours de l'année universitaire passée.

▶ Les cartes Aquitaine Etudiants, valables jusqu'au 30 septembre 1993, sont en vente au Centre information Jeunesse d'Aquitaine (CIJA, 125, cours d'Alsace-Lorraine, à Bordeaux), ainsi que dans des points relais dont la liste est communiquée par Minitel (3615 TOP CIJA).

BOURGOGNE

Communauté de communes en Côte-d'Or

VINGT-CINQ communes rurales du canton de Pouilly-en-Auxois, déjà unies dans un Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM), ont décidé de former une communauté de communes de l'Auxois-Sud, à compter du 1er janvier 1993. M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, est venu, mardi 1er septembre, manifester son soutien à des maires qui *« confirment avec éclat une volonté collective de faire de la solidarité le moteur du développement économique »*. Il s'agit du second exemple de regroupement, après la communauté du Val-d'Oust dans le Morbihan (*le Monde* daté 19-20 juillet), depuis la publication de la loi d'orientation du 6 février 1992.

Le principal objectif de la structure intercommunale, qui représente quelque 5 000 habitants, est de favoriser le développement économique en suscitant des implantations d'entreprises sur la ZAC des portes de Bourgogne, situées à proximité de l'échangeur de l'autoroute A 6, à Pouilly.

Cette communauté de communes, promue par M. François Patriat (PS), maire de Chailly-sur-Armançon et conseiller général du canton, s'intéressera également au tourisme rural par l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnées.

BRETAGNE

Les Côtes-d'Armor s'équipent pour lutter contre les nitrates

A Pléven, dans les Côtes-d'Armor, vient d'ouvrir une importante unité de dénitratation. Ce nouvel équipement témoigne de la volonté des élus de l'Ouest de lutter contre la pollution de leurs rivières par les engrais. La station, qui aura coûté près de 45 millions de francs, permet une filtration de l'eau au rythme de 2 200 mètres cubes par heure. Elle sera gérée par le syndicat de l'Arguenon, qui regroupe cent treize communes et dessert 150 000 habitants.

L'eau traitée provient d'un barrage de 11,5 millions de mètres cubes de capacité. Elle est d'abord décantée, puis plusieurs fois filtrée pour éliminer les matières organiques, supprimer les couleurs, les mauvais goûts et les pesticides. Ensuite, une unité spéciale « s'attaque » aux nitrates grâce à un procédé de traitement à base de résines échangeuse d'ions.

Les nitrates purs sont acheminés, grâce à une canalisation de 35 kilomètres, vers une usine de Saint-Malo, pour servir à la fabrication... d'engrais.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Patrick Le Nen (Saint-Brieuc), José Lenzini (Toulon), Jean-Jacques Lerosier (Caen), Michel Levêque (Poitiers), Chris Maizlat (Dijon) et Ginette de Matha (Bordeaux).

Un statut pour la filière sociale

Les décrets précisant les conditions d'emploi des 240 000 fonctionnaires des métiers médicaux et sociaux des collectivités sont enfin publiés

DE propositions gouvernementales en manifestations de blouses blanches « très en colère », en passant par de longues séances du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), la saga du statut de la filière sociale aura marqué l'année scolaire 1991-1992. Ministère, syndicats de personnels et représentants d'employeurs, en l'occurrence les collectivités, chacun s'est efforcé, au cours de réunions marathons, d'amender dans son sens les propositions formulées dès le mois de septembre 1991 (*le Monde* daté 29-30 septembre).

Une longue aventure qui s'est, peut-être, achevée à la fin de l'été. Le *Journal officiel* du dimanche 30 août a en effet publié une liste de 37 décrets qui donnent un statut de fonctionnaire des collectivités territoriales aux quelque 250 000 agents qui exercent leurs activités dans le domaine social, médical et médico-technique. Des textes qui tiennent compte de la rénovation de la grille des classifications et des rémunérations des trois fonctions publiques (accords Durafour de 1990).

Revalorisations de traitement

« Après la publication de ces textes, ce sont donc la quasi-totalité des 1,2 million de fonctionnaires territoriaux qui disposent de véritables statuts », assure M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales (1). *« Cette modernisation statutaire et la rénovation des métiers qui en découle va permettre aux collectivités locales de définir et de mettre en œuvre des politiques de qualité dans leurs différents domaines de compétence. »*

Les dispositions des nouveaux décrets concernent 22 métiers différents, tels que celui d'assistante sociale, d'infirmière, de puéricultrice, d'agent spécialisé des écoles maternelles, d'assistant de laboratoire, de vétérinaire, de médecin... Selon le ministre, les statuts ainsi définis doivent permettre à ces personnels *« de bénéficier des garanties attachées au statut général de la fonction publique territoriale et de perspectives de carrière améliorées, ainsi que pour nombre d'entre eux de revalorisations de traitement »*.

Ces textes entérinent la suppression de la catégorie D au sein de la fonction publique territoriale. Désormais les carrières débutent en catégorie C. D'après les propos du ministre et les calculs de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), les agents sociaux, par exemple, nouveau cadre d'emploi qui regroupe les aides ménagères, les auxilliaires de vie et les travailleuses familiales, doivent bénéficier d'un reclassement dans des échelons supérieurs, soit un gain brut de plus de 1 000 francs par mois en fin de carrière.

Les auxiliaires de puériculture ainsi que les aides soignantes et les assistantes dentaires doivent, à l'instar des agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM), constater une progression de leur traitement brut de fin de carrière, qui passerait de 7 500 à 8 500 francs par mois.

Les assistantes sociales, dont quelques-unes jouèrent les héroïnes de la mobilisation hivernale, spécialistes des actions de commando à destination des médias, avant de se trouver isolées de leurs camarades de travail, ne sont pas oubliées par la réforme. Avec les éducateurs spécialisés et les conseillers en économie sociale et familiale, elles sont reclassées dans un cadre d'emplois de la catégorie B, bénéficiant du nouveau classement indiciaire intermédiaire (IB 322-638), soit un gain immédiat de près de 11 000 francs par an.

Dans quelques jours doivent être publiés deux autres décrets instituant un régime indemnitaire de référence. *« Cela se traduira par une revalorisation significative des rémunérations accessoires par rapport à la situation existante »*, précise M. Jean-Pierre Sueur en donnant l'exemple des assistantes sociales territoriales de premier grade dont la prime doit doubler en moyenne, puisqu'elle se situait entre 3 300 et 6 700 francs par an et qu'elle devrait s'établir dans une fourchette de 6 700 à 13 000 francs.

Des charges supplémentaires pour les collectivités

Cette avalanche de textes va-t-elle satisfaire les personnels concernés ? Il est encore prématuré de s'avancer sur ce point, même si des organisations syndicales se déclarent favorables. Du côté des employeurs locaux, le moment est maintenant venu de réviser les budgets prévisionnels en tenant compte des nouveaux textes. *« En tant que maire d'Orléans j'ai mesuré l'importance des charges nouvelles que cela représente pour une collectivité »*, note M. Jean-Pierre Sueur. Mais le secrétaire d'Etat estime que la modernisation de la fonction publique locale doit entraîner *« un meilleur accès à des services de qualité pour l'ensemble de la population »*.

S. B.

(1) La construction statutaire a débuté en 1987 avec la filière administrative. Pour l'achever, il ne reste qu'à définir la filière des policiers municipaux. Mais ces textes dépendent des orientations retenues dans un projet de loi relatif à la police municipale qui doit être prochainement déposé au Parlement.

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Génie urbain.** – Les nouvelles techniques apportent des solutions efficaces aux besoins de qualité de vie, de sécurité, de préservation de l'environnement qui se posent dans les centres urbains. La deuxième Rencontre nationale du génie urbain rassemblera, mercredi 16 et jeudi 17 septembre à Marseille, élus, techniciens et industriels pour débattre de la « gestion coordonnée de la ville » et de « la gestion des risques urbains ».
▶ Institut international de robotique et d'intelligence artificielle de Marseille, technopôle de Chateau-Gombert. Europarc batiment C, 13013 Marseille. Tél : 91-05-50-00.

□ **Développement régional.** – Les systèmes d'information géographique pour la planification et le développement régional, ainsi que le rôle des ports dans le développement régional, sont les deux thèmes retenus par le Centre européen de développement régional (CEDRE) pour ces deux séminaires de rentrée. Ils sont organisés, respectivement, à Poitiers, le lundi 14 septembre, et à Lorient, les jeudi 17 et vendredi 18 septembre.
▶ Renseignements au (16) 33-88-22-38-83.

□ **Protection sociale des personnels.** – La Mutuelle générale du personnel des collectivités locales (MGPL) organise, vendredi 11 septembre, au Futuroscope de Poitiers, un colloque ayant pour thème le régime indemnitaire et la protection sociale dans la fonction publique territoriale. La question de l'intégration des primes dans le calcul des pensions doit aussi figurer au programme de cette rencontre.
▶ Renseignements au (16-1) 42-85-35-22.

□ **Le commerce en centre-ville.** – L'intégration du commerce en centre-ville doit être le thème de la seconde édition des Rendez-vous de l'architecture commerciale et de l'urbanisme qui aura lieu à Paris, mercredi 16 septembre. Élus, commerçants, professionnels de l'urbanisme, promoteurs, représentants des organismes consulaires et des services techniques des mairies doivent débattre du rôle du commerce dans la recherche de structuration et d'animation des espaces urbains.
▶ Secrétariat général IMHOTEP 92. 67, rue de Richelieu. 75002 Paris. Tél. 42-61-81-91.

NOMINATIONS

□ **M. Bernard Frau chargé d'une étude sur les estuaires.** – Le maire de Grand-Couronne, ville de la banlieue rouennaise, M. Bernard Frau (Génération Ecologie), vient d'être chargé par le ministre de l'environnement d'une mission d'étude sur la situation écologique des grands estuaires français. Mme Ségolène Royal demande à M. Frau d'établir un diagnostic et de proposer des remèdes à la mise en cause des estuaires par « les ports autonomes, les collectivités locales, les industries pétrolières et chimiques ». Elle estime que cela « nuit à notre pays au moment où le gouvernement veut renforcer la protection des milieux aquatiques et lancer une véritable politique portuaire ».

[Né en 1947 en Tunisie, M. Bernard Frau est entré au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) après avoir travaillé en Australie puis au Sénégal. Ingénieur chez Jeumont-Schneider, il crée sa propre entreprise en 1981 et est élu conseiller municipal de Grand-Couronne en 1983. Maire socialiste de la ville, il rejoint Génération Ecologie et conduit la liste de ce mouvement aux élections régionales. En mars 1991, il a été nommé président de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS).]

DÉBAT

Des remèdes pour la Corse

par Emile Arrighi de Casanova

LA Corse a le triste privilège de se signaler périodiquement à l'attention de l'opinion, par des actes de violence dont elle est le théâtre et les motivations, supposées mafieuses, qui en fourniraient, désormais, l'explication. Que le gouvernement ait décidé de réagir en donnant aux autorités responsables les moyens de faire respecter la loi ne peut qu'être approuvé, d'autant qu'une opinion répandue, avec une ironie perfide, tendrait à accréditer l'idée que le laxisme irait de pair avec l'insularité.

Mais croire qu'il suffirait de rétablir l'ordre pour extirper le mal reviendrait à confondre les effets et les causes. La déstabilisation de la Corse, si elle a des origines lointaines, en a deux plus immédiates : le sous-développement et la quête, aussi insistante qu'illusoire jusqu'ici, d'une ambition.

L'erreur communément répandue a été de croire que prise dans le tourbillon des flux touristiques, l'île y trouverait la manne providentielle de son décollage économique. Or l'expérience a révélé qu'étant passée, en moins de dix ans, d'une fréquentation estivale n'excédant pas la centaine de milliers de visiteurs, en majorité insulaires d'origine, à plus de un million et demi, elle n'a trouvé en elle-même ni les ressources humaines, ni les capitaux pour maîtriser ce déferlement ; pas davantage pour se protéger contre la destruction physique et culturelle qu'il portait en germe ainsi que des combinaisons spéculatives immobilières et financières auxquelles il offrait un terreau susceptible de les favoriser.

Autant un tourisme étalé dans l'espace et dans le temps et, surtout, inséré dans un tissu diversifié d'activités, aurait été et reste un atout majeur, autant, sous sa forme actuelle, avec une suractivité de deux mois à laquelle succède la léthargie du reste de l'année, fait-il penser à ces remèdes de cheval qu'on administrerait à un organisme anémié et qui, après un sursaut factice et passager, le replongeraient dans l'état dont on prétendait le guérir.

Une économie à diversifier

Aussi est-il urgent que le plan de développement et le schéma d'aménagement, dont la loi du 13 mai 1991 a confié la charge au Conseil exécutif et à l'Assemblée de Corse, voient rapidement le jour et que, jouant sur les ressources agro-sylvo-pastorales dont l'île est mieux dotée qu'on ne l'imagine, celles-ci deviennent le support de valeurs ajoutées, capables de stimuler les initiatives, de créer des emplois et d'ouvrir des débouchés.

A ces leviers de développement qui ne feraient, d'ailleurs, que renouer avec les traditions ancestrales, pourrait s'ajouter l'ouverture à des activités de pointe, telles que celles rassemblées à Sophia-Antipolis. Les succès spectaculaires enregistrés par cette technologie ne sont tributaires ni d'une tradition industrielle, ni de l'existence de ressources naturelles, mais de la volonté conjuguée de politiques, de scientifiques, d'universitaires et d'entrepreneurs jouant de la qualité du site et de son aptitude à attirer une densité exceptionnelle de matière grise. Ce qui à réussi sur la Côte d'Azur est envisageable en Corse, où les mêmes conditions sont potentiellement existantes et où la négociation d'un tutorat de Sophia-Antipolis pourrait faire office de catalyseur.

Diversifier l'économie ne serait cependant pas suffisant si n'était, en même temps, prise en compte la quête confuse mais insistante des Corses – les jeunes surtout – à être au nombre des acteurs d'un dessein qui balaie la désespérance, voire la révolte qu'engendre un sentiment d'impuissance face au rouleau compresseur de l'uniformité.

Une triple ambition

L'insularité a ces deux caractéristiques, en apparence contradictoires mais en fait interdépendantes, d'être symbole d'enfermement et rêve de dépassement. L'histoire mouvementée et à certains moments tragique des Corses en traduit tout à la fois le paradoxe et la réalité. En regard d'épisodes glorieux, la réponse au mal d'être insulaire passe, au-delà du nécessaire décollage économique, par la reconnaissance à la Corse du droit de tenir une partition spécifique dans le concert des bâtisseurs d'avenir.

La considération du présent, dans ses données géographiques et politiques éclairées par les legs du passé, conduit à suggérer de la placer en pointe dans trois domaines.

L'un concernerait la définition d'une politique européenne de l'insularité. Il n'est que temps de cesser de raisonner, dans ce domaine, en termes dérogatoires. l'insularité est un phénomène en soi, qui justifie un droit commun fiscal, économique et financier. La Corse pourrait servir de laboratoire pour en approfondir les données, dès lors que par sa situation, ses dimensions, la diversité de son relief et de ses sites, elle est un archétype de l'insularité. Elle aurait aussi vocation à être le lieu où s'élaboreraient, sur ce sujet qui concerne, à des titres divers nos onze partenaires, échanges, réflexions et propositions.

Un autre toucherait aux problèmes de coopération. Située sur l'axe nord-sud, mêlée jusqu'à un passé récent à la vie de nombreux pays africains, elle est encore présente par des familles originaires de l'île dans plusieurs d'entre eux, perçues, non comme des résidus colonisateurs, mais comme héritières d'administrateurs de tous niveaux ayant eu le mérite d'un comportement compréhensif et fraternel. La Corse pourrait, en conséquence, être un support pour la formation des coopérants et une terre de rencontres et de recherches tendant à donner corps à l'Eurafrique, en concertation avec la région continentale la plus proche : Provence-Alpes-Côte d'Azur où, d'ailleurs, l'implantation corse par son importance et son insertion dans les réseaux politiques et économiques est au nombre des forces dynamiques.

Un troisième, enfin, concernerait la défense de l'environnement. Réputée pour sa beauté, farouchement soucieuse de la préserver, tout en refusant le passéisme de l'immobilité, elle pourrait être un lieu d'expérimentation pour une politique conciliant respect des sites et développement, dont l'ébauche existe d'ailleurs au sein de son parc naturel régional. Dans tous ces domaines l'université de Corte pourrait conjuguer recherche et filières de formation. Les instances de la nouvelle collectivité territoriale, fixant les objectifs et inventoriant les moyens, devraient aussi mobiliser les forces vives, ce que devrait faciliter la mise en place de l'Assemblée consultative prévue par le nouveau statut avec des compétences élargies par rapport à l'ancien.

L'Etat commettrait une erreur fatale s'il considérait que, garant de l'ordre, il n'aurait qu'à accompagner le reste. Si le précédent statut de la Corse, imaginé en 1982 par Gaston Defferre, s'est, en définitive, soldé par un échec, c'est en grande partie parce que l'Etat, au lieu d'en soutenir et stimuler la mise en œuvre, a cru bon de se désengager. Désormais, instruit par l'expérience, il devrait adopter une attitude de partenariat avec les nouvelles instances insulaires, en particulier le Conseil exécutif, et jouer franchement le jeu de la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs retenus.

Dans la situation où est la Corse, il n'y a certes pas de remèdes-miracles. Au moins existe-t-il des atouts permettant de ne pas considérer la désespérance comme inéluctable.

▶ *Émile Arrighi de Casanova est président* du comité économique et social de la Corse.

COURRIER

Oradour entre le souvenir et l'oubli

A la suite de la publication dans le Monde daté 23-24 août de l'article de Georges Chatain « Oradour entre le souvenir et l'oubli », des lecteurs nous ont écrit pour s'étonner des propos de M. Robert Hébras, président de l'Association des familles de victimes, que nous avons rapportés, affirmant qu'il fallait être volontaire pour faire partie des Waffen-SS.

« En tant qu'ancien membre de la Mission militaire auprès des armées alliées détaché à la mission de dépistage des Alsaciens-Lorrains venus à la Wehrmacht, je dois rétablir une vérité historique, assure M. René Neunreuther, de Dordogne. *Contrairement à ce que dit M. Hébras, la Waffen-SS a enrôlé de force, à partir de la fin de 1943 et le début de 1944, bon nombre de jeunes Alsaciens nés en 1926 (classe 1946), dans les rangs de ses unités. Il est donc parfaitement faux de dire qu'il fallait être volontaire pour en faire partie. Néanmoins, M. Hébras est excusable de l'avoir ignoré. »*

M. Jean Weick, du Haut-Rhin, confirme que *« tous les jeunes Alsaciens nés en 1926, et mesurant 1 m 70 et plus, furent incorporés dans les Waffen-SS. Mon voisin en fut. Il rejoignit la division* Das Reich. *Il eut la chance de ne pas faire partie du bataillon qui commit les horribles et effroyables exactions d'Oradour. Mais comme beaucoup d'autres Alsaciens dans son cas, le troisième jour de l'engagement en Normandie, à la première occasion, il leva les bras et se rendit aux troupes alliées... Il y a presque cinquante ans que ces faits se sont passés et, sans vouloir ressasser de douloureux souvenirs, il serait bon que la France sache enfin ce qui s'est réellement passé entre 1940 et 1945 en Alsace annexée et sous la botte nazie »*.

M. Gérard Pic, de Dijon, qui souhaite *« dissiper les idées entretenues depuis la fin de la guerre sur nos compatriotes d'Alsace »*, souligne qu'*« une infime minorité de traîtres, moins nombreux au demeurant que ceux qui se sont engagés dans la milice de Vichy, ont choisi de rejoindre les Waffen-SS. Ils ont été incorporés de force, sans d'ailleurs que le gouvernement Pétain ait élevé la moindre protestation contre cette violation inouïe du droit des gens »*.

Nantes inaugure une deuxième ligne de tramway

Sur les bords de la Loire, les voitures sur rails sont considérées comme un excellent moyen de transport en commun. Le tracé de leur implantation permet aussi de redessiner la ville

NANTES

de notre envoyée spéciale

LE tramway ne divise plus les Nantais. La deuxième ligne, qui doit être mise en service lundi 7 septembre, profite du succès de la première. Bien sûr, il se trouve encore quelques mécontents pour protester contre des travaux en centre-ville, mais le temps est loin où une partie de la population réclamait l'abandon pur et simple de ce mode de transport en site propre.

Il est vrai que pour la nouvelle ligne, qui relie le centre-ville à Rezé au sud de l'agglomération, le district a fait un effort tout particulier d'insertion. Là où le tramway passe, les espaces publics embellisent. Les voitures cèdent du terrain. Les piétons s'en félicitent, les commerçants s'en arrangent.

Décidée par l'ancien maire socialiste de Nantes, M. Alain Chénard, la première ligne est-ouest longue de 12,6 kilomètres avait pourtant failli ne pas voir le jour. Prétendant à la mairie aux élections de 1983, M. Michel Chauty (RPR) avait mené bataille contre le tramway jugé dépensier et considéré comme une atteinte à l'environnement. Après avoir battu son adversaire socialiste, il avait gelé le projet pendant un mois puis, finalement, les travaux, déjà trop avancés, avait repris. Nantes avait été la première ville française, en janvier 1985, à être équipée du tramway moderne conçu par la société GEC-Alsthom.

Cinq ans plus tard, l'exploitation du réseau montrait que les habitants étaient sensibles aux avantages de ce nouveau moyen de transport en commun. La fréquentation du tramway poursuivait sa progression avec 15 millions de voyageurs pour l'année 1989. En 1990, la décision d'une deuxième ligne s'est faite de manière consensuelle. Le nouveau maire, M. Jean-Marc Ayrault (PS), a contribué à l'installation de M. Chénard à la tête de la SEMITAN, le syndicat d'économie mixte qui exploite les transports de l'agglomération nantaise. En juin 1990, l'approbation d'un schéma directeur des transports à l'horizon 2000 a prévu le prolongement de la deuxième ligne vers le nord ainsi qu'un projet de liaison autobus nord-ouest/sud-est qui préfigure une troisième ligne.

Réaménagement du cours des 50-Otages

« Le tramway devient le fil conducteur d'une nouvelle politique d'urbanisme, explique M. Jean-Marc Ayrault, *qui vise à éviter que la circulation de transit ne passe au centre et à dégager de nouveaux espaces publics pour les piétons.* » Avec l'édification, en cours, d'une quarantaine de kilomètres de rocade, la construction de nouveaux ponts sur la Loire, le développement de parkings en *périphérie et le redéploiement du* réseau de transports en commun, la ville change.

La deuxième ligne du tramway va permettre de donner un nouveau visage au centre-ville. Et principalement au cours des 50-Otages, une avenue qui matérialisait un véritable mur dans la partie commerçante de la ville. Cette artère fait l'objet d'un réaménagement complet. L'importante chaussée qui sépare les quartiers de la cité médiévale, à l'est du quartier construit au dix-huitième, à l'ouest, est passée de huit à quatre voies de circulation, deux pour les voitures, deux pour les bus. La vitesse y est limitée à 30 kilomètres/heure et la cassure que la voie faisait dans la ville est atténuée.

Aujourd'hui, le nouveau tramway a gommé *« son péché originel »*, explique-t-on à la SEMITAN. L'ensemble des voitures, première ligne comprise, sont désormais accessibles aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite, comme le tramway de Grenoble. Une nouvelle « caisse » intermédiaire à plancher bas s'intercale entre deux « caisses » ordinaires, ce qui fait une longueur totale de près de 40 mètres. Le tout peut accueillir 236 passagers dont 162 debout.

Le convoi se déplace à la vitesse maximale de 70 kilomètres/heure. Au total, l'opération a coûté 694 millions de francs au district dont 50 millions de subventions de l'Etat. Pour faire face à un programme ambitieux de transport collectif, le district a dû augmenter la contribution des entreprises et a porté le versement transport à 1,75 % en 1990. Pour cette seconde ligne de tramway, qui s'est accompagnée d'un réaménagement de la desserte des bus, *Nantes table sur une fréquentation, « dans les bons jours »*, de 35 000 voyageurs/jour, alors qu'ils sont 65 000 à emprunter la première ligne. Avec quinze stations et 6 kilomètres de long, cette ligne n'a pas fini sa trajectoire. En septembre 1993, elle se prolongera vers le nord de l'agglomération jusqu'au campus universitaire. Un an plus tard, la progression des rails doit se poursuivre vers la commune d'Orvault, soit trente stations sur quatorze kilomètres du nord au sud.

MARTINE LARONCHE

Des conseillers généreux pour l'école

Le département de l'Essonne ne ménage pas ses efforts pour financer des programmes d'actions pédagogiques

LE conseil général de l'Essonne a décidé, en 1988, de faire de l'éducation un des secteurs prioritaires de ses investissements. A l'initiative du président, M. Xavier Dugoin (RPR), un premier programme, baptisé « zéro redoublant », a été mis en place dès l'année scolaire suivante. Il a depuis été reconduit chaque année. Il permet de financer des heures de soutien aux élèves des classes primaires de cours préparatoire (CP) et cours élémentaire 1re année (CE1) en difficulté, alors que les lois de décentralisation n'ont pas accordé de compétences aux conseils généraux en ce qui concerne l'enseignement élémentaire. Des séances de rattrapage sont assurées en majorité par des enseignants, mais le dispositif rémunère également les intervenants extérieurs.

Le budget du département apporte les deux tiers du financement. La commune, qui en application des lois de 1982 exerce sa responsabilité sur les écoles, assure le complément. En 1991, 67 localités, sur les 196 que compte le département de l'Essonne, ont participé au programme. Seules les villes gérées par des maires communistes ont rejeté l'offre, estimant que ces dépenses devaient être prises en charge par l'Etat. Les communes rurales, encore nombreuses dans le sud de l'Ile-de-France, ne disposent pas, en ce qui les concernent, de moyens pour assurer de telles charges. Au total, de septembre 1990 à juin 1991, 2 962 enfants ont bénéficié de ce programme. D'après un premier sondage, les enseignants ont constaté chez 53 % des élèves concernés une *« amélioration »* des niveaux d'acquisition des savoirs et une *« amélioration notable »* chez 28,2 %.

Laisser l'initiative aux enseignants

Le modèle « zéro redoublant » (devenu entre-temps « réussite scolaire ») a été reproduit en 1990 dans les collèges. Le programme se concentre sur la classe de sixième, une année de transition, semée de multiples problèmes d'adaptation. Pour cette opération, le département est le seul banquier à payer les professeurs intervenant dans les programmes de soutien. Au cours de l'année, 14 908 élèves de 101 collèges (dont 14 privés) ont été concernés. La facture s'est élevée à 6 500 000 francs.

« Quand nous avons démarré l'opération « zéro redoublant », nous nous sommes heurtés aux réactions des enseignants qui s'inquiétaient de notre incursion dans leur domaine », reconnaît M. René L'Helguen, vice-président du conseil général chargé de l'éducation. Les responsables du département se sont donc contentés d'une approche pragmatique et consensuelle, respectueuse des souhaits des professeurs, les laissant s'organiser en fonction des besoins pédagogiques. Tous les programmes sont aujourd'hui pilotés par des commissions paritaires regroupant élus départementaux, syndicats d'enseignants, représentants de l'inspection académique et parents d'élèves.

Les conseillers généraux se veulent les payeurs mais pas les conseilleurs. *« Les enseignants souhaitent avoir des moyens supplémentaires, nous les leur donnons, mais nous avons pour principe de ne pas nous immiscer dans la définition des actions qu'ils souhaitent entreprendre avec cet argent »*, explique René L'Helguen. La création du contrat « objectif » constitue la dernière illustration de cette règle de conduite. Il s'agit d'un engagement entre le département et un collège, dont la signature déclenche le versement par le conseil général d'une subvention globalisée permettant de financer des opérations entrant dans un projet d'établissement, dûment accepté par l'inspection académique. *« Jusque-là, nous accordions des aides dans des domaines bien définis comme les voyages, l'équipement des centres de documentation et d'information (CDI) ou l'acquisition de matériel pour le sport. Mais les contacts avec les chefs d'établissement ont révélé que cette pratique manquait de souplesse »*, souligne l'élu.

Le nouveau mode de subventions a suscité l'intérêt des enseignants et a fait émerger des projets originaux. *« Ce contrat a quadruplé le montant de mes dotations pédagogiques et me permet de faire aboutir des actions dont la réalisation n'était jusqu'à présent même pas envisageable »*, affirme M. Alain Célérié, principal du collège Le Village, d'Evry, le plus important en Essonne avec ses 1 060 élèves.

Le coût de son projet d'établissement s'élève à 340 000 francs. Les fonds départementaux doivent permettre, entre autres, de financer un stage externe de deux jours pour les 80 délégués de classes. M. Alain Célérié souhaite également équiper d'un magnétoscope et d'un téléviseur chacune des quinze salles de cours de langues. *« Une opération qui m'aurait peut-être demandé dix ans avec les subventions habituelles ! »*, assure le principal.

Quatre-vingt-huit des quatre-vingt-onze collèges essonniens ont signé un contrat de trois ans. Le département leur aura attribué cette année 8 600 000 francs, somme qui représente un forfait moyen de 135 francs par élève, contre 90 francs dans le système précédent. Déjà de nombreux collèges ont déposé des demandes d'avenant pour obtenir des aides supplémentaires.

PATRICK DESAVIE

L'avenir des marchés non-sédentaires de Seine-Saint-Denis

Les commerçants itinérants du nord de Paris souhaitent être consultés par les maires sur l'aménagement des centres-villes

AU début des années 60, l'apparition des grandes surfaces et des centres commerciaux a provoqué une baisse de fréquentation des marchés non sédentaires. Le département de la Seine-Saint-Denis n'échappe pas à cette constatation. Trente ans après, les lieux de rencontre des chalands que sont les marchés du nord de Paris sont de nouveau confrontés à d'importantes difficultés. Leur volume et leur chiffre d'affaires sont en baisse et leur niveau d'activité est moyen, voire faible pour une trentaine d'entre eux.

Afin de sauvegarder ces endroits d'échanges conviviaux, pôles d'animation des villes et des quartiers, la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Seine-Saint-Denis (CCIP 93) a décidé, l'an dernier, d'apporter son aide aux commerçants non sédentaires. Pour cerner leurs besoins, elle a réalisé, au premier semestre de l'année 1991, une enquête auprès de deux cent trente et un commerçants itinérants.

Cette étude fait apparaître que seuls 17 % de ces marchands ont déjà pensé à un successeur pour leur commerce. Si l'on excepte les 35 % qui n'ont pas encore l'âge de songer à la retraite, ils sont plus de 80 % à n'avoir pas trouvé de remplaçant potentiel. Le manque d'avenir du métier, ses conditions de travail difficiles et ses horaires contraignants, sont les principales raisons évoquées. *« Si l'on ne valorise pas la profession et si l'on n'aide pas les jeunes*, assurent les professionnels des marchés, *la relève ne sera plus assurée.* » Après avoir mis en place à Bobigny un secrétariat permanent à la disposition des présidents d'unions locales de commerçants non sédentaires, la chambre de commerce vient de leur proposer d'organiser des stages de formation d'apprentis.

Mais la formation de jeunes n'est pas la seule priorité. Les commerçants attendent également de leur chambre de commerce qu'elle les informe, les conseille sur le plan social et fiscal et surtout qu'elle les aide dans la défense de leurs intérêts. Pour les trois quarts des commerçants interrogés, la présence de concurrents en situation irrégulière est l'une de leurs plus grosses difficultés. Ils estiment à 70 % (principalement des commerçants ne vendant pas de produits alimentaires) que cette concurrence nuit à leur activité.

Le problème du stationnement

La majorité (80 % dans l'alimentaire, 60 % dans le non-alimentaire) considèrent comme un avantage l'implantation de commerces de proximité. Dans l'ensemble ils reconnaissent que l'un ne peut aller sans l'autre et que, si un marché se meurt, le commerce local dépérit.

Mais pour conserver la clientèle il ne suffit pas de lui offrir un éventail de produits variés et de qualité. Il faut qu'elle puisse également accéder en voiture aux pôles commerçants et y stationner. *« Le temps est révolu*, explique M. Jacques Couderc, secrétaire général du marché de Saint-Denis, *où l'on faisait 2 kilomètres à pied avec son cabas . Aujourd'hui tout le monde veut faire ses courses en voiture, il n'y a plus guère que les anciens qui prennent le bus pour aller au marché.* »

Avec l'utilisation systématique de la voiture, le problème du stationnement devient de plus en plus préoccupant, d'autant que, dans la plupart des programmes de réaménagement des quartiers, les zones de stationnement comme les emplacements de marché sont en partie sacrifiés au profit des programmes immobiliers.

Certaines municipalités, comme l'explique M. Roger Filiol, vice-président de la chambre de commerce, *sont obligées de rénover* leur centre-ville. Elles font appel à des promoteurs qui préfèrent investir dans la construction d'immeubles. Si certaines communes, comme Aulnay-sous-Bois, La Courneuve ou Le Blanc-Mesnil ont compris l'importance du rôle moteur que peut jouer le commerce non sédentaire dans la vie d'une cité, d'autres ne réalisent pas qu'un marché est un investissement obligatoire.

Trop peu de municipalités consultent les intéressés lorsqu'elles projettent de rénover ou de transférer leur lieu de stationnement. Les commerçants le regrettent. *Ils sont près de 70 % à s'estimer* insuffisamment représentés dans le cadre des opérations d'aménagement des communes et à souhaiter un renforcement des relations entre les municipalités et les organismes de commerçants non sédentaires. *« Un bon interlocuteur à la mairie et un bon placier sont*, de l'avis de M. Guy Coste, président du Syndicat des marchés de Seine-Saint-Denis, *essentiels à la survie et au développement d'un marché.* »

Budget de promotion

Saint-Denis en est un exemple. Il est l'un des plus actifs du département. Géré par la ville, ce marché regroupe plus de trois cents commerçants non sédentaires (des « primeurs » aux marchands de chaussures) au cœur d'un environnement commercial constitué de six cents boutiques et d'un hypermarché. Un millier de personnes y travaillent et accueillent jusqu'à 30 000 clients le dimanche. Malgré ses propres difficultés (places de parking insuffisantes, concurrence sauvage), il est un des rares, selon M. Coste, à avoir vu sa clientèle augmentée.

Cette réussite est le résultat du travail des abonnés, qui ont décidé, il y a une dizaine d'années, de s'organiser pour le dynamiser. Ils ont été parmi les premiers en France à instaurer, en 1985, une redevance calculée proportionnellement au prix des places, destinée à promouvoir le marché. Aujourd'hui ils disposent d'un budget annuel de 350 000 francs qu'ils consacrent à des campagnes de communication, de publicité et d'animation. Saint-Denis, l'un des marchés phares du département, prouve qu'en s'associant les commerçants peuvent surmonter leurs difficultés.

« Si les petits marchés veulent survivre, suggère M. Coste, *ils doivent s'organiser. Ils doivent faire entendre leur voix, mettre en avant leurs atouts (qualité du service, des produits, convivialité), renforcer leurs relations avec les municipalités et s'allier au commerce local pour lutter contre la concurrence des hypermarchés.* »

MARTINE BOULAY-MÉRIC

Les Pyrénées, appellation controlée

Querelles de dénomination et rivalités économiques entre Lourdes et Pau

TARBES

de notre correspondant

SEULEMENT trente-cinq kilomètres, dont vingt-cinq d'autoroute, les séparent et pourtant les deux aéroports n'ont pas choisi la carte de la complémentarité. Tarbes-Ossun-Lourdes et Pau-Uzein ont une destinée géographique commune. L'un se trouve en Béarn et l'autre en Bigorre. Ces deux aéroports semblaient revendiquer chacun l'identité de leur zone d'implantation. Il n'y avait aucune barrière de langage entre l'aéroport de Pau situé dans les Pyrénées-Atlantiques et celui de Lourdes-Tarbes installé dans les Hautes-Pyrénées.

Tarbes s'appuie sur la vocation religieuse et touristique de Lourdes pour conforter sa position de deuxième aéroport français de trafic charters, avec 421 477 mouvements passagers, et de quatorzième pour le trafic général en 1991 . De l'autre côté de la frontière théorique du Gave, l'aéroport de Pau a bâti son image sur ses cinq liaisons quotidiennes avec Paris (Lourdes n'en propose qu'une en milieu de journée) et sur la dynamique de la ville. Si Lourdes sert de plate-forme attractive pour le transit touristico-religieux en provenance de dix-sept pays, Pau capte toute la clientèle affaires et de proximité désireuse de bénéficier d'un pont aérien régulier avec la capitale.

La cohabitation qui s'était instaurée entre les deux zones aéroportuaires risque de tourner à une guerre ouverte pour une simple question de vocable. La chambre de commerce et d'industrie de Pau a obtenu, au mois de janvier, un avis favorable du conseil supérieur de la navigation aérienne afin de modifier, comme souhaité depuis 1988, la dénomination de son aéroport. Il est désormais baptisé Pau-Pyrénées. Une appellation jugée abusive en Hautes-Pyrénées où certains n'hésitent pas à parler de *« hold-up sur les Pyrénées »*.

Au mois d'avril, M. Gérard Tremège, président de la chambre consulaire des Hautes-Pyrénées, a saisi le ministre de l'équipement pour lui demander de réviser la dénomination de l'aéroport et substituer celle de Pau-Béarn à celle de Pau-Pyrénées ! Si ces interventions n'aboutissent pas, le président envisage d'engager un recours auprès du tribunal administratif *« afin que les intérêts économiques des Hautes-Pyrénées ne soient pas lésés »*.

JEAN-JACQUES ROLLAT

REPÈRES

BASSE-NORMANDIE

Ouverture d'un centre de congrès à Deauville

SUR la côte normande, le Centre international de Deauville (CID), ouvre ses portes, samedi 5 septembre, à l'occasion du dix-huitième Festival du cinéma américain. Construit entre le casino et les « planches », à proximité immédiate de la mer, ce centre semi-enterré, équipé des dernières techniques de communication, comprend un auditorium modulable de mille cinq cents places. Conçu par l'architecte deauvillais Patrick Legoslès, cet équipement a coûté 300 millions de francs. La taxe municipale sur les machines à sous (16 millions l'an dernier) et la contribution volontaire du groupe Lucien Barrière, de l'ordre de 5 millions de francs jusqu'en 2005, participent à son financement. Voulu par le maire de la station, Mme Anne d'Ornano (UDF-PR), le CID a l'ambition de faire vivre Deauville (5 000 habitants l'hiver, 50 000 l'été) hors saison. *« Nous accueillons 55 000 congressistes par an actuellement. L'objectif est de doubler ce chiffre dans les cinq ans. Il est aussi d'intégrer Deauville dans les villes européennes de congrès »*, assure Madame le Maire.

POITOU-CHARENTES

Une médiathèque à Poitiers

LE conseil général de la Vienne a adopté récemment les plans d'une future grande médiathèque, qui sera construite en centre-ville, près de la faculté de droit. L'ouverture de cet équipement est prévue pour la fin de l'année 1994. Le projet, conçu par un cabinet d'architectes nancéiens, prévoit un bâtiment vitré de trois étages. L'édifice abritera notamment les précieux documents de la Maison du Moyen Age, pôle universitaire devant être associé à la Bibliothèque de France. Les architectes ont dessiné un parvis suffisamment ample *« pour éviter une confrontation perturbante »* avec le joyau roman voisin de Notre-Dame-la-Grande.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Une salle Zénith à Toulon

LA troisième salle Zénith de France a été inaugurée, samedi 5 septembre, à Toulon. Située à proximité du centre-ville, elle s'intègre dans l'espace des Lices, déjà occupé par le conservatoire de musique et l'école des beaux-arts. *« Toulon bâtit pour son devenir culturel*, affirme le maire, M. François Trucy (UDF-PR). *Cet équipement vient compléter le grand auditorium du palais des congrès Neptune ouvert il y a un an.* » La salle Zénith est une structure de huit mille places pouvant être modulée en salles de six cents fauteuils. Elle dispose d'un plateau scénique de 26 mètres d'ouverture et de 12 mètres de profondeur. Gérée par la société OMEGA Gestion, dont le PDG est M. Jean-Claude Camus et le directeur M. Gérard Neveu, cette salle est destinée à recevoir des spectacles de variétés, des manifestations culturelles, mais aussi des rencontres sportives. Ce nouvel équipement de la ville a coûté 166 millions de francs, dont 122,5 sont à la charge de la municipalité de Toulon, 17 à la charge de l'Etat, 16,5 du conseil général et 10 du conseil régional.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

« En matière de sécurité, la France sera plus forte avec ses partenaires que toute seule »

affirme M. Bérégovoy à l'IHEDN

« En matière de défense et de sécurité, la France sera plus forte avec ses partenaires que toute seule », a déclaré, jeudi 3 septembre, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, devant les stagiaires civils et militaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). *« La défense est au cœur de la souveraineté des Etats. Il n'est pas vrai, quoi qu'on ait pu entendre ici ou là, que le traité de Maastricht, introduisant la sécurité dans les ambitions européennes, remet en cause la souveraineté des Etats membres »*, a-t-il ajouté.

« C'est même l'inverse, a expliqué M. Bérégovoy. *Ce traité permet au contraire que l'Europe marche enfin sur deux pieds : poursuivant l'intégration économique, il y ajoute la coopération politique entre les Etats, notamment en matière de sécurité, dont il confie la responsabilité non pas à une instance administrative, mais aux institutions intergouvernementales – Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement, Conseil des ministres des affaires étrangères et de la défense – responsables démocratiquement devant leurs peuples respectifs et contrôlées par les Parlements nationaux. » « La souveraineté est entière*, a estimé le premier ministre, *cependant que la coopération est multiplicateur de puissance. »*

M. Bérégovoy a évoqué le cas du corps d'armée européen que la France et l'Allemagne mettent sur pied. *« Ce corps*, a-t-il dit, *relèvera essentiellement de l'UEO* [Union de l'Europe occidentale], *mais il pourra être aussi engagé en tant que tel sous le contrôle opérationnel de l'OTAN, en application de l'article 5 du traité de Washington »*, qui prévoit formellement qu'une attaque contre l'un des pays membres, en Europe ou en Amérique du Nord, est une attaque dirigée contre tous.

« Le maintien d'une présence américaine »

Le premier ministre a, d'autre part, tenu à clarifier les relations de la France avec l'OTAN. *« Le président de la République*, a-t-il expliqué, *rappelait, il y a un an, notre attachement au maintien d'une présence américaine en Europe. Cette présence n'est pas le simple avatar d'une guerre froide oubliée. Elle est le signe tangible qui unit les deux rives de l'Atlantique. (...) La France tient à préserver le caractère spécifique de l'Alliance. L'essentiel à ses yeux, la légitimité de cette association transatlantique, est d'établir un lien permanent entre la sécurité de l'Amérique du Nord et celle de l'Europe. »* C'est la raison pour laquelle la France, en novembre 1991, à Rome, a signé un document définissant le concept stratégique de l'OTAN, a reconnu M. Bérégovoy.

Un Falcon 900 en « cadeau » aux Grecs

En remerciement d'avoir accepté de mettre un terme au contentieux qui l'opposait à la France à propos de la vente de Mirage 2000, la Grèce recevra un don : la fourniture gratuite d'un avion triréacteur de liaison intercontinentale Falcon 900 pour l'acheminement des dirigeants de l'Etat hellénique.

Le 26 août, en effet, les Grecs décidaient d'enterrer la hache de guerre avec les groupes français Dassault, SNECMA et Thomson-CSF et ils signaient un avenant au contrat de 1985 par lequel – moyennant des modifications apportées au radar – ils recevront les douze derniers Mirage 2000 bloqués à Bordeaux parce qu'ils les avaient jugés non conformes aux conditions fixées par le précédent accord portant sur quarante appareils.

Ce jour-là, les négociateurs des deux bords s'étaient publiquement réjouis d'avoir résolu toutes les questions en suspens entre leurs deux pays (*le Monde* du 3 septembre).

Mais, en même temps, Français et Grecs choisissaient de rester discrets sur la contrepartie de leur entente ainsi renouée. A savoir que les premiers consentaient aux seconds un « cadeau » : la cession gratuite d'un Falcon 900 qui servira *au transport à longue distance* des VIP gouvernementaux grecs.

« L'avion des rois »

Le Falcon 900 est *communément* appelé *« l'avion des rois ou des présidents »*, selon qu'il sert à l'acheminement des têtes couronnées qui peuvent l'acheter, des chefs d'Etat ou des PDG dont les entreprises sont suffisamment riches pour avoir un tel avion. En France, de très rares PDG en possèdent – ils sont plus nombreux à l'étranger – et le GLAM (Groupement des liaisons aériennes ministérielles) en aligne deux pour les déplacements du président de la République et des ministres.

A la Grèce, le Falcon 900 sera livré dès la fin de cette année par Dassault, la SNECMA et Thomson-CSF qui se sont, en quelque sorte, cotisés pour « l'offrir » dans le cadre d'une *négociation dite « globale » sur* les Mirage 2000. L'avion sera d'occasion. Un appareil neuf coûte 20 millions de dollars.

JACQUES ISNARD

□ **FO « interpelle » M. Mitterrand sur le sort de Dassault.** – Le syndicat de la métallurgie FO, dans une lettre à M. François Mitterrand qu'il a rendue publique, *« interpelle »* le chef de l'Etat à propos du *« seuil critique »* que le groupe Dassault a atteint. *« L'industrie aéronautique militaire française*, écrit le syndicat FO, *se meurt dans l'indifférence la plus totale. Hier, nous étions 16 000* [chez Dassault]. *Aujourd'hui, nous sommes 10 000. L'Europe, deuxième puissance mondiale, n'a pas lieu d'exister si elle est équipée d'avions américains »*, estime le syndicat, qui demande au président de la République de *« bien vouloir intervenir auprès des ministres concernés afin d'aider notre société à conclure le marché avec Taïwan »*.

JUSTICE

Le tribunal administratif ayant rejeté leur demande

Deux contribuables ne pourront poursuivre le maire de Nice pour ingérence

NICE

de notre correspondant régional

Dans un jugement en date du *27 août, notifié aux parties le* 3 septembre, le tribunal administratif de Nice a rejeté la demande présentée par deux contribuables *niçois*, M. Raymond Bonifassi et M[me] Jeanine Dubois, tendant à les autoriser à engager une action en justice, pour ingérence, en *lieu* et place de la ville, contre le sénateur (RPR) et maire de Nice, M. Honoré Bailet.

Ces deux contribuables faisaient valoir que M. Bailet, alors adjoint au maire de Nice, avait profité de ses fonctions pour réaliser une opération immobilière lucrative en vendant, à une société d'HLM, un *terrain lui appartenant* en *indivision* avec son fils Paul, après modification du plan d'occupation des sols de la commune (*le Monde* du 19 août). Dans son jugement, le tribunal considère qu'il *« ne ressort pas des pièces du dossier que la ville de Nice aurait subi* (...) *un quelconque préjudice matériel lui donnant un intérêt suffisant pour agir en justice »*.

Une action « mal intentionnée »

Dans un communiqué, M. Bailet se félicite de cette décision faisant échec à une action qu'il considère *« injustifiée et mal intentionnée. Elle intervient*, indique-t-il, *à quelques jours de mon retour à la tête de la municipalité »*. Le maire de Nice a subi, en effet, une lourde opération cardiaque le 22 juillet dernier et des rumeurs ont circulé sur son éventuel retrait de la vie publique.

Le 28 août, il avait, lui-même, laissé planer un doute sur sa décision en se retranchant derrière un avis médical *« qui doit intervenir*, avait-il précisé, *vers le 15 septembre. Si ma santé le permet*, avait-il déclaré, *je reste. Sinon, on n'a qu'une vie et il faut être en possession de tous ses moyens pour s'occuper d'une ville comme Nice »*.

G. P.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Connors exécuté par Lendl

La Canadienne Patricia Hy a surpris, vendredi 4 septembre à Flushing Meadow, en éliminant au troisième tour l'Américaine Jennifer Capriati, championne olympique et sixième tête de série. Mais le match le plus attendu de la soirée opposait *Jimmy* Connors et Ivan Lendl, dont les routes se sont croisées pour la cinquième fois aux Internationaux de tennis des Etats-Unis. Les deux premières rencontres (1982 et 1983) avaient eu lieu en finale et avaient *tourné à l'avantage* de Connors. Lendl s'était adjugé les deux suivantes (1985 et 1987) en demi-finale. Deux jours après avoir fêté son quarantième anniversaire, Connors s'est incliné, au deuxième tour cette fois *(3-6, 6-3, 6-2, 6-0), face à son* cadet de huit ans. De mauvaise grâce.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Ivan Lendl et Jimmy Connors se détestent cordialement. Depuis toujours. Et le fait que ces deux ennemis intimes soient désormais titulaires d'un passeport américain n'y change rien. Connors, c'est le feu ; Lendl, c'est la glace . Des jeux, des tempéraments contraires. Du temps où celui-ci était encore tchécoslovaque, celui-là l'avait traité de « poule mouillée » parce qu'il n'avait pas disputé sérieuse*ment ses chances dans* un match de classement du tournoi des maîtres. Tant qu'il l'avait pu, Connors s'était acharné à humilier *Lendl, qui a cherché à lui rendre* la pareille quand son heure est venue.

Ces champions que tout oppose n'en ont pas moins écrit les plus belles pages de l'histoire du tennis au cours des deux dernières décennies. A eux deux, ils ont occupé pendant 532 semaines la première place au classement mondial des joueurs, qui s'étale sur à peine plus de 1 400 semaines depuis sa création. Ce sont les deux joueurs qui ont gagné le plus de tournois dans leur carrière : 109 pour Connors, 91 pour Lendl. Parmi les tennismen en activité, ce sont encore eux qui détiennent le record (huit) des titres du Grand Chelem (1), dont cinq à New-York pour Connors et trois pour Lendl.

Pour les spectateurs de Flushing Meadows, toutefois, la balance n'est pas égale entre ces deux hommes aux palmarès si équilibrés. Leur favori indiscutable est Jimmy Connors. Il sait comme nul autre mettre la foule en transe. Les quelque vingt mille spectateurs qui s'étaient massés vendredi soir sur les gradins du court central espéraient donc que, comme l'an dernier, quand il avait atteint les demi-finales, leur chouchou réussirait des prouesses. En dépit des quarante bougies qu'il avait soufflées deux jours auparavant. Et surtout en dépit des statistiques qui révélaient que, sur leurs trente-cinq rencontres précédentes, Lendl comptait vingt-deux victoires, dont seize d'affilée depuis 1984.

Ni oublié ni pardonné

Leur espoir ne dura que trois petits quarts d'heure et dix jeux. Connors menait alors un set à rien et un jeu à zéro après avoir pris le service de Lendl dès le début de la *deuxième manche. Avec son* application méthodique, Lendl reprit le contrôle de la situation pendant que Connors, de plus en plus *congestionné, cherchait un* supplément d'oxygène dans sa serviette éponge entre chaque point. Bientôt incapable de soutenir la cadence de *Lendl, Connors chercha de ce fait* son salut dans l'attaque coûte que coûte. Peine perdue : en dépit de réactions sporadiques, il était *constamment pris de vitesse.*

L'aveu de cette impuissance fut définitif lorsque Lendl servit pour le match : il lobba alors Connors qui, pour rattraper le coup, tenta de frapper la balle entre les jambes dos au filet à la manière de Yan*nick* Noah naguère, *mais pour* un bien piètre résultat. Connors se retrouva la tête dans les bâches, exténué, comme s'il était prêt à éclater en sanglots. *Lors de la* finale de 1983, c'était Lendl qui s'était trouvé dans cette situation humiliante. Et, manifestement, il n'avait ni *oublié ni pardonné.* Avec l'application sadique de l'enfant *qui* arrache les ailes de la mouche qu'il va tremper dans l'encrier et laisser courir sur le buvard, il conclut le match sans laisser le moindre jeu à Connors dans la quatrième manche.

Beaucoup de spectateurs ne supportèrent pas cette manière d'exécution capitale. A 22 heures, un petit quart des sièges *étaient* vides. A 23 h 15, il n'y avait plus qu'une dizaine de milliers de supporters pour faire une dernière et molle ovation au héros vaincu. La soirée n'avait pas eu le scénario attendu. Il n'y avait pas eu de « happy end ». Tout le monde avait compris que, cette fois, la page de l'histoire Connors, sorti au premier tour à Roland-Garros et à Wimbledon puis au deuxième tour à Flushing Meadow, était bel et bien tournée. Sauf peut-être pour le premier intéressé qui refusa d'admettre *la défaite : « J'ai fait tout le spectacle, j'ai pris tous les risques en attaquant. Lui, il s'est contenté de remettre la balle dans le court. Il ne joue plus comme avant. »* Mauvaise foi, manque de lucidité ? Manifestement, il est temps pour lui de se consacrer au circuit vétéran qu'il veut mettre sur pied avec d'autres anciennes gloires en prenant modèle sur ce que font déjà les vieux golfeurs. On n'aura plus besoin de le prendre au sérieux.

ALAIN GIRAUDO

(1) L'expression désigne ici les quatre tournois majeurs : Internationaux d'Australie, de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Les résultats du vendredi 4 septembre

Simple messieurs

(Deuxième tour)

I. Lendl (E-U, n° 9) b. J. Connors (E-U), 3-6, 6-3, 6-2, 6-0 ; R. Krajicek (P-B, n° 15) b. G. Markus (Arg.), 4-6, 2-6, 7-6, 6-3, 6-1 ; A. Boetsch (Fra.) b. J. Tarango (E-U), 4-6, 6-4, 6-3, 7-6 ; W. Ferreira (AfS, n° 12) b. S. Bruguera (Esp.), 6-7, 6-2, 3-6, 6-1, 6-2 ; M. Washington (E-U, n° 14) b. M. Goellner (All.), 6-3, 6-3, 6-2 ; C.U. Steeb (All.) b. F. Santoro (Fra.), 2-6, 7-6, 7-5, 6-2 ; B. Becker (All, n° 7) b. R. Weiss (E-U), 4-6, 6-2, 6-1, 1-0, ab ; S. Edberg (Suè., n° 2) b. J. Hlasek (Sui.), 7-5, 6-2, 6-1 ; P. Sampras (E-U, n° 3) b. M. Damm (Tch.), 7-5, 6-1, 6-2 ; C. Pioline (Fra.) b. T. Witsken (E-U), 6-3, 5-7, 7-5, 6-2 ; H. Leconte (Fra.) b. H. Holm (Suè.), 6-1, 5-7, 6-2, 6-2 ; A. Agassi (E-U, 8) b. F. Roig (Esp.), 6-1, 6-3, 6-2 ; M. Chang (E-U, n° 4) b. P. McEnroe (E-U), 6-3, 6-3, 6-4 ; J. Sanchez (Esp.) b. T. Champion (Fra.), 7-5, 4-1, ab ; G. Forget (Fra., n° 13) b. M. Larsson (Suè.), 4-6, 6-1, 7-6, 6-0 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 5) b. L. Lavalle (Mex.), 7-5, 7-6, 6-2 ; C. Costa (Esp., n° 10) b. A. Mronz (All.), 6-3, 6-1, 6-2.

Simple dames

(Deuxième tour)

A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 5) b. L. Davenport (E-U), 6-2, 6-2.

(Troisième tour)

M. Seles (You.) b. C. Porwik (All.), 6-4, 6-0 ; M. Pierce (Fra., n° 16) b. R. White (E-U), 6-2, 6-1 ; P. Hy (Can.) b. J. Capriati (E-U, n° 6), 7-5, 6-4 ; M-J. Fernandez (E-U, n° 7) b. B. Schultz (P-B), 6-4, 6-2] ; G. Sabatini (Arg, n° 4) b. N. Zvereva (Bié.), 6-4, 5-7, 6-4 ; H. Sukova (Tch., n° 13) b. L. McNeil (E-U), 6-2, 6-3.

□ **Echecs : une « nulle » pour la deuxième partie Fischer-Spassky.** – La deuxième partie du match d'échecs historique qui, depuis mercredi 2 septembre, oppose dans le Monténégro l'Américain Bobby Fischer et le Russo-Français Boris Spassky s'est achevée, jeudi 3, après 7 heures de concentation acharnée, par une « nulle » en cinquante-neuf coups. *« La victoire m'a glissé des doigts »*, a commenté Fischer. L'Américain, qui jouait les Noirs, a commencé la partie par la défense « est-indienne » (1. d4-Cf6, 2. c4-g6, 3. Cc3-Fg7, 4. e4-d6), l'une des préférées de Fischer, qu'il n'avait pourtant jamais tentée contre Spassky, notamment lors de leur célèbre match de Reykjavik (Islande) en 1972. Ce match de 1992, non reconnu par la Fédération internationale des échecs, sera remporté par le premier qui aura marqué dix victoires, parties nulles non comprises. – *(AFP.)*

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Bordeaux a été tenu en échec (1-1) sur son terrain par Nîmes, vendredi 4 septembre, en match reporté de la cinquième journée du championnat de première division. En deuxième division (groupe A), en matches avancés de la 5[e] journée, Rodez a battu Mulhouse (1-0) et Nancy a dominé Epinal sur le même score.

MUSIQUES

Tom Waits, sculpteur de chansons

« Bone Machine », un album dépouillé et abondamment expliqué par son auteur

Tom Waits tient absolument à conduire l'entretien sur une terrasse de la place des Vosges que les arcades protègent à peine de la pluie et du vent. Il vient de terminer *Bone Machine*, son premier « vrai » disque depuis 1987, date de la sortie de *Frank's Wild Years*. Il parle aussi souvent qu'il enregistre, à peine plus fréquemment qu'il ne se produit sur scène. Et il y met le même désordre raisonnable, méthodique.

« Os [bone, en anglais] *et machine sont deux mots* a priori *contradictoires. Pourtant, il y a quelque chose de très humain dans le bruit d'une machine, on a établi de nombreux principes mécaniques à partir du corps humain. »* Et puis il ajoute : *« Ce qui n'empêche que nous n'avons aucune idée de la raison pour laquelle nous sommes ici, peut-être pour tuer tous les animaux. »* Il se met à rire, un son encore plus étrange de cette voix cassée, torturée, qui chante même quand elle parle. Tom Waits a publié son premier disque, il y a vingt ans (il en a aujourd'hui quarante-trois). Il n'a jamais dévié d'un chemin qui l'a mené du jazz (au début des années 70, l'apparition simultanée de Waits et de Bette Midler, l'un à Los Angeles, l'autre à New-York avait fait croire à la renaissance de la chanson jazz), à la musique contemporaine sans jamais se départir d'un individualisme farouche.

La première chanson de *Bone Machine* s'appelle *The Earth Died Screaming* (« La Terre mourut en hurlant ») : sur un motif de marimba ou de balafon (un son d'os que l'on frappe), Tom Waits rêve à la mort de la planète. Le chanteur est un pessimiste gai, toujours prêt à dénicher l'humour sous l'horreur, à provoquer un instant (la rythmique de *Coliseum* est marquée à coup de masse métallique) pour mieux séduire un instant plus tard en revenant à ses premières amours, aux ballades jazz, aux bars de Los Angeles, une ville où il a grandi, qu'il vient de quitter : *« Tous les gens qui connaissaient la longueur d'onde des stations de radio rap savaient déjà quelle heure il était. Les émeutes sont un soulèvement économique, c'était inévitable. Mais ce n'est pas ce à quoi je pense quand j'écris les chansons. »*

« Des aiguilles dans les yeux »

Voici donc un portrait des chansons de *Bone Machine* par leur auteur : *« Des chansons à trois pattes qui peuvent tenir debout toutes seules. Dépouillées. Développer une chanson en studio, c'est un peu comme couper un doigt pour le faire rentrer dans un gant. On court toujours le risque de se retrouver avec plus de doigt que de gant. Je voulais des squelettes de chansons, je ne sais pas si j'ai réussi ou non. J'aime les comptines, simples et directes. Ecrire une chanson, c'est comme tailler un bâton en pointe. J'aime les chansons écrites en une heure et demie, j'aime le travail que ça implique. Certaines chansons sont faites de bois, d'autres de verre et d'autres de papier. Celles-là s'arrêtent de voler quand le vent tombe, et cessent leur existence. »*

Il arrive à Tom Waits de composer avec d'autres musiciens ; sur *Bone Machine*, il a écrit *That Feel* avec Keith Richards : *« C'est un bohémien. La musique se sent bien avec lui. Lui se love autour des choses, autour de sa guitare, autour d'un verre de Jack Daniel's. »*

Parce qu'il est plus dépouillé, *Bone Machine* est un disque plus abordable que ses prédécesseurs immédiats. La surprise est d'y trouver autant de rock'n'roll. Tom Waits est originaire du jazz, il n'empêche qu'il prend les formats du rock et leur fait subir d'étranges sorts. L'exemple le plus frappant est *Going Out West* qui part du même schéma que le récent *57 Channels* de Bruce Springsteen pour arriver à un résultat bizarre d'humour absurde (que penser d'un habitant de Los Angeles qui chante : *« Je vais partir pour l'Ouest où l'on saura m'apprécier » ?*) et de rock vaudou. *« Le rock est sans cesse obligé de se corriger lui-même, comme toute musique vivante, comme un mur, qui reçoit sucessivement des affiches, recouvertes par des graffitis, recouverts par d'autres affiches. Mais le rock est devenu un cartel énorme, un grand business, une foire. »*

Tom Waits fait tout pour échapper à la foire. Il vient de tourner une vidéo sur *Going Out West*. Mais l'interprète de Coppola ou Jarmusch, le compositeur de musique de film (la dernière étant celle de *Night On Earth* de Jarmusch) ou de scène (*The Black Rider* mis en scène par Bob Wilson), ne s'est pas conformé aux canons en vigueur sur MTV : *« C'est Jesse Dylan, le fils de Bob, qui a réalisé le clip. Nous n'avions pas de script. Une guitare achetée dans un magasin de jouet et un costume de diable. Le clip me fait penser à une baraque de fête foraine, celle où l'on voit les monstres. Je ne sais pas si MTV aimera. De toute façon, on peut très bien dépenser 500 000 dollars en sous-vêtements chics et faire un clip qui ne leur plaira pas. Je crois que je m'en fiche. Je me suis bien amusé en faisant cette vidéo. C'est la même chose pour la radio, je n'y passe pas. »*

Dans le même ordre d'idées, Tom Waits n'a pas fait de tournée depuis huit ans : *« Peut-être au printemps prochain. Mais la seule idée de partir sur la route me donne l'impression de me planter des aiguilles dans les yeux. Quand on tourne, il faut essayer chaque soir d'inventer de nouvelles circonstances. J'aime devenir différent : animaux, différents insectes. J'aime hurler, crier. Dans une salle silencieuse, on est très conscient du son de sa propre voix. J'aime ma voix, je peux la faire toute petite ou énorme. Mais si j'ai une laryngite, si je perds ma voix pendant une tournée, personne ne s'en aperçoit. Chanter une chanson sur scène, c'est comme essayer de prendre un verre d'eau avec une main artificielle.*

» J'aimerais trouver une manière de procéder qui soit simple pour moi. Sept musiciens, des lumières, ce rituel est très éprouvant parfois. Je voudrais alléger tout ça. Il me faudrait une machine à fumée, un porte-voix de police, une scène grande comme une table. Je me produirais dans des parkings devant des gens qui auraient payé mille dollars, mais qui auraient reçu l'assurance que leur vie serait changée. »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

▶ *Bone Machine*, 1 CD Island 314-512-80. En vente le 7 septembre.

Mulhouse ou l'autre idée du jazz

Avant-garde européenne devant un public nombreux et enthousiaste

A Mulhouse, les salles sont de belle qualité, l'acoustique excellente, les proportions ajustées, et – quoi qu'on dise – il est assez sidérant d'écouter très naturellement Morschachblassorchester (c'est comme le *vélo, on croit qu'on ne saura jamais*, ça vient d'un coup, et en fait, ça se prononce comme ça s'écrit) en fin d'après-midi, dans la Cour des Chaînes, sous les charmilles, comme à la terrasse d'un café de campagne alsacienne. Un festival, c'est une idée de la musique, une personnalité et des promesses. Ce qui suffit à créer une communauté – public et musiciens – plus ou moins active, plus ou moins intelligente, plus ou moins créative, les emportements n'ont pas le même sens.

Un autre soir, Joe McPhee, Daunik Lazro et Benat Achiary à la Chapelle Saint-Jean. Ce n'est pas de l'« animation », cette plaie des centres-villes piétons, c'est la musique mise en forme. La « musique improvisée », avec ses schémas, ses repères, ses conducteurs, sa sculpture à vue d'étranges sonorités, a besoin de ça : des lieux précieux, un minimum d'implication, pas de fascination, pas mal d'humour et ce truc qui se perd, savoir encore écouter (avec les oreilles, avec tout l'être), un son éventuellement ténu et autrement cadencé qu'une marche militaire. Tout un art.

Confrontation et surprise

C'est pourquoi, dans les « grands » festivals, elle est réduite à la portion congrue (Cecil Taylor, parfois, quelques extraterrestres du nord de l'Europe, Portal quand il sent le *duende*) ; dans les « gros » festivals, elle est interdite – ce n'est pas plus mal, d'ailleurs, le malentendu serait majuscule. La singularité du public de Mulhouse, au bout de quelques années d'efforts en douce de l'excellent Paul Kanitzer, c'est le sérieux de son attention, sa fraîcheur. On le sent tout de suite. Avant et après, dans les cours, les chapelles et les cafés, ça parle de musique. Trois jours après *le passage d'Evan Parker, Paul Lytton* et Barry Guy, irréductibles British capables de captiver comme aucun entrepreneur de « gros » festival n'oserait l'espérer de Roy Hargrove, le souvenir est sur toutes les lèvres. Mémoire imprimée.

Tels autres, on les juge peu convaincants. Ça n'a pas pris. C'est la règle du jeu. On les reverra samedi dans un autre contexte, une autre configuration. A suivre... Rien de surgelé, de prêt-à-porter, de servi clefs en mains par des tourneurs astucieux. Nul « concept », nulle « prod », on travaille simplement à la confrontation, à se surprendre en présence du public – ce tiers inclus. C'est exactement cette musique qu'on a insultée (quel mal fait-elle, grands dieux ?). Un élégant appelait naguère à *l'action physique* contre Joe Lovano, Enrico Ravo, l'Art Ensemble de Chicago (ces types sont la courtoisie même, la douceur incarnée). C'est cette musique qui ne passe jamais à la radio, parce que « ça ne passe pas ». C'est d'ailleurs parfaitement exact : allez repasser le linge au son du London Jazz Composers Orchestra...

Quant à la télé, tant qu'elle n'aura pas techniquement un son potable et, *rhétoriquement, une autre conception* de la durée et de l'image – on peut rêver, – les musiques dites improvisées y auront la même place que les liens réels des corps, le songe du vent et le parfum du désert. Voilà pourquoi on a désespéré d'elle partout. Partout, sauf en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie et dans quelques points piquants, Le Mans, Banlieues Bleues, Assier, La Seyne-sur-Mer, Uzeste, Cluny, Mulhouse, ce qui fait pas *mal. Finalement.*

Prenons un exemple. Le traitement du temps. Si l'on regarde un « grand » festival, Montreux par exemple, on ne s'y trompe ni sur la durée des prestations, ni sur la puissance de conviction des rappels. Laisser quarante minutes à Jean-Marie Machado (plus qu'intéressant) au Rallye Drouot de Mulhouse, c'est dans le même esprit lui faire un don. A part le regretté John Cage, Ornette et Berrocal, les musiciens en veulent toujours plus. Or il y a des durées justes, surtout en piano solo, selon la personnalité, la carrière, et ces durées varient. Pour en avoir l'intuition exacte, il faut pressentir la musique, pas seulement la vendre ou s'en défaire.

Temps bien rempli, avec goût et sensibilité, que celui imparti à Texier, bassiste breton, autour des thèmes du spectacle conçu par le Breton Le Querrec, *Œil de braise* (images et sons). Les suites et thèmes s'embrasent au moindre geste. La musique tient sur les épaules de chacun des quatre – Glenn Ferris, monument de solidité discrète, Sclavis, ensorceleur suave, et Aldo Romano, poète – sans que ça se sente. Mise au point, dynamique, accélérations, relances, lisibilité des *thèmes qui se fixent en mémoire*, tout est annoncé, réglé, et reste à la merci du dernier instant, le concert.

Histoire de changer de folie, on *peut se retrouver au milieu de la nuit* à l'Espace Tecnic, vaste loft déserté par la filature. Doppelmoppel, le quartet des ahurissants frères Bauer (trombones) et des non moins irrésistibles guitaristes (Uwe Kropinski et Helmut Joe Sachse). Ce n'est pas le genre à égayer les supermarchés, mais ça fait des nuits bien remplies. De toute façon, un festival que conclut le quartet des Murray, David le jeune et Sunny l'ancien, n'est pas ordinaire. Ils n'ont aucun rapport de parenté sinon celui de la *free music*, qui reste ce qu'on a fait de mieux, dans les dernières décennies, en matière de communauté élective.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Prochain et dernier concert du festival, samedi 5 septembre : Ahmed et Dahmane, Patchwork Music, Eugenio Colombo, Marc Perrone, Batucada « Tiboum » Guignon, Sonando Batucada et Alpine Aspect Wolfgang Puschnig. Renseignements et locations, tél : 89-45-63-95.**

PATRIMOINE

Les jardins s'exposent

Chaumont-sur-Loire accueille un festival international et un conservatoire des jardins

Consacré aux jardins pavillonnaires et campagnards, le premier Festival international des jardins consacre la fin d'une « exception française » en la matière : aucun des trente jardins exposés n'excède 250 m². Le thème imposé part d'une citation de Fourier : *« Le jardin est le lieu où le plaisir s'achève. »*.

Cette manifestation se tient dans le parc du château de Chaumont – celui de Diane de Poitiers et de la comtesse de Broglie. Conçue par le paysagiste belge Jacques Wirtz, l'étendue de 3 hectares qui abrite les enclos offerts à l'imagination des paysagistes a la forme d'un bouquet éparpillé de tulipes. Les jardins sont disposés autour de trois tentes géantes : vingt-cinq enclos fleuris, bordés de haies de jeunes hêtres qui sont autant d'évocations personnelles et souvent antithétiques du plaisir. *Pour Mark Rudkin (Etats-Unis)*, qui vient de refaire le jardin du Palais-Royal, le plaisir, ce peut être un matelas monochromique de *dahlias aux couleurs sereines et* rafraîchissantes ; à l'opposé, Laure Quoniam (France) a enfanté un jardin qui illustre *la Faute de l'abbé Mouret*, le roman de Zola : un espace couvert d'anémones et de chrysanthèmes, qui semble vouloir légitimer des instincts débridés. Le parcours est agrémenté de nombreuses manifestations ludiques.

Un peu plus tard dans la saison, du 12 au 14 octobre, auront lieu les « rencontres d'automne », qui rassembleront trente des plus grands paysagistes. Un Conservatoire international des jardins et paysages ouvrira également ses portes, mais en septembre 1993. Installé dans une ferme industrielle de la fin du dix neuvième siècle, tout près du château de Chaumont, il dispensera *un ensemble de formations complémentaires* destinées aux métiers du jardin et du paysage et sensibilisera les élus à la gestion de l'environne*ment*. Il est parrainé par le groupe japonais Hitachi et par la région Centre, qui apporteront chacun une dotation de 10 millions de francs. M. Maurice Doucet, président du conseil régional de la région Centre, souhaite la participation financière de l'Etat. M. Jack Lang, ministre de l'éducation et de la culture, n'y semble pas défavorable.

A. S.

▶ **Festival international des jardins, Chaumont-sur-Loire, jusqu'au 1er novembre. « Rencontres d'automne », Chaumont-sur-Loire, les 12, 13 et 14 octobre.**

CINÉMA

Latinos de tous les pays

Le Festival du film ibérique, latino-américain et européen se cherche une place

ARCACHON

de notre envoyé spécial

Depuis 1979, le film ibérique et latino-américain avait, en France, un ardent défenseur. Biarritz, ville hispanisante et depuis longtemps fréquentée par la haute société hispano-américaine en mal de villégiature, s'efforçait de promouvoir, à travers son festival, des productions qui éprouvaient des difficultés à se faire connaître en France comme en Europe. On lui doit notamment la découverte de *Pixote*, film brésilien primé en 1981.

La quatorzième édition du festival (*onze films en compétition*) change de lieu de résidence. M. Bernard Marie, président-fondateur de la manifestation et maire de Biarritz, *mis en minorité* en 1991 par son conseil municipal, a dû s'exiler avec son équipe de cinéphiles à Arcachon. Profitant du déménagement, le Festival du film ibérique et latino-américain s'est vu ajouter une dimension latino-européenne, qui permet de sélectionner des films français, italiens, suisses (romans) et belges (wallons).

Le délégué général du festival, M. Guy Braucourt, s'en explique : *« La production latino-américaine est insuffisante en qualité et en quantité. Elle ne justifie pas l'existence de plusieurs festivals. Il existe, aux mêmes dates qu'Arcachon, Montréal et sa section latino-américaine. De plus, Biarritz, pour nous remplacer, a créé un nouveau festival intitulé* Cinéma et culture américaines. *Il débute le 20 septembre. »*

Cette course effrénée aux films présentables explique peut-être la présence d'un seul film latino-américain. Sorti en 1978, *Nuevo Mondo*, du Mexicain Gabriel Retes, fleure bon les années 70. Ce qui l'a certainement mis hors course.

A *la surprise générale*, c'est un film belge (coproduction espagnole) qui a emporté le grand prix. *La Terre comme au ciel*, de Marion Hansel, a reçu le Makila d'or pour son histoire où tous les fœtus du monde se concertent dans le « nulle part » pour refuser leur venue au monde. Une femme enceinte consciente du drame essaie de convaincre, à force d'amour et de joie de vivre, son « pas encore né » d'apparaître...

Le cinéma espagnol a été largement plébiscité par les jurés et le public. *Les Papiers d'Aspern*, de Jordi Cadena propose une adaptation réussie d'une nouvelle d'Henry James. L'actrice principale, Sylvia Munt, a reçu le Prix d'interprétation féminine. Jaime Camino, pour *Long hiver*, rafle quant à lui le Prix du public et le Prix spécial du jury. La guerre d'Espagne est encore au rendez-vous. Le film est un mélo plein de violons qui vaut surtout par la performance de Vittorio Gassman en majordome zélé, voire servile, véritable mémoire d'une famille divisée et déchirée par ses idéaux.

Dans cette programmation assez décevante, seul surnage *Portes ouvertes*, de l'Italien Gianni Amelio. Un réquisitoire habile contre la peine de mort : sorti en 1990, il a déjà remporté le Prix du cinéma européen. Le jury s'excusa publiquement de ne pas pouvoir attribuer le grand prix à un film qui n'en a plus besoin (sortie en France le 14 octobre) mais accordait le Prix d'interprétation à Gian Maria Volonte.

Guy Braucourt est conscient des incohérences et des faiblesses de la sélection. Il les attribue à une période de transition : *« Ce n'est pas la quatorzième édition du Festival ibérique et latino-américain, mais la première d'un festival qui devrait s'appeler « le film latin » et qui, en 1993 ou 1994, devrait incorporer des productions québécoises et roumaines. »*

CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

EN BREF

□ **Prince a signé un contrat de 100 millions de dollars avec Warner Bros.** – L'auteur-compositeur et interprète américain Prince a signé un contrat de *100* millions de dollars (environ 500 millions de francs) avec Warner Bros. Records qui, en outre, lui versera 10 millions de dollars par album et des royalties accrues. Prince fournira six albums après celui qui doit sortir le 20 octobre. Le chanteur de rock, qui sera également nommé vice-président de la firme, devient ainsi le chanteur le mieux payé de la musique pop, surpassant les contrats de Michael Jackson et de Madonna.

□ **L'American Ballet Theatre en difficulté.** – La compagnie de ballet new-yorkaise American Ballet Theatre (ABT) serait, selon le *Washington Post*, contrainte d'annuler sa prochaine *tournée aux* États-Unis, ainsi que la série de représentations prévue au Kennedy Center de Washington, pour cause de crise financière. *Le* conseil d'administration doit se réunir le 9 septembre pour prendre une décision.

□ ***Annulation des représentations* de « Zarzuela ! Historia de un Patio ».** – La compagnie Ouverture, dirigée par Alain Maratrat, annonce que les représentations de *Zarzuela ! Historia de un Patio*, qui devaient avoir lieu du 15 septembre au 17 octobre au Théâtre des Bouffes-du-Nord à Paris, sont annulées. Cette production, qui a connu un vif succès lors du dernier Festival d'Avignon, pourrait être reprise la saison prochaine, *« si les conditions financières et techniques sont enfin réunies »*.

THÉATRE

Dans la solitude des champs de pommes de terre

Bernard Meister met en scène l'autobiographie de Rosmarie Buri au festival de la Bâtie

GROSSE ET BÊTE
au Grütli de Genève

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Grosse et bête de Rosmarie Buri, best-seller de l'édition suisse-allemande porté à la scène pour le festival genevois de la Bâtie, est une sorte d'anti-*Mars en exil* (1). Alors que Fritz Zorn exposait, dans ce récit publié après sa mort, le malheur d'un fils de la riche bourgeoisie zurichoise, Rosmarie Buri raconte ses tribulations de fille de pauvres dans un village du canton de Berne. Contrairement à Fritz Zorn, détruit par les trompeuses facilités d'une société où le mot « non » était proscrit, cette femme a survécu en dépit de ses tâches d'esclave et des juge*ments négatifs portés sur sa per*sonne. Sexagénaire épanouie, elle est aujourd'hui vengée de ses origines pour avoir découvert, sur le tard *mais à temps*, le pouvoir libérateur de la création.

Ce *happy end* ne réduit en rien la force du spectacle de Bernard Meister, interprété par Michèle Gleizer sur la scène du Grütli. L'adaptation restitue admirablement la fraîcheur tonique de cette voix de la Suisse profonde. Pas de complainte larmoyante dans *Grosse et bête*, mais le témoignage paisible, enjoué même, d'une ex-victime trop éprise de la vie pour tomber dans le pathos. Sous ses faux airs de petite dame *tranquille, Rosmarie Buri transcende* constamment le mélo par une description ethnographique précise, ou par des rebondissements dignes d'un *thriller*. *Dotée d'un regard d'une* exceptionnelle acuité, cette ancienne bonniche bafouée n'a pas besoin de littérature pour tenir en haleine le public. La simplicité « naïve » de son écriture suffit. Un événement banal, comme l'expérience de la solitude dans un champ de pommes de terres, acquiert sous sa plume la dimension d'une expérience métaphysique.

Bernard Meister, metteur en scène genevois *remarqué précédemment* pour son *Wozzeck* et son travail sur *la Conquête du pôle sud* de Manfred Karge, a su rendre perceptibles ce *regard, cette sensibilité*. *Dans un* décor minimal de Jean-Claude Maret, sorte de boîte qui découpe la forme d'un chalet suisse, il oppose le réalisme du costume et des postures de Michèle Gleizer – montrant, littéralement, l'enfant et la jeune fille que fut Rosmarie Buri, – à la sobriété distanciée de son expression verbale. L'actrice traduit ainsi, de façon bouleversante, la gaucherie d'un être condamné à retenir ses élans, à détourner ses émotions.

Avec ce spectacle chargé d'humanisme, le festival pluridisciplinaire de la Bâtie a pris un bon départ. Jusqu'au 13 septembre vont se succéder des troupes internationales, comme le *Gran Circo Teatro du* Chili, et des créations suisses. Fondé pour faire connaître le travail des nouveaux talents « indépendants » de la scène romande, la Bâtie est désormais un événement majeur de la vie artistique en Suisse francophone. L'édition 1992 amorce une extension transfrontalière : elle programme un Don Quichotte de Charlie Brozzoni, à Annemasse, et le *Zaïre* d'Hervé Loichemol à Ferney-Voltaire.

BERNADETTE BOST

(1) *Mars en exil* de Fritz Zorn, autre best-seller de l'édition suisse-allemande, a été interprété au Centre suisse de Paris, dernièrement, par Jean-Quentin Chatelain.

▶ **Jusqu'au 13 septembre dans le cadre du festival de la Bâtie ; jusqu'au 20 septembre, hors festival, au Grütli.**

CHEZ LES PEINTRES

Riopelle le roi Lear

Suite de la première page

La demeure d'un peintre, cette pièce sombre, ornée encore de plantes vertes et d'une infinité de bibelots, d'une horloge sans cadran et d'une cheminée dont le manteau est si haut que l'on se tient debout sans peine dessous ? Ne seraient les œuvres accrochées çà et là et les catalogues sur la table, on se croirait plutôt dans un rendez-vous de chasse confortable, la demeure d'un trappeur retiré des affaires et gagné par le goût du luxe.

Riopelle se plaît à accentuer cet effet jusqu'à l'incongruité. Barbe et chevelure blanc-gris de roi Lear ou de patriarche biblique – mais plutôt Noé que Moïse, – il trône tout le jour dans un fauteuil couvert d'une peau de caribou. Un verre dans une main, qu'il n'aime pas vide, une cigarette dans l'autre, il parle volontiers – mais pas de peinture d'abord, et encore moins de la sienne.

C'est peine perdue de prétendre l'interroger sur sa technique – il se borne à l'éloge des peintures vendues jadis par Lucien Lefebvre-Foinet – ou sur son emploi récent des couleurs vaporisées en bombe. *« Il n'y a rien à en dire, c'est plus commode à employer que les pistolets à peinture, parce qu'avec les pistolets on ne peut pas faire de mélange, ça fait des auréoles. »* Son atelier, à l'étage, au-dessus des pièces d'habitation ? *« Vous pouvez y monter sans moi... De toute façon, je n'y ai plus travaillé depuis longtemps... »* L'atelier, très haut, très clair, ne contient en effet que des collections de bombes à couleurs de toutes nuances et toutes origines et des œuvres encadrées et emballées, de retour d'une rétrospective à Montréal. On dirait une chapelle désaffectée, collection de reliques oubliées. Riopelle ne s'y montre pas – ou ne veut pas s'y montrer en présence d'un visiteur.

Depuis quelque temps, quand il veut peindre, il se rend sur une île du Saint-Laurent, l'île aux Oies. Là, il vit de la vie des chasseurs et compose ses tableaux selon un procédé très simple en apparence : il dépose sur la toile, le carton ou le papier des plumes, une oie morte, des objets variés, et vaporise par-dessus les couleurs de manière à ce que les formes apparaissent en négatif, entourées de brouillards chatoyants. Les motifs se changent en fantômes, l'œuvre en une danse de spectres. Mais de cette technique et de ses difficultés, pas un mot non plus. De ses séjours à l'île aux Oies, il ne raconte que l'observation et la chasse des oiseaux.

La chasse le passionne, du reste, toutes les chasses, et il peut sans se lasser décrire les procédés très compliqués de la traque de l'orignal, qui semble exiger infiniment d'obstination et des ruses sournoises, ou raconter comment il a tué jadis, dans le Grand Nord, à bout portant, son premier ours. Il n'est pas moins érudit en matière d'oiseaux et de plantes, de pêche et de cueillette. Une après-midi se passe ainsi à rechercher des « têtes de violon », qui sont des crosses de fougères à peine écloses, à manger comme les asperges, et une autre à une longue promenade vers le nord, dans un paysage de forêts, de lacs et de montagnettes, quelque chose comme des Vosges multipliées à l'infini. L'apparition de quelques castors ajoute un peu de pittoresque au premier itinéraire, celle, très brève, d'un chat sauvage au second. Mais de la peinture, pendant ce temps-là, le peintre ne dit rien, enfermé dans un silence dont on ne sait s'il est de contemplation du paysage ou de mauvaise humeur.

Insiste-t-on ? Il vitupère. *« Et pourquoi parler peinture ? Ma passion, la vraie passion de ma vie, ce n'est pas la peinture, c'est l'automobile. Je ne connais pas de plus bel objet qu'une voiture de course. Autrefois, j'en ai piloté de toutes marques, en Europe et aux Etats-Unis, des Jaguar, des Bugatti, des Bristol... les Bristol surtout, des machines magnifiques... J'en ai encore une, en France, dans mon*



GÉRARD RONDEAU

atelier de Saint-Cyr. » Il est vrai : dans cet atelier près de Paris, le rez-de-chaussée fait office de garage pour des Bugatti, des Jaguar et une Bristol.

Le gardien de l'endroit a pour mission de les entretenir et de les faire rouler régulièrement. Sur ce sujet qui le passionne, Riopelle est intarissable. *« J'ai même construit ma propre voiture, avec un ami, une voiture avec une carosserie en plastique. Elle s'appelait la Gueule de Bois. On me l'a volée depuis... J'ai couru les Vingt-Quatre Heures du Mans avec elle. A cette époque, je courais tout le temps... Et puis il a fallu que je choisisse entre la peinture et l'automobile.*

» Avant, j'avais fait du hockey et du ski – j'y ai gagné au moins six fractures – et ensuite du bateau, en Méditerranée. Je l'ai encore, lui, un grand bateau anglais construit avant-guerre. J'avais habitué mes équipiers à un rythme terrible. Ils n'avaient jamais droit à plus de dix minutes de repos... Ils ne restaient pas longtemps...

» C'est mon rythme quand je peins. Je travaille sans m'interrompre, sans dormir, des heures et des heures. Je n'ai pas conscience du temps, ni du jour ni de la nuit. Je peins, c'est tout. Je suis dans le tableau. De temps en temps, je m'arrête dix minutes, je dors dix minutes et je recommence aussitôt après. »

Silence. Pas de question, de peur d'interrompre ce début de confession. Il reprend, après une cigarette et un demi-verre de pastis. *« Si je m'arrête plus longtemps, si je m'éloigne du tableau et si je prends conscience de cette interruption, c'est qu'il est fini. Il a cessé de m'intéresser et je n'ai plus rien à faire de lui. Sinon, je suis en lui, dedans. C'est comme un envoûtement. Quand j'ai peint mes* Hommages, *il y a quelques années, par exemple l'*Hommage à Calder, *j'étais en permanence avec lui par la pensée, c'était comme si nous étions ensemble tout le temps dans l'atelier. J'étais dans Calder.*

– Et pour l'*Hommage à Duchamp* ?

– *L'*Hommage à Duchamp, *c'est autre chose. Duchamp a voulu montrer la dérision de la peinture. En lui dédiant un tableau, j'ai opéré la dérision de sa dérision. Mais il y avait aussi des souvenirs... J'ai bien connu Duchamp. J'ai habité dans son atelier à Paris, rue Larrey. Au plafond, il avait peint un échiquier. J'ai joué aux échecs avec lui d'ailleurs, il était très fort, un professionnel. Il jouait très sérieusement, mais ne prenait rien d'autre au sérieux... A New-York, nous nous donnions rendez-vous sur le trottoir en bas de chez lui. Je ne suis jamais monté, je n'osais pas... Et puis il est mort... »*

Commence alors enfin l'évocation des années parisiennes, évocation mi-comique mi-mélancolique, de plus en plus mélancolique à mesure que la conversation s'allonge et que Riopelle réclame à boire.

« Je me souviens de Breton... Je rencontre Breton à Paris un jour. Il me demande aussitôt si Duchamp est arrivé à Paris et continue en le dénigrant. Duchamp, dit-il, est un truqueur et un tricheur, et sûrement pas un vrai surréaliste – tout cela parce que Duchamp, qui venait de débarquer de New-York, n'était pas encore venu le saluer. Quelques jours après, je revois Breton, enchanté. Il proclamait que Duchamp était le seul surréaliste authentique en dehors de lui. Entre-temps, Duchamp était venu le voir... Breton se conduisait en pape, il aimait la flatterie et l'approbation. Mais il n'avait aucun sens de l'humour et était d'une pudibonderie affreuse. Quand il a voulu obtenir que Matta soit exclu du groupe surréaliste, il l'a accusé d'« ignominie morale ». J'ai voté contre et j'ai dit à Breton qu' « ignominie morale » n'était pas une expression surréaliste, mais moralisatrice.

Moi, je suis amoral, par moralisateur. J'ai quitté le groupe et, depuis ce jour, quand Breton m'apercevait boulevard Saint-Germain, il changeait de trottoir... Ce qu'il faut dire aussi, c'est qu'il avait une bibliothèque et une collection de tableaux magnifiques. Je me souviens surtout d'un Chirico. Quel tableau ! »

Se sentait-il surréaliste dans ces années-là ? *« Surréaliste, moi ? Pas du tout... D'ailleurs, je me suis fâché avec la plupart des peintres surréalistes. Avec Dali pour commencer. Il est venu visiter mon exposition chez Facchetti en 1951. Il s'est arrêté devant une toile. « C'est la plus mystique ! » Et moi : « Elle serait plus mystique trempée dans du lait ! » Il est parti sans un mot. On ne s'est plus jamais adressé la parole. »*

« Ce n'est pas de la peinture »

Quels étaient donc à ses yeux les artistes qui valaient d'être fréquentés dans le Paris des années 50 ? *« Mes amis. Artaud. Beckett. »* Un temps. *« J'ai fait le coup de poing pour Artaud, contre les surréalistes justement, au Vieux-Colombier. J'ai participé à une représentation théâtrale pour lui, avec Roger Blin et Gérard Philipe. Quand il habitait chez Loeb, j'allais avec lui tous les jours visiter l'exposition Van Gogh. Il était en train d'écrire* le Suicidé de la société. *Devant les tableaux, il ne parlait pas, il crachait des mots. Son écriture, c'est pareil, et aussi ses portraits. Il se prenait pour Van Gogh. Il faut dire qu'il était assez fou... De temps en temps, il jouait à se convertir le matin et à abjurer le soir, et à se convertir à nouveau le lendemain, et ainsi de suite... »*

S'il fréquentait aussi des peintres ? *« Sam Francis, Zao Wou-Ki, Vieira da Silva. J'ai rencontré Wols aussi. Quel peintre ! Il a fait peu de grands tableaux, mais ils sont magnifiques. Il allait très mal, il était près de mourir. Comme il ne voulait pas mourir à l'hôpital, on l'a conduit dans un hôtel de la rive gauche. Il est mort dans la nuit... Avant, on le voyait à la Rhumerie, boulevard Saint-Germain. Il vendait ses dessins aux consommateurs, pour avoir de quoi boire. Mais qui se rendait alors compte de la beauté de ce qu'il dessinait ? Presque personne. A Paris, les gens réagissaient exactement comme à New-York.*

» Quand j'étais là-bas, après la guerre, si on essayait de vendre un Pollock ou un De Kooning à un amateur, il répondait : « Ce n'est pas de la peinture ! » Il était impossible de vendre ; aucun artiste n'avait d'argent. Même des peintres plus âgés, Max Ernst par exemple, ne vendaient rien. Il m'est arrivé de ne pas avoir de quoi m'acheter de bonnes couleurs à l'huile. Ce que nous faisions était incompréhensible... Et ici donc, au Canada ! »

Suivent des propos très sévères sur son pays natal et ses concitoyens. *« Ils ne savent rien, ils ne lisent rien, ils ne font que regarder la télévision, surtout les films pornos, il y en a tout le temps ! Dans ma jeunesse, il fallait une dispense spéciale de l'évêque pour lire certains romans français qui étaient à l'Index. C'était pareil pour travailler d'après modèle : il fallait une dispense. Il a fallu que j'en demande une... Mes parents ne comprenaient rien à ma peinture. Pour eux, ce n'était pas un métier, voilà tout. Quand j'ai décidé d'être peintre, ils m'ont coupé les vivres et je me suis embarqué pour la France comme palefrenier à bord d'un cargo. C'est ainsi que j'ai vu d'abord le musée de Rouen, puis, à Paris, l'exposition des œuvres qui avaient été volées par Goering – et mes premiers Van Gogh. »*

Allait-il alors souvent dans les musées ? *« Au Jeu de Paume. Au Louvre aussi, parce que c'était l'un des seuls endroits chauffés. Je suis resté des heures dans la salle de peinture anglaise, au chaud. Il y avait des choses magnifiques, des Turner en particulier... Et puis, je regardais un peu tout ».* Les « grands » du siècle selon lui ? *« Matisse évidemment. Sa famille était devenue la mienne, grâce à Georges Duthuit. Matisse aimait ma peinture et c'est lui qui a incité son fils Pierre à m'exposer dans sa galerie de New-York. »* Doit-il à Matisse son amour des couleurs fortes ? *« Ah non ! Ce que je préfère chez Matisse, ce sont ses dessins, les encres, les fusains. Ses toiles fauves, j'ai horreur de ça ! »* Malgré les questions, il ne s'explique pas plus sur ce point.

Picasso ensuite. *« Quand Pierre Loeb m'a raconté que* Guernica *avait d'abord été un tableau violemment coloré, ça m'a laissé pantois. Je ne comprenais pas. Ensuite, j'ai rencontré Picasso plusieurs fois. Je n'ai jamais vu un type qui ait plus de front. Qui tienne tête avec tant de force... Il ne parlait que des grands morts, de Courbet par exemple, jamais des vivants. Au vingtième siècle, il n'y avait que lui qui l'intéressait. Il appelait Braque Mme Picasso... Je ne suis jamais allé dans son atelier, ni à Paris ni dans le Midi, mais j'ai regardé sa peinture souvent, très souvent... Il avait raison... Pour lui. Pour Courbet aussi. Courbet est un grand peintre, un peintre admirable, très juste en couleurs et en valeurs. Il peint les feuillages et les arbres mieux que personne, comme ça, au couteau, en quelques coups.*

Comme vous ?

Moi ? Pourquoi moi ?... Picasso avait acheté un petit Courbet. Matisse aussi. J'en ai un, en France... Et les truites, comment il les peint !

C'est étrange, pour un abstrait, cet éloge de Courbet.

Abstrait ! Comment, abstrait ? Je ne suis pas abstrait. Je ne l'ai jamais été, je n'ai jamais voulu faire de ma vie une toile abstraite. D'ailleurs, qui en a fait, des toiles vraiment abstraites ? Pas même Mondrian. Il en a fallu du temps, aux gens, pour comprendre que Mondrian peignait la Hollande... Je ne suis pas abstrait. Absolument pas. Je peins avec tout, moi. Avec la nature. Abstrait ? Mais c'est idiot ! Il n'y a pas de peinture abstraite ! »

PHILIPPE DAGEN

De l'«automatisme» à l'expressionnisme abstrait

Jean-Paul Riopelle est né en 1923 à Montréal. Dès 1933, il reçoit des leçons de dessin, puis, à partir de 1938, des cours d'architecture. De 1943 à 1945, il fréquente l'Ecole des beaux-arts de Montréal mais subit déjà l'influence du surréalisme, alors en exil à New-York, et se convertit à l' « automatisme ». Après un premier séjour en 1946, il s'installe à Paris en 1947 et rencontre bientôt Mathieu, Wols, Vieira da Silva et Zao Wou-Ki. Il expose chez Nina Dausset à partir de 1949, puis chez Pierre Loeb et, à partir de 1954, à la Pierre Matisse Gallery à New-York. En 1954 encore, il participe à la Biennale de Venise. Sa peinture, constructions chromatiques maçonnées en force, s'impose alors au sein de l'expressionnisme abstrait et sa notoriété va croissante.

Les expositions se multiplient : à Paris chez Jacques Dubourg puis chez Maeght à partir de 1966, à New-York chez Pierre Matisse, au Canada dans les musées d'Ottawa, Montréal et Toronto (1963). Après une première rétrospective en Allemagne en 1958, d'autres ont lieu à Milan (1971), à Saint-Etienne (1980), à Paris (1981, Musée national d'art moderne) et enfin, en 1991, au Musée des beaux-arts de Montréal à l'occasion de sa réouverture.

A partir des années 70, abandonnant peu à peu les effets de matière, Riopelle use du collage, du pastel, du fusain et, plus récemment, de l'aérographe. Simultanément, des motifs nouveaux apparaissent : objets quotidiens, plantes et oiseaux. Les séjours au Canada se font de plus en plus fréquents, jusqu'à l'installation, en 1974, de l'atelier du lac Masson. C'est là que Riopelle entreprend en 1977 la série des *Icebergs*, puis celles que lui inspirent les oies sauvages du Saint-Laurent.

Jean-Paul Riopelle vit et travaille à Sainte-Marguerite.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : les *Inconnus dans la maison* (1942), de Henri Decoin, 16 h 30 ; En cas de Malheur (1958), de Claude Autant-Lara, 18 h 30 ; *la Vérité* (1960), de Henri-Georges Clouzot, 21 h.

DIMANCHE

Une histoire du film policier français : Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 16 h 30 ; le Cave se rebiffe (1961), de Gilles Grangier, 18 h 30 ; le Clan des Siciliens (1969), d'Henri Verneuil, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses *indiens : A Mohawk's Way (1910, v.o.)*, de D. W. Griffith ; Sur la piste des Mohawks (1939, v.o.), de John Ford, 18 h 30 ; la Charge fantastique (1941, v.o.), de Raoul Walsh, 21 h.

DIMANCHE

Le *Cinéma américain regarde ses* indiens : la Porte du diable (1950, v.o. s.t.f.), d'Anthony Mann, 16 h 30 ; la Rivière de nos amours (1955, v.o. s.t.f.), d'A. de Toth, 18 h 30 ; The Redman's View (1909, v.o.), de D. W. Griffith, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-76-62-00-)

SAMEDI

Portraits de Paris : Paris Cirque : le Méchant Loup et le Petit Chaperon rouge *(1990) de Garri Bardine, le Lutteur et le* Clown (1958) de Boris Barnet et Konstantin Youdine, 14 h 30 ; le Beau Paris : Actualités Universal Newsreel (1945), la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, Angel (1937, v.o.) de Ernst Lubitsch, 16 h 30 ; Paris slave : Un *honnête homme (1963) d'Ado Kyrou*, 18 h 30 ; les Favoris de la lune (1984) d'Otar Iosseliani, 18 h 30 ; Paris argentin : les Trottoirs de Saturne (1985) de Hugo Santiago, 20 h 30.

DIMANCHE

Portraits *de Paris* : *Vivre à Paris* : Spot : Paris sur canapés, Playtime (1967) de Jacques Tati, 14 h 30 ; Adolescences : Enfants des courants d'air *(1959) de E. Lüntz; Laisse béton (1984)* de Serge Le Perron, 16 h 30 ; l'Argent : l'Argent (1928) de Marcel L'Herbier, 18 h 30 ; Vivre à Paris : Rénovation d'un quartier de Paris (1969) de Jacques Delrieu, Des enfants gâtés (1977) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6• (42-22-87-23)* ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis *(ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88)* ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, *13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6•* (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• *(43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12•* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• *(36-65-70-41) ; UGC Convention, 15•* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• *(46-36-10-96)*.

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé *Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont* Parnasse, 14• (43-35-30-40).

BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., *v.o.*) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC *Opéra*, 9• (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8• (45-62-41-46) ; Gau*mont Gobelins (ex Fauvette)*, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14).

BEETHOVEN (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14• *(36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14•* (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; *Pathé Clichy*, 18• (45-22-47-94).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., *v.o.*) : *Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Escurial, 13• (47-07-28-04).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2• *(47-42-60-33)* ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8• *(45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran*, 13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• *(47-42-56-31)* ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, *15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15•* (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., *v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6•* (43-26-58-00).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6•* (43-26-58-00).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• *(43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos* salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., *v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34)* ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Miramar, 14• (36-65-70-39).

JFK (A., v.o.) : *Cinoches*, 6• (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images *d'ailleurs*, 5• (45-87-18-09).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• *(47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex* Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : *Paramount Opéra*, 9• (47-42-56-31).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; *14 Juillet Bastille, 11•* (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont *Gobelins bis (ex Fauvette bis)*, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; Denfert, 14•* (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• *(45-32-91-68)*.

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• *(45-44-57-34)*.

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient *Express*, 1• (42-33-42-26) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

TABLEAU D'HONNEUR (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) *(A., v.o.) : Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : *Forum Orient* Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• *(45-87-18-09)* ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Reflet République, 11• (48-05-51-33).

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE *(Fr.)* : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15•* (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, *1• (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6•* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ALBERT SOUFFRE. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, *6• (43-25-59-83) ; La Pagode, 7• (47-*05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

ANTIGONE. Film franco-allemand de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub texte de Bertolt Brecht, v.o. : Les *Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77)*.

BALLROOM DANCING. Film américain de Baz Luhrmann, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; La Bastille, 11• *(43-07-48-60) ; Bienvenüe Mont*parnasse, 15• (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18• *(45-22-47-94)*.

BOOMERANG . Film américain de Reginald Hudlin, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra, 9•* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• *(43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE COUP DE FOUDRE . Film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81).

ELINE VERE. Film franco-belge-hollandais de Harry Kümel, v.o. : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS. (**) Film américain de Quentin Tarantino, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6• (45-74-94-94)* ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13• (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

UN COEUR EN HIVER. Film français de Claude Sautet : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• *(42-25-10-30) ; UGC Mont*parnasse, 6• (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• *(45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse*, 14• (43-35-30-40) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

WARSZAWA ANNÉE 5703. Film franco-allemand de *Janusz Kijowski*, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) 19 h.

L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Ritz, 18• (46-06-58-60) 17 h, 18 h 30.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 20 h 10.

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) 17 h 20.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 05.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) 18 h 15.

BRAZIL *(Brit., v.o.) : Studio Galande*, 5• (43-54-72-71) 16 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) .

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) *18 h*.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) 0 h 15 ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 20 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• *(43-54-51-60) 16 h 10*, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60) 0 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 35.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 19 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 18 h 20.

*IVANHOÉ (A., v.o.) : Passage du Nord-*Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47) 17 h 25.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15• (45-*32-91-68) 19 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, *15• (45-32-91-68) 16 h 30*.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 17 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 15.

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 17 h 15.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 0 h 30.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15• (45-54-46-85) 22 h 15*.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 19 h 40.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 21 h 50.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) 22 h.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La *Géode, 19• (40-05-80-00) 21 h*.

ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 10.

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE **SANG-FROID** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) 20 h 15.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) 21 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) 0 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) 19 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) 22 h 30.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 21 h 15.

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) 18 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) 16 h 30.

THÉATRE

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : *20h30*.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folles : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : *18 h 15, dim. 17 h.Dim. Les Larrons* : 15h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : *20 h, dim. 18 h*. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.

GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric *Thomas* : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Violaine, morte de rire : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : *19 h 30. La Leçon* : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83).Dim. Hortense a dit Je m'en fous : 15h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Feu la mère de madame : 20 h. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Le Bestiaire : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). Autant en emportent les Vamps : 21 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevalier et Laspalès dans C'est vous qui voyez! : 20 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.

PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). On ne badine pas avec l'amour : 15 h. Le Théâtre de *Clara Gazul : 17 h 30*.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 SEPTEMBRE

« Notre-Dame de Paris », *11 heures et* 14 h 30, métro Cité (Europ explo).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, *15 heures et 17 h 45, métro* Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, *6, boulevard du Palais* (Tourisme culturel).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 14 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« *Versailles. Les bosquets du parc* du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », *14 h 30, sortie métro Saint-*Paul (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis et ses jardins mystérieux, de l'hôtel Lauzun à l'hôtel Chenizot », 14 h 30, métro Pont-Marie (C. Merle).

« Le parc de La Villette, l'eau et les sons », 14 h 45, métro Porte-de-Pan*tin, devant la fontaine aux Lions* (Regards).

« Le Palais omnisports de Bercy et son environnement », 15 heures, sortie du métro *Bercy, côté POPB* (Monuments historiques).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle », 15 heures, statue d'Henri IV, sur le Pont-Neuf (Monuments historiques).

« L'Assemblée nationale » (places *limitées, carte d'identité*), 15 *heures*, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

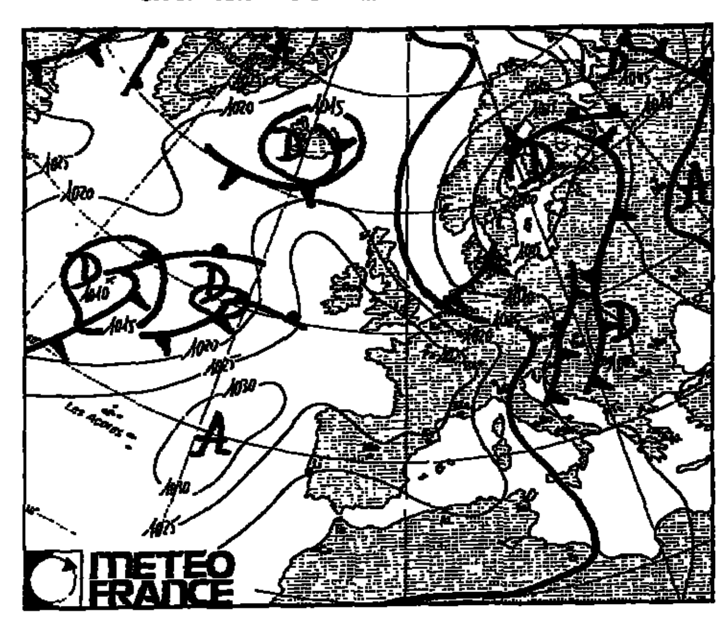
« Lieux de *mémoire* : du cimetière de Saint-Mandé à Saint-Louis de Vincennes, à la place de la Nation », 15 heures, sortie du métro Saint-*Mandé-Tourelles (Paris et son his*toire).

« Montmartre et Clignancourt », 15 heures, sortie supérieure du funiculaire de Montmartre (Approche de l'art).

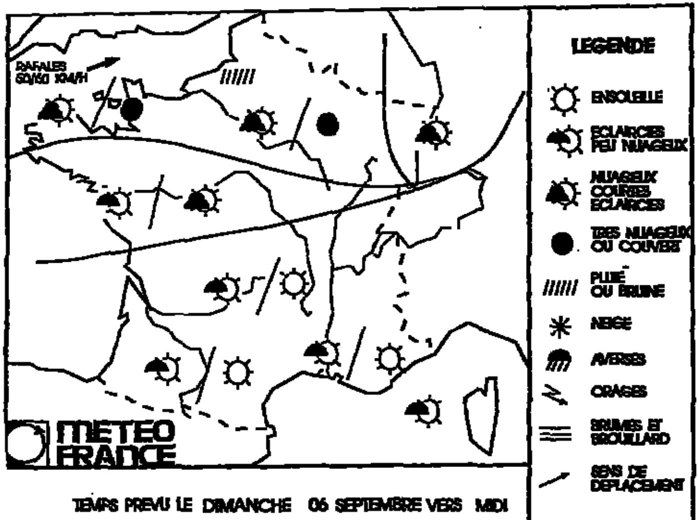
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE 1992

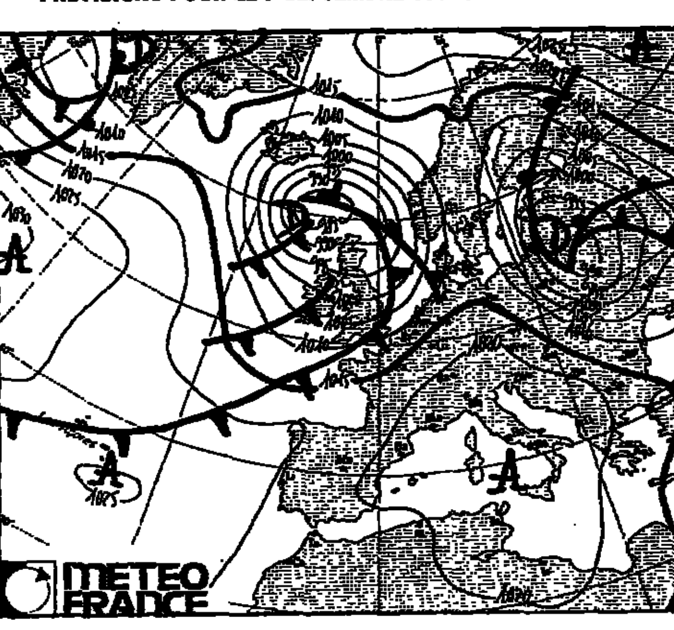


Nuages au Nord, soleil au Sud. – Le matin, le ciel sera couvert depuis la *Bretagne nord et les régions situées au* nord de la Loire jusqu'aux Ardennes, avec quelques bruines. Sur les côtes de la Manche, le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Des pays de Loire au Centre, les nuages deviendront plus nombreux en cours de matinée. *Au sud de la Loire et jusqu'aux régions* est, après dissipation de quelques brumes, le soleil sera au rendez-vous. L'après-midi, au nord d'une ligne Brest-Dijon, le ciel sera très nuageux. Des Pays de Loire au Centre, les éclaircies *seront belles. Plus au sud, le soleil sera* prédominant.

Les températures minimales seront fraîches pour la saison, elles s'étageront entre 8 et 10 degrés du Nord au Sud-Ouest, 4 et 6 degrés à l'Est et 12 à 14 degrés sur le littoral méditerranéen.

Quant aux maximales, elles seront comprises entre 19 et 22 degrés sur la moitié nord, 24 à 28 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-9-1992 à 18 heures TUC et le 5-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	26	11	D
BIARRITZ	19	9	D
BORDEAUX	20	9	B
BOURGES	18	5	D
BREST	16	8	N
CAEN	16	8	N
CHERBOURG	16	6	N
CLERMONT-FER.	17	5	D
DIJON	16	6	N
GRENOBLE	18	8	D
LILLE	15	8	D
LIMOGES	16	7	B
LYON	18	10	D
MARSEILLE	25	14	D
NANCY	14	7	N
NANTES	19	6	D
NICE	28	16	D
PARIS-MONTS.	19	9	D
PAU	17	8	D
PERPIGNAN	23	13	D
RENNES	18	7	N
ST-ETIENNE	17	6	N
STRASBOURG	15	8	D
TOULOUSE	19	9	N
TOURS	18	4	D
POINTE-A-PITRE	33	23	D

ÉTRANGER

ALGER	31	14	D
AMSTERDAM	15	11	N
ATHÈNES	32	22	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	26	18	N
BELGRADE	31	12	P
BERLIN	15	9	C
BRUXELLES	15	9	D
LE CAIRE	34	24	N
COPENHAGUE	17	6	D
DAKAR	30	25	D
DELHI	34	25	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	16	7	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	29	20	N
JÉRUSALEM	36	20	D
LISBONNE	29	19	D
LONDRES	17	7	N
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	12	6	N
MADRID	32	14	D
MARRAKECH	38	24	D
MEXICO	20	12	N
MILAN	25	7	D
MONTRÉAL	21	11	D
MOSCOU	19	13	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	25	21	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	28	21	C
PÉKIN	31	20	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	15	D
SEVILLE	39	18	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	17	8	C
SYDNEY	19	9	N
TOKYO	35	26	C
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	18	9	P
VENISE	25	18	D
VIENNE	15	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 5 septembre

TF 1

20.45 Comédie musicale : Dorothée, le cadeau de la rentrée. De Jean-François Porry et Gérard Salesses.
22.55 Feuilleton : *Maria Vandamme.* De Jacques Ertaud (dernier épisode).
0.20 Magazine : Formule sport. Football : championnat de France ; Surf ; Voile : Québec-Saint-Malo ; Équitation : Masters de Paris.
1.10 Magazine : L'Heure du golf.

A2

20.50 Série : Tatort.
22.25 Documentaire : Que deviendront-ils ? ▶ De Michel Fresnel (9e partie).
23.20 Journal et Météo.
23.40 *Documentaire :* Les Révolutionnaires du Yiddishland. De Nat Lilenstein. 3. *Auschwitz et après...* (fin).

FR 3

20.45 Feuilleton : *La Vierge noire.* D'Igaal Niddam (4e épisode).
21.45 Magazine : Dites-moi que je me trompe ! Présenté par Philippe Alfonsi. *3. La sécu, c'est fini !*, de Gérard Badou et Rinaldo Bassi.
23.00 Journal et Météo.
23.15 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
23.25 Magazine : Aléas (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La Mort au bout de la nuit. De Bill Crain, avec David Carradine, Craig Wasson.
21.55 Flash d'informations.
22.00 Sport : Boxe. Réunion au Cirque d'Hiver, à Paris.
23.00 Musique : Guitar Legends (1re partie).

M6

20.45 Téléfilm : *Très belle et trop naïve.* De Giuseppe Patroni Griffi, avec Francesca Dellera, Gina Lollobrigida.
0.00 Musique : *Flashback.*

ARTE

20.00 Jazz Masters : Dexter Gordon, réalisé par Terry Carter. Portrait du saxophoniste de jazz.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Le Bunker. De Thomas Mitscherlich.
22.10 Cinéma d'animation : Harpya. De Raoul Servais.
22.20 Cinéma d'animation : La Sirène. De Raoul Servais.
22.30 Documentaire : *Beleza Negra.* De Juliane Schluter.
23.30 *Documentaire :* Harald Weiss – Séances privées, hors abonnement. De Hans Menningen.

Dimanche 6 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : Les Fugitifs. ■■ Film français de Francis Veber (1986).
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.25 Cinéma : Le Juge. ■ Film français de Philippe Lefebvre.
23.35 Documentaire : Tempo di Viaggio. (extraits). D'Andreï Tarkovski et Tonino Guerra.
23.50 Court métrage : *Pourvu qu'on ait l'ivresse.* De Jean-Daniel Pollet (N.).
***0.10 Documentaire :* Satyajit Ray.** Interview par Pierre-André Boutang.
0.20 E la Mostra va.

A2

20.50 Cinéma : Police Academy. □ *Film américain de Hugh Wilson* (1983).
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.

FR 3

20.45 Spectacle : Metal Clown d'Archaos. Mise en scène de Pierre Pillot-Bidon, chorégraphie de Luiz Bedaro.
22.05 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Bertrand Tavernier.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.
22.55 Cinéma : Liebelei. ■■■ Film allemand de Max Ophuls (1932). (v.o. sous-titrée, N.).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : La Valse des pantins. ■■ Film américain de Martin Scorsese (1983).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Eric Besnard.

M6

20.45 Téléfilm : Le Passé évanoui. De Larry Elikann.
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 *Cinéma : A la découverte du plaisir.* □ Film français de Michel Lemoine (1977).

ARTE

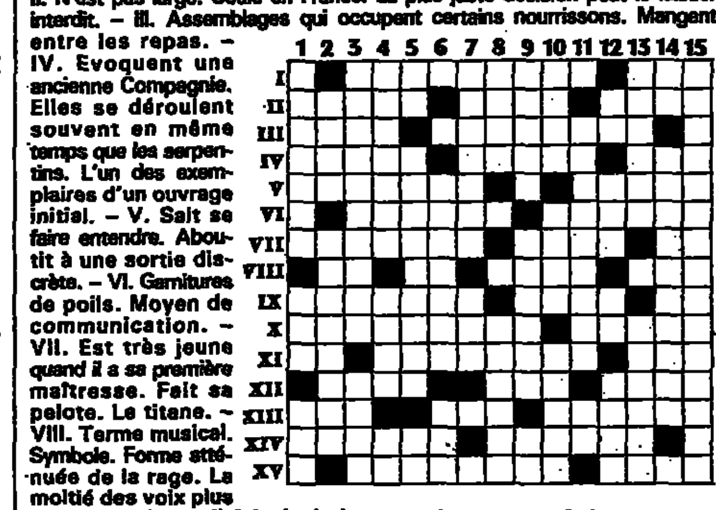
20.30 Cinéma : Sogni d'Oro. ■■ Film italien de Nanni Moretti (1981).
22.10 Documentaire : Serge Daney. Interview par Régis Debray.
22.20 Documentaire : *Parlons grand-mère.* De Djibril Diop Mambéty.
22.35 Court métrage : It's not just you, Murray. *De Martin Scorsese.*
22.50 Documentaire : Otar Iosseliani. De Michel Pamart.
23.05 Documentaire : Henri Langlois. Interview par Yannick Flot.
23.15 Documentaire : Jean-Luc Godard. Interview par François Reichenbach.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5861

HORIZONTALEMENT

I. Il n'en est pas à une liaison près. Invite à changer de direction. – *II. N'est pas large. Coule en France. La plus juste décision peut le laisser* interdit. – III. Assemblages qui occupent certains nourrissons. Mangent entre les repas. – IV. Evoquent une ancienne Compagnie. Elles se déroulent souvent en même temps que les serpentins. L'un des exemplaires d'un ouvrage initial. – V. Sait se faire entendre. Aboutit à une sortie discrète. – VI. Garnitures de poils. Moyen de communication. – VII. Est très jeune *quand il a sa première* maîtresse. Fait sa pelote. Le titane. – VIII. Terme musical. Symbole. Forme atténuée de la rage. La moitié des voix plus une. – IX. Faux, *il faisait de la* contrebande. Ils reçoivent parfois le « martinet ». Abréviation. – X. Pour elle, la vie n'est souvent qu'un « passage ». Port étranger. – XI. Article. Douceurs des mets. Au début d'une devise latine prônant la modération. – XII. Sigle. Le petit jour. Facteurs d'une addition. – XIII. Préfixe. Se montra attachant. Piqué au « vif ». – XIV. Ne devint jamais aussi brillante qu'après sa mort. Col montant. – XV. Sortait avec son Jules. Invite à présenter les plats.



VERTICALEMENT

1. *On comprend aisément qu'il* soit à cheval sur l'étiquette. Orne les saillies de nombreux ouvrages. Quelques pierres ou un peu de tissu. – 2. Courant d'air. Provoquent des éblouissements passagers. – 3. Chasse des parasites. *Échappements libres.* – 4. Fabrique de pruneaux. Leurs hôtes, même huppés, peuvent être sur la paille. Terre. – 5. Symbole chimique. Etaient jadis offerts à des clients qui s'en allaient proprement étrillés. Morceau de verre. – 6. Longuement torturées avant la « libération ». Devise. – 7. Se livrer à un certain travail. Prennent de l'importance chemin faisant. – 8. *Pique ou carreau.* Home à femmes. – 9. Bâtiment de guerre. Fera passer. La première pierre d'un château en Espagne. – 10. Repas d'adieux. Fait *parfois chanter le coucou.* Remorquée. – 11. Font souhaiter de bonnes prises dans le piton. Il a toujours bonne mine. – 12. S'opposent. Souvent entendu à Séville. Titre abrégé. Changeas de registre. – 13. Prit sa retraite. Jouait un rôle protecteur. – 14. Indique un mode de pliage. « Coupé » menu. – 15. Sont sur les « dents » après une série d'accrochages.

Solution du problème nº 5860

Horizontalement

I. Coloriste. – II. Evasion. – III. Diva. Bris. – IV. Rira. Li. – V. Isère. Sel. – VI. Eusèbe. Té. – VII. Subit. – VIII. Ifs. Sages. – IX. Lean. Un. – X. Ou. *Embêta.* – XI. Trot. Isar.

Verticalement

1. Caddie. Ilot. – 2. Surfeur. – 3. Lèvres. Sa. – 4. Ovaires. Net. – 5. Râ. Rébus. – 6. Isba. Ebaubi. – 7. *Sir. Ignés.* – 8. Toilette. *Ta.* – 9. Ensile. Suer.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean BENARD,
directeur d'études.

L'inhumation aura lieu lundi 7 septembre, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, entrée Gambetta.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Simonne CHARDAVOINE,
née du Cailar,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Le culte a été célébré le 31 août 1992, à Alès.

« Mon Rédempteur est vivant. »
Job XIX, 25.

Raymond Boutelier-Chardavoine,
Lucien Houllemare,
Marilène et François Rochat,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Grezel, Dupouy, Bernard, Bosshard, Chardavoine, Du Cailar, Luya.

249, chemin des Dupines,
30100 Alès.

– L'Association médicale Kousmine internationale
a la douleur d'annoncer le décès du

docteur C. KOUSMINE,

en toute sérénité, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses élèves et tous les malades fidèles à ses principes tiennent à exprimer toute leur reconnaissance à cette femme hors du commun, exemple concret de sa méthode.

L'œuvre du docteur C. Kousmine se poursuit au travers de l'enseignement qu'elle a légué à ses élèves.

Association médicale Kousmine internationale,
4, rue du Morvan,
21000 Dijon.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

– Gilbert Royer de Véricourt,
son époux,
Jacqueline Courbe,
Bernadette Collette,
Christiane et Ralph Pighetti de Rivasso,
Guillemette de Véricourt,
Marie-France et Patrice Lebreton,
Bénédicte et Patrick Bertin-Mourot,
Régis et Anne Royer de Véricourt,
Emmanuel Royer de Véricourt et Alena Slmeckova,
Pascale et Jacques Bessières,
ses enfants
Le Père Pierre Bigo SJ,
André et Marie Bigo, Louis et Betsy Bigo,
Les sœurs Cécile et Agnès Bigo RSCJ,
Etienne et Henriette Royer de Véricourt,
Elisabeth Le Bel et Brigitte Royer de Véricourt,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses vingt-trois petits-enfants et vingt arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, dans l'espérance *de la résurrection,* de

Mme Gilbert ROYER de VÉRICOURT,
née Marie Bigo,

décédée le 3 septembre 1992, à son domicile à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 septembre, à 16 heures, en l'église *Notre-Dame d'Auteuil,* puis au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

114 *ter*, avenue de Versailles,
75016 Paris.

Remerciements

– Kathleen Kelley-Lainé,
Anne Lainé,
Etienne Lainé,
Et toute la famille,
remercient tous les amis qui les ont *accompagnés* dans ce moment de douleur lors de la disparition de

Tony LAINÉ.

Ceux qui désirent contribuer à la poursuite de son œuvre peuvent envoyer des dons au Littoral, Jean Dumas et Arlette Fulrad, 3, rue de la Croix-Saint-Jacques, 91620 La Ville-du-Bois.

Anniversaires

– 5 ans, 7 ans, nous quittaient

Louis et Jean-Louis BRAU.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui les ont connus, aimés et estimés.

Renée remercie tous ceux qui leur sont restés fidèles.

– Il y a vingt-cinq ans, le 6 septembre 1967, disparaissait

Camille GRUAT,
journaliste,
un des fondateurs du Syndicat général des journalistes Force ouvrière.

Sa famille,
Son syndicat,
demandent une pensée fraternelle à ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 6 septembre 1981,

Salomon SALMONA

nous quittait.

Il aurait eu cent ans cette année.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a vingt-cinq ans, le 6 septembre 1967,

Georges VILLE,
ancien élève de la rue d'Ulm,
conservateur au Musée du Louvre,

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé ne l'ont pas oublié.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

□ **Aide au Nicaragua.** – Le Secours catholique a ouvert une souscription en faveur des sinistrés du tsunami au Nicaragua. Les dons peuvent être envoyés au Secours catholique, en mentionnant « Nicaragua-Raz de marée », 106, rue du Bac, 75341 Cedex 07. CCP : Paris 737 G.

□ **Les trains touristiques en France.** – La très sérieuse *Revue générale des chemins de fer* consacre son numéro 7-8 (juillet-août) à un sujet qui ne s'adresse pas uniquement aux *spécialistes de la* technique ferroviaire mais touche un public beaucoup plus vaste : les lignes et les trains touristiques en France. Au sommaire : un historique de ces lignes ; de nombreuses monographies sur les principaux réseaux ; l'autoportrait de l'animateur d'une association...

▶ **Dunod, 15, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex. 110 pages, 95 F (étranger 120 F).**

BILLET

Coup de pouce aux PAP

Contente, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie. En plein tour de France du logement, elle vient d'arracher à M. Michel Sapin, *son collègue de* l'économie et des finances, une «rallonge» de 7 000 PAP *ou* prêts aidés à l'accession à la *propriété, qui s'ajouteront* aux 35 000 prévus au budget pour l'année en cours. Ce n'est pas la gloire, si l'on pense aux 171 000 PAP que l'Etat finançait, il y a dix ans, pour aider l'accession sociale à la propriété. Mais enfin, par rapport aux 39 426 prêts financés en 1991, c'est un mieux. *«Pour moi, ce qui est important,* dit-elle, *c'est l'inversion de la courbe.»* Il faut *dire que l'accession sociale* à la propriété revient de loin. Il n'y a *guère, le ministère de* l'économie et des finances en *envisageait la disperition* pure et simple sans état d'âme particulier.

Or, la demande existe, plus raisonnable qu'autrefois, de *familles aux revenus modestes* (2 à 3 fois le SMIC) qui *souhaitent s'installer dans une* maison bien à eux, où ils seront *plus au large.* Et avec un apport personnel raisonnable (les candidats apportent environ 15 % de leur achat actuellement) et l'aide personnalisée au logement (APL), on peut réaliser ce rêve sans trop craindre le *surendettement* et la catastrophe. Il est vrai que le *rêve est plus facilement* réalisable en milieu rural qu'en *milieux urbain, en raison de la* cherté des terrains.

Il est vrai aussi que le marasme économique et les gémissements des professionnels du bâtiment incitent le gouvernement à encourager, si peu que ce soit, l'accession à la propriété et donc la *construction neuve.*

Cette petite rallonge ne suffit pas cependant à constituer une véritable politique du logement, toujours coûteuse, à une époque où l'habitude s'est prise d'aider pratiquement tout le monde, peu *ou prou,* à se loger. Une véritable remise à plat des financements *publics en faveur* du logement, pour les consacrer à donner un toit à ceux qui n'en ont pas suppose du temps, de l'imagination et un courage politique qui fasse fi des inévitables mécontentements qu'une telle *révolution* ferait naître... Le moment n'est pas venu. Viendra-t-il un jour, les échéances électorales se succédant sans coup férir avec une belle régularité?

JOSÉE DOYÈRE

Changement de président dans le groupe d'assurances Victoire

MM. Worms et Peyrelevade marquent un point dans le conflit Suez-UAP

Nouveau coup de théâtre dans les démêlés entre Suez et l'UAP au sujet du groupe d'assurances Victoire et de sa filiale allemande Colonia, avec l'annonce vendredi 4 septembre (*le Monde* du 5 septembre) par M. Jean Arvis de son départ de la présidence de Victoire.

***Un préalable sans doute nécessaire pour sortir* de l'impasse après plus de deux ans de négociations à rallonge et d'accords rejetés in extremis. C'est M. Gérard Worms, le président de Suez, qui *prend la tête le 1er octobre de Victoire, la principale* filiale de la Compagnie financière. Quant à M. Arvis, il reste dans le groupe et devrait même conserver un certain nombre de ses mandats d'administrateur de filiales étrangères de Victoire.**

Nouveau paradoxe pour une affaire qui n'en manque pas, la démission soudaine et inattendue de M. Jean Arvis de la présidence de Victoire est un succès pour les deux principaux protagonistes, MM. Gérard Worms et Jean Peyrelevade, le président de l'UAP. Le premier affirme ainsi une autorité *difficile à établir sur une vieille maison* comme Suez et le second peut y voir enfin l'occasion de sortir d'un dossier qu'il traîne comme un boulet. La patience dont fait preuve, depuis plusieurs mois, M. Peyrelevade semble finir par payer.

L'origine de cette affaire complexe remonte à l'été 1989 quand Suez se *lance une nouvelle fois victorieusement* dans une bataille boursière en prenant le contrôle du groupe d'assurances Victoire pour 23 milliards de francs. Une proie d'autant plus tentante que celle-ci vient de mettre la main sur un joyau, le numéro *trois de l'assurance allemande,* Colonia. Mais Suez – qui a conquis de haute lutte la Société générale de Belgique seize mois auparavant – n'a pas les moyens de ses ambitions. La «vieille dame» se trouve contrainte d'appeler à la rescousse l'UAP qui, pour 14 milliards de francs, prend, directement et indirectement *(voir schéma),* 34 % de Victoire... provisoirement, se dit-on alors. En fait, M. Peyrelevade louche sur Colonia, qui lui donnerait un accès sans pareil au marché allemand. *Mais, depuis, les 14 milliards* de francs investis ne lui ont même pas apporté la moindre coopération avec Victoire.

Une vraie coopération

La démission de M. Arvis débloque la situation. *Il était* notoire que l'ancien président de Victoire voulait *par tous les moyens préserver* l'intégrité de son groupe et plus encore se refusait à toute coopération avec l'UAP. Selon certains de ses détracteurs, il était devenu un véritable obstacle à toute solution et cherchait à dresser les actionnaires allemands *de Colonia contre* l'UAP. *M. Arvis* aurait ainsi délibérément tenté de jouer la stratégie de l'enlisement consistant à empêcher toute solution avant mars 1993. Après, un possible changement de gouvernement et une éventuelle privatisation de l'UAP *auraient changé la donne. Mais il a* sans doute sous-estimé la volonté de M. Worms d'affirmer son autorité et les liens d'amitié qui unissent celui-ci à M. Peyrelevade.

Car en sacrifiant M. Arvis, M. Worms gagne sur deux tableaux : il fournit des gages au président de l'UAP et se donne les moyens de maintenir un *statu quo* sur le contrôle de Colonia en pouvant proposer une vraie coopération. Amis de longue date et adversaires depuis peu, les deux présidents cherchent en fait à se ménager.

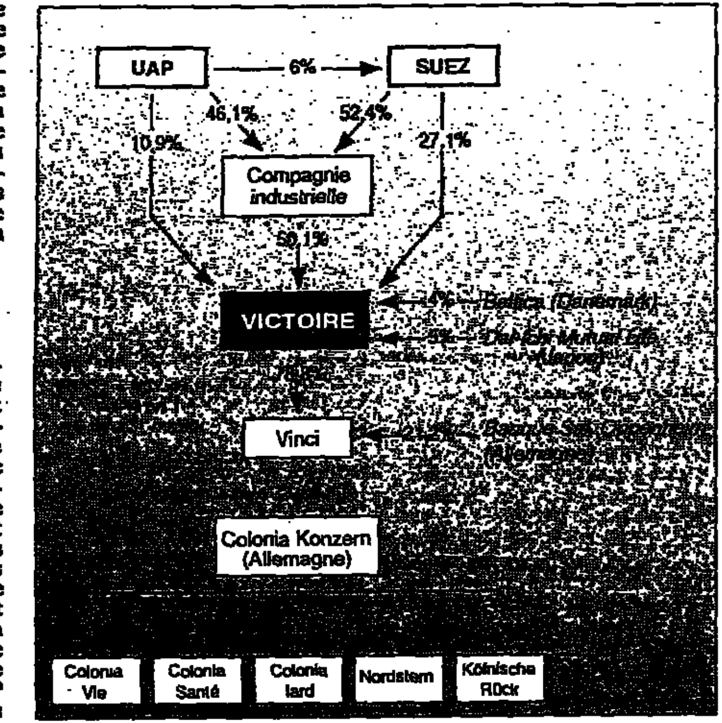
M. Peyrelevade en a apporté des preuves en avril, quand les négociations avaient failli aboutir à un contrôle *conjoint (à 50-50)* de l'assureur allemand Colonia par Victoire et l'UAP. Un protocole d'accord avait alors été signé entre les deux présidents. Mais M. Worms n'avait pu obtenir l'aval de son conseil d'administration et des *minoritaires allemands (la banque* Sal. Oppenheim). Des actionnaires de Suez et certains «barons» de la maison estimaient que 50 % de Colonia en 1992 valaient bien plus que les 14 milliards payés en 1989 par l'UAP pour obtenir 34 % de Victoire. *Afin d'éviter de mettre* M. Worms au pied du mur, M. Peyrelevade avait alors décidé de ravaler sa rancœur et de ne pas envenimer les choses. Il vient d'en être, en partie, récompensé.

Aujourd'hui, deux voies semblent ouvertes. La première consiste en un accord portant notamment sur le prix de l'entrée de l'UAP à 50 % dans Colonia. La compagnie d'assurances publique sortirait du capital de Victoire et en contrepartie se *retrouverait à la tête de la moitié du* capital de Colonia. Mais pour cela, l'UAP ne veut pas débourser un centime de plus que les 14 milliards de francs investis en *1989.* Autre hypothèse, le maintien pur et simple *du statu quo débouchant tout de* même sur une véritable coopération à l'étranger entre Victoire et l'UAP. Dans les deux cas de figure, les deux compagnies d'assurances vont devoir travailler ensemble, ce qui était quasiment impossible compte tenu des relations difficiles entre *MM.* Arvis et Peyrelevade.

Reste un problème de taille. Pour renforcer sa position, M. Arvis n'a cessé de tisser des liens avec les dirigeants de Colonia. Il faudra *beaucoup de doigté à M. Worms* pour maintenir la confiance au sein de la filiale allemande. Et il sera sans doute encore plus difficile de faire travailler Colonia avec l'UAP, perçu pendant longtemps comme «l'ennemi».

ÉRIC LESER

La position stratégique de Victoire



Licenciements à l'usine Olida de Loudéac (Côtes-d'Armor)

La «réponse» de La Poste

On connaissait la volonté nationale de La Poste d'inscrire sa démarche commerciale dans une nouvelle *«approche du consommateur».* Tout récemment encore, quatre nouvelles formules de PEA *(plan* d'épargne en actions) ont été *annoncées,* avec pour devise : *«Une offre adaptée aux besoins de chacun»* (*le Monde* du 2 septembre). Cet objectif de *«performance maximum»* a-t-il été bien compris par tous les agents de La Poste? Il a en tout cas suscité une initiative originale.

Il y a une semaine, des lettres recommandées notifiant des licenciements étaient adressées par la direction de l'usine Olida de Loudéac (Côtes-d'Armor) à 164 salariés de l'entreprise. Quelques jours seulement après s'être vu notifier leur départ, toutes ces personnes ont reçu un courrier du receveur de Loudéac, M. Jean-Claude L'Hotellier, *«désolé»* de leur licenciement : *«Je sais les traumatismes que cela peut engendrer avec les craintes du lendemain»,* ajoutait-il, avant de présenter des propositions de placements pour les indemnités perçues par les salariés licenciés...

L'intersyndicale CFDT-FO-CGC d'Olida a aussitôt protesté contre ces méthodes. De son côté, le directeur d'Olida, M. Michel Lotte, a affirmé n'avoir communiqué à La Poste *«aucun nom, aucune liste».* Et M. L'Hotellier a reconnu que les noms et les adresses avaient été relevés sur les 164 lettres recommandées. *«Il n'a jamais été dans notre intention d'avoir des procédés mercantiles. Nous informions seulement ces personnes des placements possibles à La Poste»,* a-t-il indiqué, se déclarant *«peiné que les gens aient été choqués».*

OLIVIER PIOT

COMMUNICATION

La clôture de l'Université d'été de la communication

Des publics critiques et sceptiques

Moins de déclarations de ténors, plus de confrontations à la base : en maigrissant volontairement (fréquentation et thèmes traités), l'Université d'été de la communication, close le 4 septembre à Carcans-Maubuisson, a renoué avec une certaine vocation militante et *cherche à s'ouvrir à de nouveaux publics.*

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyé spécial

Experts, journalistes, élus avaient glosé sur ses désirs et ses plaisirs, sa confiance ou sa simple présence sous forme d'audience : il était donc normal que le public s'exprime, en fin de l'Université d'été de la communication, sous forme du troisième *«observatoire critique»* de l'association Média, télé*vision et téléspectateurs* (MTT), consacré à l'information télévisée.

Issu de 15 000 *réponses* volontaires, cet observatoire militant tend à montrer que le public accorde plus de crédit à l'image qu'aux personnes dans les journaux télévisés : les trois quarts des réponses mettent en doute la vérité *des informations exprimées par les* invités des journaux. Le scepticisme touche aussi, de façon décroissante, les voix «off», les indications sur l'image, le présentateur (60 %), les journalistes en reportage ou commentateurs spécialisés. Même le direct, qui *attire* le plus l'attention des spectateurs *d'un journal,* est mis en doute une fois sur deux.

«Envoyé spécial» plébiscité

Pourtant, 87 % des *répondants* estiment qu'on peut être bien ou assez bien informé en regardant seulement la télévision. Le public critique de MTT plébiscite l'émission «Envoyé spécial» d' A 2, devant les journaux des trois pre*mières chaînes dans* l'ordre, parmi les émissions qui l'aident à connaître et comprendre l'actualité. En revanche, seuls 6 % estiment trouver des informations intéressantes dans les émissions politiques et débats.

Peut-être parce que *«le temps de la passivité est dépassé»,* selon la formule du ministre-historien de la communication Jean-Noël Jeanneney, qui souhaite que le *«commentaire d'image»* devienne aussi familier dans les lycées que le commentaire de texte et qui assigne à la *télévision en général,* à une chaîne éducative en particulier, le devoir d'*«aiguiser le regard du grand public».*

M. C. I.

□ **Le CSA s'oppose au rachat de *RFM* par NRJ.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est opposé, vendredi 4 septembre, au rachat par le réseau NRJ de la chaîne de radio privée RFM, détenue à 49 % par le groupe de communication britannique Crown. Le PDG et fondateur de NRJ, M. Jean-Paul Baudecroux, était pourtant allé assez loin dans les pourparlers, puisqu'il a affirmé aux *Echos «avoir signé, en juillet dernier, un protocole d'accord pour le rachat de la participation de 49 %».* Selon NRJ, les négociations continueraient pour une cession minoritaire de la participation de Crown dans RFM.

4 milliards de dollars de pertes en 1991

Le transport aérien se relève mal de la guerre du Golfe

L'Association du transport aérien international (IATA) prévoit une nouvelle année difficile en 1992, alors que les pertes des 209 compagnies aériennes membres de l'IATA se sont élevées à 4 milliards de dollars en 1991.

Le transport aérien ne se relève pas des effets de la guerre du Golfe et de la récession, et les compagnies n'en *finissent pas d'attendre* une hypothétique reprise. Le trafic international de passagers, pour le premier semestre 1992, n'a progressé que de 8 % par rapport à la même époque en 1990, avant la guerre du Golfe. En 1991, il avait enregistré un recul historique de 4 % pour l'ensemble de l'année.

Résultat : de plus en plus d'avions restent au sol. Un peu plus d'un *millier d'appareils, soit le* sixième de la flotte mondiale, attendent des jours meilleurs dans le désert de l'Arizona ou à l'abri des hangars. On estime que le nombre de sièges vides au-dessus de l'Atlantique nord, où la concurrence est particulièrement féroce, équivaut à deux cents avions vides. *Cette* surcapacité est d'autant plus forte que les compagnies aériennes prennent livraison des avions commandés durant les bonnes années, entre 1988 et 1990.

Economies et suppressions d'emplois

Le nombre de commandes enregistrées l'an passé témoignent de cette conjoncture médiocre : 467 contre 1 218 en 1990, sans compter 138 annulations. Aujourd'hui, de nombreuses compagnies négocient des *reports de livraison* ou diffèrent leurs options. Les pertes de 1991 – 4 milliards de dollars – sont venues s'ajouter à celles de l'année précédente, soit près de 7 milliards de dollars au total. M. Günter Eser, directeur général de l'IATA, n'est guère optimiste pour l'année à venir. *«Il faut s'attendre que les services réguliers internationaux des compagnies enregistrent des pertes encore cette année»,* prévoit-il. Ces difficultés économiques ont obligé les compagnies aériennes à mettre de l'ordre dans leurs affaires. Le nombre des employés a chuté de 3,4 % en 1991 et la productivité par personne a augmenté de 1,7 %. Cettte tendance devrait se confirmer. Lufthansa a déjà annoncé 8 000 sup*pressions d'emplois d'ici à la fin de* 1994.

Air France prépare, de son côté, un nouveau plan d'économie en sus des 3 000 suppressions d'emplois initialement prévues *(lire ci-dessous). «Il est indispensable que l'industrie du transport aérien se dote, à l'avenir, d'une base économique saine,* note M. Eser, *par une réduction des coûts d'exploitation, une augmentation des revenus ou un mélange des deux.»*

Guerre des tarifs

Le transport aérien aura en effet à faire face à des investissements *considérables.* On estime que les compagnies aériennes achèteront 5 400 nouveaux appareils d'ici la fin du siècle. Il faudra trouver 400 milliards de dollars, et les observateurs les plus optimistes doutent que les transporteurs puissent rassembler plus de 40 % de cette somme grâce à leurs ressources propres, *déclare le directeur* général de l'IATA.

Face à ce marasme, les transporteurs se livrent une guerre des tarifs avec comme principal champ de bataille l'Atlantique nord. M. Bernard Attali, président du groupe Air France et du comité exécutif de l'IATA, a dénoncé ces pratiques avec force, notamment de la part de compagnies américaines sous la protection de la loi sur les faillites. Ainsi, TWA prévoit d'augmenter de 54 % ses capacités sur la France et de 81 % sur Paris-New-York pour l'hiver prochain. *«Les compagnies européennes réalisent 30 % de leur activité sur leurs lignes transatlantiques contre à peine 11 % pour les compagnies américaines,* constate-t-il. *Chaque dollar perdu sur cette route n'a pas, de part et d'autre, le même poids sur les comptes.»*

Face au désordre qui prévaut aujourd'hui dans le monde comme en Europe, le président d'Air France préconise l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures aériennes qui permettrait d'harmoniser leurs *implantations* et de dégager des financements.

MARTINE LARONCHE

□ **Lufthansa Cityline commande douze Fokker 50.** – La filiale régionale de la compagnie aérienne allemande, Lufthansa Cityline, a commandé douze avions Fokker 50 et pris une option sur neuf autres appareils de ce type, a annoncé, le 4 septembre, le constructeur aéronautique néerlandais. Les avions commandés seront livrés entre fin 1992 et 1996. – *(AFP.)*

Air France prépare un nouveau plan d'économies

Le président du groupe Air France, M. Bernard Attali, a confirmé, vendredi 4 septembre, la préparation d'un *«nouveau plan d'économies en concertation avec les organisations syndicales».* Ces mesures devraient être présentées au mois d'octobre. Le plan initial, qui prévoyait notamment 3000 suppressions d'emplois pour Air France et UTA, devait permettre le retour à l'équilibre en 1993. Mais le premier semestre de cette année a été très décevant pour Air France-UTA. La progression du trafic par rapport à la même époque en 1990 est de 0,8 % pour une offre en augmentation de 2,4 %.

Sur les six premiers mois de l'année, le transporteur serait de 8 % en dessous de ses prévisions, soit 1,4 milliard de francs de moins que prévu. Comme de nombreuses compagnies, Air France-UTA souffre d'une surcapacité. Le coefficient d'occupation des avions, de 66,8 % au premier semestre, est en baisse d'environ 1 % par rapport à 1990. En revanche, la recette unitaire a progressé de 2,9 %.

ÉTRANGER

Indicateurs contradictoires aux Etats-Unis

Le chômage a diminué en août... et les emplois aussi

Le taux de chômage est retombé à 7,6 % en août aux Etats-Unis contre 7,7 % en juillet, mais l'économie a perdu 83 000 emplois pendant le même mois, a annoncé vendredi 4 septembre le département du *travail. Les* analystes se sont montrés déçus, qui tablaient *sur un recul à 7,6 % du chômage* et sur la création de 150 000 emplois. Il s'agit du deuxième recul mensuel consécutif du taux de chômage depuis juin, quand il avait atteint avec 7,8 % son niveau le plus élevé en huit ans.

En revanche l'hémorragie de postes de travail hors secteur agricole *en août a été la plus* forte en neuf mois et s'est produite malgré un *programme* fédéral destiné à employer des jeunes pendant l'été.

Les pertes d'emplois du mois dernier ont surtout touché le secteur manufacturier (– 122 000) et la distribution (– 71 000). La construction n'a perdu que 7 000 emplois (– 16 000 en juillet). Les experts estiment que le chômage *devrait de nouveau s'aggraver* en septembre.

INDICATEURS

PAYS INDUSTRIALISÉS

● **Croissance : + 3,2 % en 1993 selon le FMI.** – Dans un rapport non publié émanant de son comité directeur, le FMI (Fonds monétaire international) prévoit pour 1993 une reprise progressive de la croissance dans les pays industrialisés. L'expansion serait de 3,2 % *en moyenne* après 1,8 % cette année. La reprise aux États-Unis s'accélérerait et atteindrait 3,4 % contre 2,1 %. Elle serait de 2,8 % au Japon contre 1,9 % et de 2,8 % en Allemagne contre moins de 1 %.

ÉCONOMIE

MONNAIES

Pour défendre la lire

La Banque d'Italie relève massivement ses taux directeurs

Pour défendre la lire, très fortement attaquée, la Banque d'Italie a relevé massivement ses taux directeurs, *les portant à un niveau « de guerre »*, le plus haut depuis sept ans.

Son taux d'escompte est passé, vendredi 4 septembre, de 13,25 % à 15 %, soit une majoration de 1,75 point (il était encore de 12 % début juillet 1992), et son taux lombard (avances sur titres aux banques) a été fixé à 16,50 % contre 14,75 %. En même temps, la Banque d'Italie agissait sur le marché monétaire domestique, poussant de 15 % à 18 % le taux moyen de ses appels d'offres, ce qui a hissé à 20 % le loyer de l'argent du jour le jour sur le marché interbancaire.

Les marchés financiers attendaient cette mesure depuis le week-end précédent, avant lequel la devise italienne, considérée comme le maillon le plus faible de la chaîne des monnaies dans le système monétaire européen, avait été fortement attaquée, le cours du mark à Milan atteignait son plafond (765,40 lires), record historique. Vendredi 4 septembre, après l'annonce d'un emprunt britannique de 10 milliards d'écus pour défendre la livre, la spéculation à la baisse – ou plutôt à la dévaluation – se portait sur la lire à nouveau très attaquée, le deutschemark *remontant derechef à son plafond*, ce qui contraignait la Banque d'Italie à vendre près de 900 millions de marks (3 milliards de francs).

Si la France vote non...

L'institut d'émission italien, et, en tête, son gouverneur, M. Carlo Ciampi, ne veulent absolument pas dévaluer la lire dans les circonstances actuelles, et on les comprend. Au moment-même où le gouvernement de M. Giulano Amato engage un plan ambitieux de réduction des dépenses publiques, qualifié de plan de la dernière chance, une dévaluation « à chaud » ne servirait à rien, sauf à relancer l'inflation par une hausse du coût des importations. Il faut donc attendre que les mesures décidées exercent leur plein effet, notamment les lois « déléguées » sur la réforme des retraites, la santé, la fonction publique et les collectivités locales, plus la suppression de l'échelle mobile des salaires, la fameuse « scala mobile ». D'où le relèvement brutal des taux italiens, véritable « signal » donné aux marchés signifiant « pas d'ajustement monétaire » avec la possibilité d'abaisser les taux un peu plus tard si le « oui » donné par la France au traité de Maastricht apaise les tensions responsables du désordre actuel au sein du SME.

Si la France vote « non », il est à craindre alors que la Banque d'Italie ne soit débordée...

Pour l'instant, le niveau actuel des taux d'intérêt italiens, près de 10 % hors inflation (revenu à 5,3 %) est jugé insupportable par le patronat de la péninsule. Quant aux ressources procurées à l'État, notamment par les impôts exceptionnels sur les dépôts bancaires (0,6 %) et les logements en propriété (0,2 %), soit 30 000 milliards de lires (135 milliards de francs), elles sont déjà amputées du tiers par le relèvement des taux d'intérêt, qui alourdit le service de la dette publique italienne, comme le signale M. Ettore Moretti, directeur général d'IMI-CPR. Un véritable casse-tête pour l'Europe. Un de plus !

F. R.

□ **La Russie et la Suisse siégeront au conseil d'administration du FMI.** – La Russie et la Suisse siégeront prochainement au conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), qui va ainsi passer de 22 à 24 membres. La commission des règlements du FMI, réunie le 4 septembre, a en effet recommandé cette mesure au conseil d'administration du Fonds. Cette prise de position montre que les États-Unis, membre le plus puissant du FMI, sont favorables à une extension du conseil d'administration. Le gouvernement suisse estimait que seule la création d'un siège supplémentaire à la tête de ces institutions financières permettrait d'obtenir une répartition équilibrée entre anciens et nouveaux membres au sein des organes exécutifs. La Suisse a adhéré au FMI le 29 avril et la Russie le 1er juin.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 1992

PARIS

Le feu de l'action

INDICE CAC 40

+ 5,4 %

« Trois mois de déprime, ça suffit. » Tel pourrait être l'aphorisme boursier au vu de la vigoureuse reprise enregistrée en milieu de semaine. Deux séances, mercredi et jeudi, ont *suffi pour endiguer la baisse* quasi ininterrompue intervenue depuis la fin du mois de mai. *Mais l'hésitation de vendredi laisse songeur sur la solidité de ce mouvement.* Quoi qu'il en soit, la Bourse a inscrit non seulement sa meilleure performance quotidienne de l'année (+ 4,03 % jeudi), mais aussi hebdomadaire (+ 5,4 %). Il faut remonter à la première semaine de décembre 1990, lors de la *crise du Golfe, pour retrouver* une performance analogue (+ 5,3 %).

La remontée du dollar jeudi, les efforts faits par le gouvernement britannique pour soutenir la *livre et atténuer de ce fait les* tensions au sein du SME ont réconforté les investisseurs. La contre-attaque des partisans du *« oui » à Maastricht et celle menée* par le président de la République lors d'un débat télévisé ont également été bien accueillies après une semaine où *les « non » dominaient.*

La semaine a été particulièrement contrastée. Les deux premiers jours ont été insipides, les deux suivants mouvementés, et le dernier mitigé. Lundi et mardi, l'indice CAC 40 *perdait successivement 0,16 % et 0,63 %* dans un marché atone. Changement de ton le lendemain, où, sur la foi de rumeurs annonçant *un rejet du référendum sur* Maastricht par le Conseil constitutionnel, le marché s'emballait. D'un coup, les boursiers voyaient s'éloigner l'incertitude *politique liée au scrutin du* 20 septembre. L'indice CAC 40 s'appréciait de 2,2 % malgré la baisse d'une des valeurs phares de la cote : Total. *La rumeur sur Maastricht démentie par les faits* le soir même, tout le monde pouvait craindre un tassement du marché. Mais ce fut l'inverse *qui se produisit le lendemain,* pour d'autres raisons cette fois-ci.

Jeudi, le suspense dura longtemps puisque, en raison d'une panne du système de routage *qui sert à transmettre les ordres de Bourse, la séance débuta* avec deux heures et demie de retard. Le redressement de la Bourse de Tokyo et la fermeté de la Bourse de New-York *étaient tout de même de bon* augure. Mais de là à voir le marché s'enflammer... Personne ne l'avait envisagé. La journée *s'acheva sur un gain de 4,03 %*, porté par la décision des Britanniques de soutenir leur monnaie en souscrivant un emprunt de *10 milliards d'écus.*

Sur le marché à règlement mensuel, les transactions atteignaient les 2,5 milliards de francs, un niveau important mais *pas considérable. A titre de* comparaison, le 9 janvier, lorsque M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, annonça *la création prochaine d'un produit de placement en actions à* long terme, les volumes échangés atteignirent les 5,2 milliards de francs.

Vendredi, le marché retombait *en déshérence. Après une timide* hausse en matinée, il virait ensuite à la baisse. Le mouvement de recul s'amplifiait dans l'après-midi, après la publication *des mauvais chiffres du* chômage américain et la nouvelle baisse du dollar. La journée s'achevait sur une note stable (– 0,08 %) *dans une ambiance* calme. Peu d'investisseurs étaient sur le marché, car personne n'ose s'engager à court terme. Dans le quartier des *Champs-Elysées, où ont migré* de nombreuses sociétés de Bourse, l'évolution future de l'indice de référence d'ici à la fin du mois oscille entre 1 650 au plus *bas et 1 900 points selon les* analystes. Plus ou moins 8 % de variation par rapport au niveau actuel du CAC 40.

Escroquerie totale

La semaine aura été marquée par trois événements : la chute *des résultats de Total, le redressement* d'Euro Disney et la suspension de Carrefour.

Vendredi, les cotations de cette chaîne d'hypermarchés étaient suspendues en début *d'après-midi après une baisse de* 7,5 %. Outre la chute de 53 % des résultats semestriels, l'éviction de son président, M. Michel Bon, et la reprise en main par *l'actionnariat familial, des* rumeurs évoquaient le rapprochement de ce groupe avec le distributeur allemand Metro.

Vivement attaqué durant les quinze jours précédents, le titre Euro Disney *s'est ressaisi grâce* notamment à la nomination d'un nouveau directeur général, M. Philippe Bourguignon. Le parc d'attraction a par ailleurs enregistré 6 millions d'entrées depuis son ouverture en avril. *« Jamais un parc Disney n'a reçu autant de visiteurs durant son démarrage », précisait la firme dans un* communiqué.

Enfin, les nouveaux actionnaires de Total ayant acquis des titres en juin lors du désengagement de l'État ont été désagréablement surpris lors de la publication des résultats semestriels. Certes, ils s'attendaient à un tassement des bénéfices en raison du marasme du raffinage, mais ils n'avaient pas prévu une division par deux des profits. Et ce *d'autant plus qu'en juin, au* moment de l'offre publique de vente des titres Total à 230 francs, personne – tant du côté de la direction que de l'actionnaire principal, l'État – *n'avait* parlé d'une dégradation d'une telle ampleur. Était évoquée seulement une « inflexion » des résultats. *Erreur de prévision ou dissimulation volontaire pour* vendre les titres plus cher ? Les commentaires allaient bon train mercredi en Bourse. Et les analystes *de citer en comparaison le* cas de l'autre compagnie pétrolière nationale, Elf Aquitaine, qui, dès le mois de mai, avait prévenu d'une dégradation de *ses résultats pour le premier* semestre...

Dans ce contexte déjà troublé par les parités d'échanges retenues pour transformer les certificats pétroliers en actions, de *nombreux porteurs de titres ont* l'impression de s'être fait escroquer en ayant acheté des titres à un cours supérieur à leur valeur. Un sentiment peut-être excessif, *mais qui risque d'entacher la crédibilité* de l'État si ce dernier veut poursuivre son programme de privatisations.

Alertée par la chute des cours *mercredi (– 5,9 %), la* Commission des opérations de Bourse est entrée en contact avec Total pour tenter d'éclaircir la situation. Elle s'intéresserait plus à la *manière et à la forme de communication* des résultats semestriels qu'au manque d'information donnée lors de l'offre publique de vente (OPV). *Pourtant, dans l'intérêt tant de la* compagnie pétrolière que de son ancien actionnaire principal, il serait souhaitable que le gendarme du marché se prononcât *officiellement sur cette affaire.* Une mise au point permettrait aussi de rasséréner et de garder les petits actionnaires, que rien *ne pousse à rester en Bourse.*

DOMINIQUE GALLOIS

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 septembre 1992
Nombre de contrats : 238 584 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	105,76	106,30	106,70	–
+ haut	106,62	107,06	107,36	–
+ bas	105,76	106,20	106,70	–
Dernier	106,50	106,90	107,36	–
Compensation	106,50	106,90	107,32	107,92

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28-8-92	31-8-92	1-9-92	2-9-92	3-9-92
RM	1 195 547	1 025 053	1 077 347	1 896 251	2 350 695
Comptant R. et obl.	10 195 450	6 315 938	8 708 038	10 010 735	10 512 868
Actions	69 145	42 047	77 377	91 219	102 295
Total	11 460 142	7 383 038	9 862 762	11 998 205	12 965 858

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	98,7	98,7	98	99,4	102,6
Étrangères	87,8	87,2	86,1	85,1	86,4

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	31-8-92	1-9-92	2-9-92	3-9-92	4-9-92
Indice gén.	468	466,2	462,2	475,7	486,4
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 684,88	1 674,23	1 711,41	1 780,46	1 778,98

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	1 003 100	622 345
Total	2 604 450	524 258
Elf Aquitaine	1 051 900	345 596
St-Gobain	631 800	317 297
BSN	334 020	314 944
Eurotunnel	7 094 602	263 768
Eaux (Gle des)	111 280	238 102
Suez	958 875	221 512
LVMH	58 070	215 318
L'Oréal	226 900	209 632
Air Liquide	261 025	203 213
Peugeot	321 925	188 386
Société gén.	389 630	188 102
Michelin	975 100	186 980

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Bafip	+ 17,1	Dynaction	– 13,6
Euro Dis. SCA	+ 13,9	Seb	– 10,5
Michelin « B »	+ 10,7	Nordon	– 7,5
Péchiney Intl	+ 10,5	Dassault-Aviat.	– 6,8
Elf Aquitaine	+ 9,9	UGC Droits att.	– 6,6
Vallourec	+ 9,2	Damart	– 5,8
Paribas	+ 9,1	Esso	– 5,7
Ecco	+ 9,0	Sodexho	– 5,1
Axa	+ 8,9	Sovac	– 5,0
Thomson-CSF	+ 8,4	Dassault-Elec.	– 5,0
Casino Guic.	+ 8,0	Total certif.	– 4,5
Marine Wendel	+ 8,0	Legris Indust.	– 4,4
Nord-Est	+ 7,9	Club Médit.	– 4,2
Havas	+ 7,6	SFIM	– 4,0

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-8-92	Cours 4-9-92
Or fin (kilo en barre)	53 000	53 000
– (kilo en lingot)	53 900	53 950
Pièce française (20 fr.)	321	322
• Pièce française (10 fr.)	360	389
Pièce suisse (20 fr.)	310	310
Souverain	419	408
• Souverain Elisabeth II	437	435

NEW-YORK

Prudente

INDICE DOW JONES

+ 0,44 %

La Bourse de New-York s'est refait une petite santé cette semaine, avant le long week-end pour la célébration de la fête du travail américaine (Labor day) et malgré la publication d'une série de statistiques économiques peu encourageantes et la poursuite de la chute du dollar. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit vendredi en clôture à 3 281,93 points, en hausse de 14,32 points (+0,44 %) par rapport à vendredi dernier.

Finalement, cette performance est plutôt encourageante compte tenu de la faiblesse de l'économie américaine. Les chiffres du chômage en août aux États-Unis, annoncés vendredi, ont ainsi réservé de mauvaises surprises. En dépit d'une réduction de 0,1 % du taux à 7,6 %, la distribution et l'industrie ont perdu 83 000 emplois, alors que la création de 100 000 emplois en août est la conséquence avant tout d'un programme fédéral permettant aux jeunes de travailler en été. La Réserve fédérale a immédiatement réagi à ces informations par une baisse d'un quart de point des taux interbancaires au jour le jour, pour les ramener à 3 %, soit leur niveau le plus bas depuis 1963.

Parmi les autres chiffres de la semaine, les ventes de logements neufs ont reculé de 2,6 % aux États-Unis en juillet, alors que les experts tablaient sur une augmentation de 2,5 %, et l'indice composite des principaux indicateurs a enregistré une hausse minime (+0,1 %), durant la même période.

De nombreux analystes pensent que l'indice Dow Jones devrait continuer à évoluer de façon erratique au moins jusqu'aux élections présidentielles américaines de novembre. Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est tombé vendredi à 7,28 % contre 7,42 % la semaine précédente.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Alcoa	66 1/4	66 3/8
ATT	42 1/4	42 3/8
Boeing	37 3/8	37 3/8
Chase Man. Bank	23 1/2	22 3/4
Du Pont de Nemours	50	49 1/8
Eastman Kodak	45	44 3/4
Exxon	64 1/2	62 3/8
Ford	39 3/4	41
General Electric	73 3/8	74 5/8
General Motors	33 1/2	35 1/8
Goodyear	63 3/8	62 1/2
IBM	87 1/4	86
ITT	66 1/8	65 7/8
Mobil Oil	65 1/4	64 3/8
Pfizer	78 1/4	80 3/8
Schlumberger	68 1/2	66 3/8
Texaco	65 1/4	64 3/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	103 1/2	105 1/2
Union Carbide	13 3/8	13 3/4
United Tech.	55 1/4	55 3/4
Westinghouse	16 1/4	16 3/8
Xerox Corp.	75 5/8	76 1/4

TOKYO

La fête continue

INDICE NIKKEI

+ 3,25 %

La Bourse de Tokyo a poursuivi sa marche en avant cette semaine, franchissant notamment le seuil des 18 000 points de l'indice Nikkei. En l'espace de trois semaines, le Kabuto-cho a repris près de 30 % sur ses plus bas niveaux et le Nikkei a franchi successivement les seuils de 15 000, 16 000, 17 000 et 18 000.

Certes, l'intensité de la hausse a été plus limitée cette semaine et, après avoir gagné 9,4 % et 10,8 %, le Nikkei terminait vendredi à 18 555,30 points, en progression de 3,25 % d'un vendredi à l'autre, mais on peut maintenant parler de véritable résurrection de la place nippone. D'autant que l'activité a été soutenue et le chiffre d'affaires moyen par séance s'est établi à près de 20 milliards de francs.

La performance est jugée d'autant plus satisfaisante par les opérateurs que le marché a dû faire face à des prises de bénéfices importantes. Mais le retour à la Bourse de petits actionnaires a contrebalancé les ventes. Les investisseurs continuent à jouer sans retenue une reprise de la croissance au Japon liée notamment à l'annonce la semaine dernière d'un plan de relance budgétaire de plus de 400 milliards de francs.

Indices du 4 septembre : Nikkei 18 555,30 (c. 19 970,79) ; Topix 1 420,38 (c. 1 379,97).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 330	1 340
Fuji Bank	1 780	1 960
Honda Motors	1 320	1 300
Matsushita Electric	1 260	1 280
Mitsubishi Heavy	593	580
Sony Corp.	4 200	4 220
Toyota Motors	1 470	1 470

LONDRES

Revigorée + 2,1 %

La décision du gouvernement britannique, annoncée jeudi, d'emprunter 10 milliards d'écus en devises pour défendre la parité de la livre au sein du système monétaire européen (SME) a revigoré la Bourse de Londres. L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a finalement terminé la semaine sur un gain de 49,6 points (2,1 %). Cette mesure montre la détermination du gouvernement à éviter une dévaluation de la livre et une hausse des taux d'intérêt en cas de victoire du « non » au référendum français sur le traité de Maastricht le 20 septembre.

La Bourse a salué cette initiative en enregistrant jeudi une hausse de 2,9 %, la plus forte depuis la victoire du Parti conservateur aux élections d'avril. Mais les gains ont été réduits vendredi par des prises de bénéfices et par la déception provoquée par les mauvais chiffres du chômage américain pour août. Ces nouvelles ont affaibli la livre et le dollar.

Indices du 4 septembre : 100 valeurs 2 362,2 (c. 2 312,6) ; 30 valeurs 1 729,0 (c. 1 680,6) ; Mines d'or (74,5 c. 79,4) ; Fonds d'État 89,38 (c. 87,04).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Allied Lyons	5,52	5,68
BP	1,94	1,96
BTR	4,03	4,13
Cadbury	4,37	4,25
De Beers	7,16	7,56
Glaxo	7,23	7,50
GUS	19,75	14,25
ICI	10,66	10,95
Reuters	10,49	10,84
RTZ	4,87	5,14
Shell	4,64	4,64
Unilever	9,34	9,26

FRANCFORT

Petite reprise + 1,3 %

Après trois semaines consécutives de baisse, la Bourse de Francfort a regagné un peu du terrain perdu. D'un vendredi à l'autre, l'indice DAX progresse de 1,3 % à 1 536,50 points. En dépit de ce petit redressement, le DAX restait, vendredi, toujours en recul de 4,6 % par rapport à ses niveaux du début du mois d'août.

Au cours de la semaine, le marché a bénéficié de plusieurs reprises techniques (+ 1,63 % lundi et + 1,46 % mardi), mais elles ont été suivies de prises de bénéfices. *« Ce qui démontre que l'incertitude continue de régner en Bourse »*, note la Commerzbank.

De son côté, le marché obligataire est resté calme, se montrant peu impressionné par la chute persistante du dollar ainsi que par les discussions concernant l'éventuelle introduction d'un emprunt obligatoire destiné à financer l'unité allemande. Le taux de rendement moyen des emprunts est resté stable, à 8,34 %.

Indice du 4 septembre : DAX 1 536,50 (c. 1 516,47).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
AEG	162,50	163
BASF	208,50	211,70
Bayer	265,80	270,80
Commerzbank	219,70	220,70
Deutschebank	607	616
Hoechst	238,50	241,50
Karstadt	554	553
Mannesman	230,50	238
Siemens	588	595,90
Volkswagen	323	315,80

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Espoirs dans le compartiment de l'eurofranc

Si le «oui» l'emporte le 20 septembre, il faut s'attendre à un brusque réveil du marché primaire (celui des nouvelles émissions) des emprunts internationaux en francs. La liste est longue des candidats qui ont différé l'exécution de leur projet dans l'attente d'une normalisation de la situation et d'une correction durable du mouvement récent de hausse du niveau de l'intérêt. Il est probable que si leurs espoirs se concrétisent, ces débiteurs voudront se présenter tous en même temps, immédiatement après le référendum. Aussi certains spécialistes mettent-ils déjà en garde contre une accumulation soudaine de nouvelles transactions, dont le volume serait tout simplement trop important pour être facilement absorbé par les investisseurs.

La situation est très différente dans le compartiment de l'écu qui, ces trois derniers mois – depuis que les Danois ont refusé de ratifier le traité de Maastricht, – a beaucoup trop souffert pour attirer en foule de nouveaux emprunteurs. Certes, le bénéfice d'un «oui» français serait considérable. Les cours remonteraient beaucoup. Chacun en convient. Mais on redoute vivement que l'amélioration ne dure pas et qu'elle provoque au contraire d'importants dégagements de la part d'investisseurs ou de banques qui, depuis des semaines, cherchent en vain à se débarrasser, à des conditions raisonnables, de titres libellés en écus. Le problème est grave et, pour l'instant, on ne voit pas encore de solution, car c'est le fonctionnement même du marché des obligations en écus qui est en cause.

Contrairement à d'autres compartiments, comme celui de la lire italienne par exemple, les malheurs récents de l'écu ne doivent rien à l'évolution des cours de change. En tant que monnaie, l'écu s'est bien comporté ces derniers temps. Comme il s'agit d'un panier de devises européennes, où le mark tient une place importante, il ne figure pas au nombre des victimes de la baisse du dollar. Qui aurait déposé des fonds en écus pour une brève échéance d'un ou de quelques mois serait mal venu à se plaindre. Mais de nombreux porteurs d'euro-obligations de longue durée en écus ont de bonnes raisons de regretter leur investissement. Ils ont été parmi les grands perdants de ces dernières semaines, précisément parce que le marché n'a pas fonctionné, parce que la valeur de leurs titres baissait et qu'ils ne trouvaient personne à qui les vendre à un prix acceptable.

Plusieurs compartiments demeurent à l'abri des incertitudes actuelles et attirent tout à la fois les emprunteurs et les bailleurs de fonds. Ce sont pour l'essentiel ceux des dollars américain et canadien et ceux du mark et du franc suisse, dont l'évolution n'est guère affectée par les incertitudes de l'Union économique et monétaire en Europe. Il n'est pas surprenant que ce soit là que se retrouvent la plupart des emprunteurs français qui sollicitent le marché international des capitaux. En dollars, une formule continue de remporter un vif succès auprès des investisseurs : celle des obligations à taux variable, mais dont le niveau de l'intérêt ne pourra pas dépasser un maximum ni tomber au-dessous d'un minimum, lequel est nettement plus haut que le loyer actuel de l'argent à court terme.

Des emprunts avantageux en francs suisses

A la veille du week-end, la Compagnie bancaire a lancé un nouvel emprunt de ce genre. Elle entend lever pour 100 millions de dollars des États-Unis pour une durée de dix ans. La rémunération des titres sera au plus bas de 5,25 %, et au plus haut, de 10 %.

En francs suisses, les dernières opérations sont de type classique. Leur rémunération est à taux fixe, déterminée d'avance pour toute la durée de l'emprunt. Traditionnellement, ces titres sont destinés à des clients privés qui, dans la plupart des cas, les conservent jusqu'à l'échéance et ne se soucient guère de leur liquidité. Aussi les montants des nouveaux emprunts émis en Suisse sont-ils généralement plus faibles que ceux des transactions lancées sur d'autres marchés. La situation est pourtant en train d'évoluer car de gros efforts sont accomplis pour attirer aussi les investisseurs qui privilégient les grandes transactions dont les obligations sur le marché secondaire seront aisément négociables. C'est dans cette perspective qu'il faut examiner l'emprunt de 300 millions de francs suisses (soit environ 1,2 milliard de francs français) que vient d'émettre la SNCF pour une durée de douze ans.

L'emprunt de la SNCF (que dirige le Crédit suisse) a ceci de particulier que son encours pourra être augmenté ultérieurement par l'émission de nouveaux titres parfaitement interchangeables avec les premiers. Ainsi prévoit-on de construire progressivement, par ajouts successifs, une grande ligne dont on espère qu'elle finira par être vraiment liquide. Cette technique est couramment employée sur d'autres marchés, depuis des années, notamment sur celui du franc français. En Suisse, où elle est encore bien nouvelle, on la réservait jusqu'à présent surtout aux emprunts des principales organisations supranationales ou à l'Etat lui-même.

Le taux d'intérêt nominal est de 7 %. Tout compris, frais et commission inclus, l'affaire revient à la SNCF à un peu moins de 7,20 % l'an, ce qui est très peu coûteux. Aucun autre marché européen ne permet de lever des fonds dans des conditions aussi avantageuses. C'est certainement une des raisons qui expliquent l'attrait qu'exerce présentement le marché helvétique sur les débiteurs français de premier plan. Il y en a une autre, non négligeable : la fermeté actuelle du franc suisse qui leur permet d'envisager sans crainte de s'endetter dans cette devise et de conserver tel quel le produit de l'emprunt, sans chercher à se dégager du risque de change.

Cette émission de la SNCF porte à cinq le nombre d'emprunts français émis en Suisse depuis le début de juillet. Leur montant s'élève au total à 805 millions de francs suisses, soit environ 3,2 milliards de francs français. Durant tout le premier semestre de cette année, quand la devise helvétique donnait encore des signes de faiblesse, il n'y a eu que quatre débiteurs français à se présenter en Suisse pour y lever, ensemble, l'équivalent de 1,2 milliard de francs français.

Pour ce qui est du dernier emprunt du Crédit national lancé à la fin du mois d'août, précisons que son montant de 300 millions de marks correspond en gros à 1 milliard de francs français et non à un milliard de dollars. La devise américaine ne s'est pas effondrée à ce point.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le franc raffermi et la lire au plancher

Quelle semaine! Le dollar battit d'abord son record de baisse, avant de remonter violemment sur le lancement d'un emprunt massif du Trésor britannique pour défendre la livre, puis de retomber sur l'annonce de «mauvais» chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. La livre sterling, proche de son plancher au sein du Système monétaire européen, rebondissait quelque peu après l'emprunt en question. Le franc, enfin, s'est raffermi vis-à-vis du mark, tandis que la lire se trouvait à nouveau violemment attaquée.

Mardi 1er septembre, déprimé par des nouvelles peu rassurantes en provenance des Etats-Unis (recul de 0,5 % des dépenses de construction en juillet, malgré la baisse des taux d'intérêt et recul de 0,5 % de l'indice des directeurs d'achats), *le dollar tombait* à 1,3895 deutschemark, plus bas cours historique, et à moins de 4,75 francs (à Paris, le record de baisse avait été établi en mars 1973 à 3,85 francs). Certains opérateurs le voyaient même glisser à 1,30 DM, en raison des propos laxistes du président Bush. Jeudi, en revanche, et vendredi matin, la devise américaine se redressait à la suite de la livre sterling (toujours l'emprunt) et du relatif apaisement des tensions au sein du Système monétaire européen : elle atteignait presque 1,44 DM et 4,89 francs.

Las! Vendredi, en début d'après-midi, l'annonce de la perte de 83 000 emplois aux États-Unis en août, après un chiffre de créations d'emplois révisé de 117 000 emplois en juillet contre 198 000 prévus, jetait un grand froid sur les marchés financiers internationaux, qui tablaient sur une augmentation de 180 000 emplois pendant ce même mois d'août. Le taux de chômage avait beau revenir de 7,7 % à 7,6 % : les chiffres sur l'emploi étaient jugés «catastrophiques», les analystes relevant que, compte tenu des 100 000 emplois saisonniers créés par le gouvernement, c'étaient 183 000 emplois qui avaient été perdus. Aussitôt s'est profilée la possibilité d'une nouvelle diminution des taux directeurs de la Réserve fédérale des États-Unis, susceptible de creuser encore l'écart entre les rémunérations offertes à New-York et à Francfort, 6,50 % à l'heure actuelle, d'où la réapparition de pressions sur le dollar.

Ce dernier, en fin de semaine, se retrouvait à 1,40 DM et 4,78 francs environ. A défaut d'une baisse ultérieure, toujours possible, plus personne n'entrevoit son redressement (s'il a lieu) avant le *printemps 1993*, en tout cas après les élections présidentielles outre-Atlantique.

Un geste britannique spectaculaire

En Europe, l'événement de la semaine a été l'annonce de l'emprunt massif lancé par la Grande-Bretagne, évoqué précédemment, pour défendre la livre sterling, tombée en milieu de semaine au voisinage de son cours plancher au sein du SME (2,7783 DM). A la veille de la rencontre des ministres des finances des Douze à Bath, dans le sud de l'Angleterre, le Trésor britannique a effectué un geste spectaculaire.

Il a donc lancé un emprunt de 10 milliards d'écus (73 milliards de francs), moins pour renforcer les réserves de devises de la Banque d'Angleterre, un peu entamées certes mais largement suffisantes (44,5 milliards de dollars), que pour lui affirmer sa détermination de faire respecter les parités du sterling au sein du SME, soit 6 % de part et d'autre d'un cours pivot de 2,95 DM.

Accessoirement cet emprunt, dont la première tranche de 5 milliards d'écus à 3 ans sera mobilisée auprès de 45 banques internationales, permettra de financer une partie du déficit budgétaire, de diminuer les appels au marché domestique ; enfin, il évitera une remontée des taux d'intérêt britanniques, qui serait désastreuse au moment où l'économie du Royaume-Uni ne paraît guère sortir de la récession. Du coup, la livre sterling a bondi au-dessus de 2,81 DM, avant de retomber un peu au-dessous de 2,80 DM. A Londres, toutefois, on estime qu'il sera difficile à la devise britannique de s'élever, dans l'immédiat, au-dessus de 2,82 DM.

En tout cas, cet emprunt, le plus gros depuis les années 70, a permis de diminuer les tensions au sein du SME. M. Hans Tietmeyer, vice-président de la Bundesbank, estimait même que ledit SME en est *«débarrassé pour le moment»*. Le franc français en a profité pour se raffermir vis-à-vis du mark, dont le cours à Paris est retombé de 3,41-3,42 francs à 3,40 francs à la veille du week-end, après avoir même touché 3,3960 francs dans la matinée de vendredi.

Quant à la lire italienne, très attaquée par la spéculation qui a quitté la livre sterling pour se reporter sur elle, elle s'est légèrement reprise vendredi après le relèvement massif des taux directeurs de la Banque d'Italie, décidée à défendre sa devise par des mesures dignes du temps de guerre (*lire page 18*).

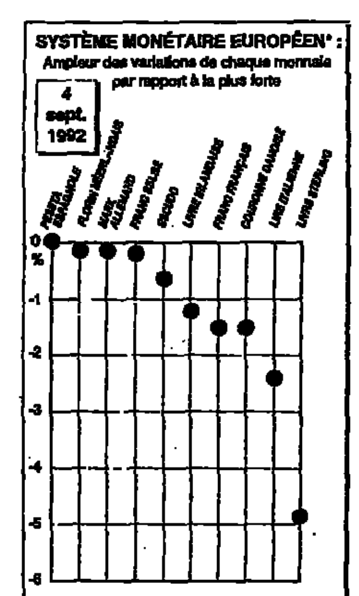
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 31 AOUT AU 4 SEPTEMBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9955	9,5175	2,4994	2,7997	57,6101	3,1569	2143,17
	–	1,9830	9,5243	2,4986	2,7921	59,1926	3,1480	2135,69
New-York	1,9955	–	20,9666	79,8403	71,2758	3,4638	63,2111	0,00931
	1,9830	–	20,8203	79,3651	71,0227	3,3501	62,9921	0,00929
Paris	9,5175	4,7695	–	380,7984	339,9501	16,5206	301,4855	4,4409
	9,5243	4,8030	–	381,1985	341,1222	16,0985	302,5512	4,4596
Zurich	2,4994	1,2525	26,2606	–	89,2730	4,3384	79,1719	1,1662
	2,4986	1,2600	26,2336	–	89,4886	4,2211	79,3701	1,1699
Francfort	2,7997	1,4030	29,4161	112,0160	–	4,8597	88,6852	1,3063
	2,7921	1,4080	29,3150	111,7460	–	4,7169	88,6929	1,3073
Bruxelles	57,6101	28,87	6,0530	23,0499	20,5773	–	18,2491	2,6881
	59,1926	29,85	6,2149	23,6905	21,2003	–	18,8831	2,7716
Amsterdam	3,1569	1,5828	331,69095	1,26307	112,75837	5,47974	–	1,4729981
	3,1480	1,5875	330,52259	1,2599206	112,74858	5,31826	–	1,4740019
Milan	2143,17	1074	225,1808	857,4850	765,5025	37,20125	678,8875	–
	2135,69	1077	224,2349	854,7619	764,9148	36,08840	678,4252	–
Tokyo	245,75	123,15	25,82032	98,32335	87,77619	4,26567	77,84450	0,114665
	244,70	123,40	25,69228	97,93651	87,64705	4,13400	77,73228	0,114578

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 septembre, 3,8729 F contre 3,8922 F le vendredi 28 août 1992.



* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Les métaux en berne

Comme la plupart des marchés de matières premières, les métaux n'ont pas échappé cette semaine aux influences monétaires, au point que les spécialistes parlaient ces jours-ci de «marchés de monnaies» à propos des non-ferreux. Au London Metal Exchange, les prix s'inscrivaient d'une manière générale à la baisse, à l'exception de l'étain stimulé par des achats spéculatifs, et du zinc à son niveau le plus élevé depuis deux ans (1 394,5 dollars la tonne le 3 septembre).

Habituellement, les cours des produits de base réagissent de manière mécanique aux fluctuations des devises : les prix montent dans la monnaie qui baisse et baissent dans la monnaie qui monte. Cet enchaînement tient aux arbitrages qu'effectuent en principe les opérateurs entre New-York et Londres, entre les marchés libellés en dollars et ceux libellés en livres. Ainsi, par exemple, la chute du billet vert a pour effet de rendre plus attractifs les métaux cotés à New-York, comparés aux mêmes métaux inscrits en livres à Londres. Le différentiel de changes reporte ainsi vers le marché américain des achats qui seraient restés, sinon, sur la place britannique. Mais, ce faisant, la vague d'achats observée outre-Atlantique a pour effet de stimuler les prix en dollars à New-York, tandis que les prix exprimés en livres (laquelle s'apprécie face au billet vert) s'infléchissent. Ainsi est vérifiée «l'équation» paradoxale des cours grimpant dans la monnaie qui baisse et vice versa...

Manœuvre d'étranglement du marché

Mais, une fois n'est pas coutume, cette règle d'or ne s'applique pas aussi bien qu'elle devrait et les cours de nombreux métaux ont continué de fléchir à Londres, bien qu'ils soient exprimés en dollars. Cette baisse qu'on pourrait qualifier d'illogique ne laisse pas d'inquiéter. Elle traduit en effet l'incapacité du facteur monétaire à masquer la réalité fondamentale des marchés, c'est-à-dire les données physiques exprimées en termes d'offre, de demande et de stocks. Or ces données montrent que les réserves de métaux, en Europe notamment, sont considérables. Si on admet que, malgré leur relative marginalisation depuis vingt ans dans l'industrie, les métaux restent malgré tout des indicateurs de la croissance, l'insensibilité de leurs prix aux facteurs monétaires revient à dire que la croissance n'est pas pour aujourd'hui.

A observer de plus près les hausses enregistrées en ce début septembre, on remarque en outre que la remontée du zinc ne s'appuie ni sur le facteur monétaire ni sur les «fondamentaux» (qui demeurent médiocres). Elle tient en réalité à une manipulation du London Metal Exchange, qui tente ce que les Anglo-Saxons nomment un *corner*, en français un étranglement du marché. Il s'agit d'une manœuvre de groupements de producteurs, qui ont constitué pendant l'été de fortes positions à l'achat portant à la fois sur du papier (les contrats à terme) et du «physique», c'est-à-dire de la marchandise. Au point que ces jours derniers, les opérateurs voulant se procurer du zinc en trouvaient très peu de disponible, et à des prix surélevés.

Une stratégie inélégante qui perturbe fortement les marchés et les acheteurs pour le compte des industries de transformation. De nombreuses voix s'élèvent dans la profession des non-ferreux pour contester la fiabilité et la sécurité des transactions au London Metal Exchange. D'aucuns demandent un retour aux «prix producteurs», ces tarifs que fixaient naguère les producteurs dans le cadre de contrats de moyenne durée avec leurs acheteurs. Une technique que certaines firmes continuent d'utiliser pour échapper aux fluctuations désordonnées des prix, comme la firme française SLN (Société Le Nickel).

Parmi les quelques données stimulantes pour les métaux, on relevait les prévisions du courtier japonais Sumitomo à propos de l'aluminium : la demande mondiale pourrait progresser de 4,3 % en 1993 pour atteindre 15,8 millions de tonnes. Quant à la production, elle baisserait simultanément de 3 %, ce qui occasionnerait un déficit de 290 000 tonnes, et, espèrent les professionnels, une remontée des prix.

Enfin, la CRU (Commodities Research Unit), une firme américaine de recherche sur les métaux, prévoit que la consommation occidentale de cuivre devrait progresser de 5 % par an d'ici à 2005, tirée principalement par les économies en développement de l'Asie du Sud-Est (Inde, Chine) et de l'Amérique latine. Les gains de consommation interviendraient dans le bâtiment, mais le métal rouge devrait faire l'objet d'une demande moins forte dans les secteurs de l'électricité et des transports.

ÉRIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 4/9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 277 (– 12) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 302 (– 20) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 150 (– 190) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	258,50 (+ 3,0) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	788 (+ 31) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 094 (+ 3) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	342 (+ 12) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	222 (+ 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	193,10 (+ 2,90) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent - Septembre	19,95 (+ 0,2) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un certain soulagement

Comme sur les marchés des changes, la semaine a été très agitée sur les marchés des taux d'intérêt, essentiellement en France, où les cours du MATIF ont fait un bon de deux points dans une atmosphère beaucoup moins pessimiste à la veille du week-end.

La semaine précédente, les sondages montrant une montée des «non» au référendum sur le traité de Maastricht avaient profondément déprimé le marché de Paris. Cette fois-ci, le renversement de tendance a été provoqué par deux événements. Le premier a été l'emprunt géant lancé par le Trésor britannique *(voir ci-dessus en rubrique «Devises et or»)* pour défendre la livre, qui a détendu le marché des changes, fait baisser le deutschemark et monter le franc français. Le second a été le débat télévisé entre M. François Mitterrand et M. Philippe Séguin, la présentation du président de la République sur le traité de Maastricht ayant favorablement impressionné les milieux financiers, qui en attendaient impatiemment les effets sur l'opinion.

Vendredi après-midi, la rumeur d'un sondage indiquant une remontée des «oui» était confirmée par la publication d'un tel sondage effectué par l'Institut CSA pour *le Parisien* et *France Inter*. Après le débat, l'enquête du CSA prête 55 % au «oui», 45 % au «non» et 33 % d'abstentions *(lire page 7)*. Le sondage précédent CSA-*le Parisien*, réalisé entre le 24 et le 26 août, donnait 53 % de «non». Ainsi, la remontée des «oui» annoncés en milieu de semaine à 51 %-53 %, après une chute à 47 % la semaine dernière, se confirmerait, avec toutes les précautions d'usage, naturellement.

Il y a donc de quoi doper un MATIF qui, en deux jours, est passé, sur l'échéance septembre, de 104,60 à 106,50, avec de très fortes transactions, tandis que le contrat écu, après un point bas à 100,4 %, bondissait à 102,50. Le rendement de l'OAT dix ans retombant, d'une semaine à l'autre, de 9,13 % à 8,86 %. Du coup, l'écart entre l'OAT et le Bund 10 ans, coté à 7,90 %, est revenu en dessous d'un point, après une poussée de fièvre à 1,30 % point en août. Aussitôt, les opérateurs ont pris espoir, tablant sur une baisse de 0,50 % sur le rendement à long terme si le «oui» passe le 20 septembre prochain. En ce cas, ils pronostiquent une montée du MATIF à 109.

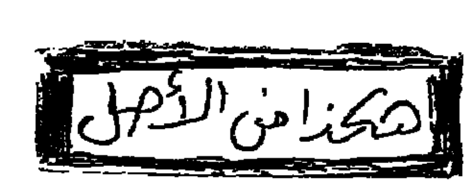
En attendant un reflux des taux

Le revirement, envisagé dès la fin de juillet (*le Monde* daté 2-3 août 1992), avant que les sondages sur le vote du traité ne prennent un tour alarmant, se fonde aussi sur la certitude que les taux d'intérêt vont baisser en France et dans le monde en raison de la crise larvée et du marasme des investissements. Pour eux, la Bundesbank, très vivement critiquée en Allemagne même, assouplira sa politique plus tôt que prévu. Cet enthousiasme devrait toutefois être tempéré. La banque centrale allemande va attendre que la croissance de la masse monétaire se ralentisse pour abaisser sa garde, probablement pas avant le printemps 1993.

En attendant, comme l'a souligné M. Michel Sapin, ministre des finances, un «oui» franc et massif au traité européen permettrait, effectivement, un reflux des taux d'intérêt en France, surtout ceux à long terme, après la poussée de ces deux derniers mois, injustifiée au regard des données fondamentales de notre économie mais provoquée par le «syndrome de Maastricht». Pour les taux à court terme, qui ont un peu reflué à Paris, revenant en dessous de 10 %, leur recul paraît limité par la nécessité de défendre le franc vis-à-vis de la zone mark, où le loyer de l'argent s'établit toujours aux environs de 9,75 %.

Sur le marché obligataire, où le lancement de plusieurs emprunts a été retardé en raison des événements, la vedette est allée à l'adjudication mensuelle du Trésor, qui s'est effectuée jeudi avec succès, avant même l'annonce du grand emprunt britannique. L'Etat a levé 11,8 milliards de francs avec facilité à des rendements de 9,08 % contre 9 % en août sur dix ans, 9,05 % sur onze ans et 9,02 % contre 8,94 % sur trente ans. On a relevé d'importantes souscriptions étrangères, attirées par de tels rendements. A cet égard, le Trésor a placé, à l'étranger, pour 70,4 milliards de francs de valeur de l'Etat français entre le 1er janvier et le 31 mai 1992, dont 52,2 milliards de francs d'OAT, ce qui revient à dire que les non-résidants ont financé une part appréciable du déficit budgétaire français.

FRANÇOIS RENARD



Ancien maire de Diyarbakir

M. Mehdi Zana s'inquiète de la dégradation de la situation des Kurdes en Turquie

De nouveaux affrontements entre l'armée turque et des séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan ont fait vingt et un morts (vingt rebelles, un gendarme), jeudi 3 septembre, dans le Sud-Est anatolien à majorité kurde, a indiqué vendredi l'agence semi-officielle Anatolie. Pour la première fois, une chaîne de télévision privée a diffusé, vendredi, des images d'une opération militaire importante, en cours depuis trois jours, contre le PKK.

Ancien maire de Diyarbakir, la capitale régionale du sud-est de la Turquie à majorité kurde, M. Medhi Zana, l'un des représentants les plus en vue de cette minorité de quelque douze millions de personnes, a passé plus de dix ans en prison. En 1983, notamment, il avait été condamné à vingt-quatre ans d'emprisonnement, pour tentative d'établissement d'un Etat kurde indépendant.

Libéré il y a un an, M. Zana a été de nouveau arrêté le 30 juillet et placé en garde à vue jusqu'au 11 août. M. Zana, dont l'épouse est député de Diyarbakir, est officiellement accusé d'être un sympathisant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) et d'être un collecteur de fonds pour ce mouvement.

Encore sous le coup de plusieurs inculpations, mais laissé en liberté, M. Zana, de passage à Paris, nous a donné sa propre version des faits, tout en développant une analyse de la situation politique qui confirme la dégradation des relations entre la population turque et les Kurdes de Turquie. Selon lui, les hommes qui se sont présentés à son domicile, le 30 juillet à 4 heures du matin, voulaient tout simplement *« le tuer »*. Il s'agissait, dit-il, d'une *« équipe spéciale »*. Même le poste de police du quartier, selon lui, ignorait cette intervention. Sauvé, d'après son récit, par une porte blindée qui a résisté aux assauts, il a eu le temps d'alerter par téléphone journalistes et hommes politiques. A 8 heures du matin, l'équipe spéciale a été remplacée par des policiers « normaux » qui l'ont arrêté.

M. Zana souligne que les autorités turques, depuis sa libération, ont tout fait pour qu'il quitte le pays et, faute d'avoir obtenu son départ, *« essaient tout pour le faire disparaître »*. Il est, dit-il, loin d'être le seul dans ce cas : *« Ils essayent de tuer tous les intellectuels progressistes patriotes kurdes. »*

Vers de nouveaux « massacres » ?

Face aux violences du PKK, M. Zana, dans le passé, faisait figure de modéré. Il rappelle ses désaccords avec les dirigeants de cette organisation, qui *« ont commis des erreurs »*, mais affirme aujourd'hui, compte tenu de la détérioration de la situation des Kurdes, qu'il faut appuyer le PKK – qui, comme d'autres, fait partie du *« mouvement national »* – car *« la population le soutient »*. Au passage, M. Zana accuse l'armée et l'Etat turcs d'organiser eux-même des *« massacres »* sous le nom du PKK, afin de le discréditer. Pourtant, M. Zana ne partage pas l'inspiration marxiste-léniniste du PKK : *« Cette idéologie n'est pas bonne, elle n'apportera rien au mouvement national »* kurde.

« Tout le pays », tient à rappeler l'ancien maire, sait qu'il a toujours été partisan d'une politique de réconciliation entre les deux communautés : *« Pourquoi le peuple kurde ne vivrait-il pas avec le peuple turc dans des conditions d'égalité ? »*, s'interroge-t-il. Mais il constate aujourd'hui qu'aucune *« réponse positive »* ne vient du gouvernement ni de la population turque. Il pense même que de nouveaux *« massacres »* pourraient avoir lieu, aussi bien dans le Sud-Est que dans les villes de l'ouest du pays, où vivent plusieurs millions de Kurdes. Déjà, dans certaines de ces villes, des commerçants kurdes seraient victimes d'un boycott organisé, et des attaques contre ces populations – *« des sortes de pogroms »*, précise-t-il – seraient en préparation.

Après des années de lutte, le constat que dresse M. Zana est amer. Selon lui, le fossé entre les Kurdes et les Turcs continue de s'agrandir. M. Zana ne cache pas que, si la situation des Kurdes de Turquie ne s'améliore pas, il se ralliera à l'idée de l'indépendance.

J.-L. A.

Le programme de lutte contre le chômage

10 milliards de francs supplémentaires pour l'emploi et la formation

Le gouvernement vient d'accorder 10 milliards de francs de crédits supplémentaires en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, a annoncé vendredi 4 septembre le ministre du budget, M. Michel Charasse. Ces crédits doivent permettre d'assurer *« le financement des mesures figurant dans le programme de lutte contre le chômage de longue duré, annoncé par le premier ministre dans son discours du 8 avril 1992 »*, précise un communiqué du ministère du budget.

Ayant fait l'objet d'un décret signé mercredi 2 septembre par le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, ces crédits supplémentaires sont financés par le produit des cessions d'actifs des entreprises publiques réalisées depuis le début de l'année (ELF et Total) et devront permettre, selon le ministère du budget, *« d'augmenter le nombre des contrats emploi-solidarité (CES), des actions d'insertion et de formation et des contrats de retour à l'emploi »*. Ils serviront aussi à financer *« la mise en œuvre du programme de préparation active à la qualification et à l'emploi. »*

L'Etat soutient le nouveau projet d'hémicycle européen à Strasbourg

L'Etat apporte sa garantie à la ville de Strasbourg pour la construction d'un nouvel hémicycle destiné au Parlement européen. Cet engagement est contenu dans le contrat triennal pour le soutien à Strasbourg, ville européenne. La quatrième édition de ce document a été signée vendredi 4 septembre par M. Michel Sapin, ministre de l'économie, Mme Catherine Trautmann, le maire (PS) de la ville, et M. Daniel Hoeffel, président (UDF) du conseil général.

Ce futur hémicycle permettra au Parlement, actuellement locataire du Conseil de l'Europe, de disposer de ses propres installations

Harlem Désir quitte la présidence de SOS-Racisme

Au cours d'un Conseil national extraordinaire de SOS-Racisme, samedi 5 septembre, un nouveau bureau national de l'organisation créée en 1984 par Harlem Désir devait être désigné, tenant compte du départ de son fondateur.

Outre des dissensions internes, Harlem Désir entend se consacrer pleinement au lancement de son parti politique, le Mouvement (*voir page 6*). Sa succession devrait être assurée par Fode Sylla, responsable de l'Organisation des banlieues unies (OBU) et Delphine Batho, présidente de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL).

□ **M. Gilbert Abergel élu grand maître du Grand Orient de France.** – M. Gilbert Abergel a été élu jeudi 3 septembre, à Paris, grand maître du Grand Orient de France, à l'occasion du convent annuel de la principale obédience maçonnique française. M. Abergel remplace à cette fonction M. Jean-Robert Ragache, qui n'était pas rééligible. Le nouveau grand maître a été élu par 32 voix sur 33. Il n'y avait pas d'autre candidat.

[Né le 7 juin 1949, à Casablanca, diplômé de psychologie clinique et de psychanalyse, M. Abergel est directeur du departement communication interne du groupe GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires). Entré au Grand Orient en 1972, conseiller de l'ordre sous la grande maîtrise de Roger Leray, de 1985 à 1988, il était membre du conseil de l'ordre depuis un an.]

□ **VIETNAM : Hanoï exige le repli de deux navires chinois.** – Le ministère des affaires étrangères vietnamien a exigé, vendredi 4 septembre, le retrait immédiat de deux navires chinois accusés de violer les eaux territoriales nationales et d'entraver les routes maritimes du golfe du Tonkin. Les bâtiments incriminés sont deux bateaux d'exploration pétrolière

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1992 a été tiré à 538 156 exemplaires.

Les réactions à l'étranger après l'intervention télévisée de M. Mitterrand

M. Major souhaite un « oui retentissant »

Dans l'ensemble, c'est un sentiment de soulagement qui prévaut en Grande-Bretagne – du moins dans les milieux gouvernementaux – après le débat télévisé entre MM. Mitterrand et Séguin. Le sentiment général, nourri des commentaires de la presse britannique, accorde un avantage à la prestation du président français. Le gouvernement de M. John Major a trop investi, sur le plan politique, en faveur de la ratification du traité européen pour qu'il en soit autrement. Surtout, le gouvernement a convaincu les Britanniques que le compromis de Maastricht était inespéré pour préserver les intérêts de la Grande-Bretagne.

LONDRES

de notre correspondant

Comme la plupart de ses concitoyens, M. Major n'a pas eu, de son propre aveu, l'occasion de regarder le débat, ce qui ne l'a pas empêché, vendredi 4 septembre, de venir – tardivement – à l'aide des partisans du « oui » : *« Je pense qu'il est dans notre intérêt que la réponse soit « oui », un « oui » retentissant. Ce serait le meilleur résultat de ce référendum, pour l'Europe et pour le Royaume-Uni »*, a-t-il affirmé.

Donnant ainsi l'impression d'avoir entendu ceux qui l'accusaient de ne pas manifester ouvertement son engagement pro-européen, à un moment sans doute décisif pour l'avenir de la Communauté, il a cependant rappelé que le traité n'était pas exempt de *« défauts »*. Une certitude pour son ancien ministre de l'intérieur, M. Kenneth Baker, partisan sans complexes – mais minoritaire au sein du Parti conservateur –, du « non » : *« Le meilleur message pour les électeurs français aujourd'hui*, a-t-il estimé, est : *« Courage mes braves, votez non ! »*

Cette intervention, qui fait écho aux critiques toujours acerbes de Mme Thatcher, rappelle au premier ministre que le débat qui aura lieu en Grande-Bretagne pour la ratification du traité (sans doute au début de l'année prochaine) ne sera pas très différent de celui qui a cours en France. Bien des interventions en faveur du « non » entendues à TF 1 sont similaires aux propos que tiennent les « euro-sceptiques » du Parti conservateur, par exemple sur les risques d'aliénation de la souveraineté nationale et la « bureaucratie » envahissante de Bruxelles.

Le « vieux renard » n'est pas « fini »

Les journaux britanniques ne cachent pas, pour leur part, un sentiment d'admiration pour la prestation personnelle, à la fois intellectuelle et physique, de M. Mitterrand : *« Bien peu de leaders peuvent parler si longtemps de façon improvisée sans faire de gaffes »*, écrit le *Financial Times*, qui ajoute : *« Le vieux renard est peut-être temporairement coincé, mais il est loin d'être fini. »* Pour *The Independent*, sans conteste, M. Mitterrand a *« dominé l'écran »*. Quant au *Financial Times*, il parle d'intervention *« magistrale »*, assurant que les partenaires européens de la France *« peuvent commencer à respirer un peu plus librement »*. Le *Daily Telegraph* rappelle cependant qu'il est encore trop tôt pour savoir si ce débat aura été suffisant pour faire pencher la balance de façon décisive en faveur du « oui ».

Les commentateurs ont tous relevé que M. Séguin n'avait pas été aussi pugnace qu'il aurait pu l'être, notant, comme *The Guardian*, son *« absence de passion »*, tout en soulignant qu'il avait bien exprimé les *« anxiétés »* de bon nombre de Français (et de Britanniques), sur le risque de voir l'« identité » nationale digérée dans une entité européenne. L'attention des Britanniques se porte cependant davantage sur les remous monétaires en cours et sur la déstabilisation probable du marché monétaire qu'engendrerait une victoire du « non » le 20 septembre.

LAURENT ZECCHINI

Les Allemands rassurés... mais toujours inquiets

BERLIN

de notre correspondant

La prestation du président Mitterrand, jeudi soir, sur l'Europe a rassuré la plupart des commentateurs allemands, qui commençaient à trouver que la campagne du référendum sur le traité de Maastricht prenait ces derniers temps en France une tournure anti-allemande un peu trop accentuée. Sans préjuger à l'issue de la discussion, les quotidiens d'outre-Rhin, qui consacraient, samedi 5 septembre une bonne place à la prestation du chef de l'Etat français et du chancelier Helmut Kohl devant les téléspectateurs français, se félicitaient du retour à un argumentaire moins polémique et plus concret sur les véritables enjeux du référendum.

Mais l'incertitude demeure sur les intentions des Français, dont on ne sait toujours pas très bien s'ils se détermineront par rapport à l'Europe ou par rapport au président Mitterrand. *« En France et ailleurs en Europe, on doit encore trembler »*, soulignait samedi matin le quotidien conservateur *Die Welt*. Dans l'ensemble cependant, le président Mitterrand est crédité d'avoir au moins réussi à calmer le jeu. Les discussions publiques en France sont suivies outre-Rhin avec un mélange de fascination et d'irritation. De fascination parce qu'on a le sentiment pour la première fois peut-être depuis la guerre, d'assister en France à un débat ouvert, où chacun se libère de ce qu'il a à dire, y compris sur la question des rapports avec l'Allemagne.

*Mais la plupart des élites politiques se seraient bien passées en même temps de voir leur propre sort lié au coup de poker du président Mitterrand. L'influent quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui relance samedi en première page l'hypothèse d'une grande coalition entre les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates pour surmonter la phase difficile que traverse l'Allemagne actuellement, souligne que l'issue du référendum français jouera un rôle essentiel pour l'avenir personnel du chancelier Kohl. *« En définitive, écrit-il, le chancelier a inscrit l'unification européenne tout en haut sur son drapeau. »*

H. de B.

□ **Cinq militants de Greenpeace interpellés au Havre.** – La police a interpellé cinq militants de Greenpeace, samedi 5 septembre au Havre (Seine-Maritime), alors qu'ils préparaient leur prochaine action contre le navire panaméen *Maria-Laura*, chargé de 18 tonnes de déchets toxiques en provenance d'Australie. La veille, un commando de Greenpeace s'en était pris au Havre à un autre navire de la même compagnie, le *MSC-Chiara*, qui avait séjourné avec le *Maria-Laura* dans le port britannique de Felixtowe, où ce dernier avait été détourné après un passage à Anvers.

Selon le ministre néerlandais des affaires étrangères

Un « non » français créerait une « situation de crise »

M. Hans Van den Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, qui s'exprimait devant une association d'employeurs à Doetinchem (est des Pays-Bas), a déclaré, vendredi 4 septembre, qu'on pourrait *« parler à juste titre d'une situation de crise »*, en cas d'un *« non »* au référendum français sur la ratification du traité de Maastricht. M. Van den Broek a ajouté qu'*« il n'y a pas d'alternative raisonnable à une union européenne renforcée »*. – (AFP, Reuter.)

Inquiètes de la conjoncture morose

Les familles fondatrices reprennent le pouvoir à Carrefour

La cotation de l'action Carrefour, en forte baisse, a été suspendue vendredi 4 septembre avant l'annonce du remplacement du PDG, M. Michel Bon, par M. Jacques Fournier – frère du fondateur –, de la transformation prochaine de l'entreprise en société à directoire et d'une diminution de 53,3 % du bénéfice trimestriel.

M. Michel Bon n'a pas de chance. Au sortir de l'ESSEC et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Thomas More), le jeune inspecteur des finances qu'il était décidait, en 1975, de quitter son corps pour la banque. D'abord au Crédit national puis au Crédit agricole, il y parvenait au poste de directeur général adjoint. Las ! Il était, en 1985, coiffé par un de ses anciens camarades de promotion, M. Jean-Paul Huchon (proche de M. Michel Rocard), nommé directeur général du Crédit agricole. Ce « parachutage » amenait M. Bon à démissionner.

Il entamait alors une deuxième carrière dans le privé. Recruté par le groupe Carrefour comme directeur général adjoint, il faisait ses armes dans le monde de la grande distribution dont il ignorait tout. Tant et si bien que les familles fondatrices – Fournier et Defforey – lui confiaient, en 1990, la présidence de Carrefour lorsque M. Denis Defforey fut atteint par la limite d'âge de soixante-cinq ans fixée par les statuts. C'est donc sous sa responsabilité qu'en 1991 Carrefour a gobé Montlaur et surtout Euromarché et s'est retrouvé numéro 1 français des hypermarchés devant Leclerc, avec une centaine de milliards de francs de chiffre d'affaires et environ 110 établissements. Un an après ce coup de maître équivalant à dix ans de croissance, voici M. Michel Bon remercié et couvert de fleurs à quarante-neuf ans.

Consolider les acquis

Ses *« remarquables talents »* ne sont plus de saison. Selon M. Jacques Fournier, son propriétaire et son successeur, *« le temps de la croissance externe est finie »* et pour consolider les acquis dans une conjoncture désormais morose, *« il faut un profil différent »*. Ce profil sera celui d'un homme du sérail de la grande distribution, M. Daniel Bernard, quarante-six ans, qui a accepté de quitter le groupe germano-helvétique Metro pour le poste de vice-président directeur général de Carrefour.

La reprise en main par les familles Fournier et Defforey, qui possèdent un peu moins de 30 % du capital mais 40 % des droits de vote, est aussi perceptible dans la prochaine transformation de Carrefour en société à directoire et à conseil de surveillance. Celui-ci regroupera l'actionnariat familial, qui tiendra mieux en tutelle les gestionnaires de l'entreprise que par le biais du classique conseil d'administration d'une société anonyme. Il n'est pas exclu qu'une modification des statuts ne permette à M. Jacques Fournier, soixante-quatre ans, de prolonger sa présidence au-delà de l'âge limite auquel les fondateurs du groupe, MM. Marcel Fournier, son frère, et Denis Defforey, s'étaient astreints en prenant leur retraite.

On notera enfin que les résultats semestriels de Carrefour sont en forte baisse et reviennent de 593 millions de francs en 1991 à 277 millions, soit un recul de 53,3 %. Cette contraction avait été prévue. Elle intègre pour 300 millions de francs le coût de l'acquisition d'Euromarché. Au-delà de ces résultats partiels qui annoncent – malgré tout – des profits en hausse de 10 % pour l'année entière, les propriétaires de Carrefour semblent s'être persuadés que le recul des ventes en juin, juillet et août, la récession au Brésil et la baisse du dollar annonçaient une crise économique sévère qu'ils ne voulaient laisser à personne le soin d'affronter à leur place.

ALAIN FAUJAS

□ **La BBC choisit le D2 MAC pour sa diffusion européenne.** – Dès cet automne, le service télévisé international de la BBC sera diffusé en Europe avec la norme D2 MAC. La BBC a conclu un accord avec TV-Extra, une filiale suédoise de Philips, pour commercialiser ce programme auprès des hôtels, réseaux câblés ou antennes collectives, au sein d'un « bouquet » de programmes.